

Place Ville-Marie: approbation de l'emprunt de \$7,500,000

Résolu: un peu moins
chaud. Max: 75.
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd
MONTREAL
FETE DU JOUR
S. EUSEBE
confesseur

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. XLIX — NO. 188

MONTREAL, JEUDI, 14 AOUT 1958

10 cents le numéro

APRES LE "DISCOURS-CHOC" D'EISENHOWER ET DEVANT LA MODERATION DE L'URSS

Un large accord sur le Moyen-Orient paraît désormais possible à l'ONU

Les propriétaires de Montréal paieront...

Par Jean-Marc LALIBERTE

Les propriétaires de Montréal paieront seuls les expropriations nécessaires à l'élargissement des rues Cathcart, Université et McGill College qui desserviront la place Ville-Marie. Ainsi en a décidé la majorité du Conseil municipal, en fin d'après-midi hier, après que le leader, M. Marcel Lafaille eut eu recours à un moyen extrême, la question préalable, pour mettre fin au débat alors même qu'il avait encore en main la liste d'une dizaine de conseillers qui avaient demandé la parole.

La question préalable mettant fin au débat a été adoptée par un vote de 45 à 36 et immédiatement après, le règlement d'emprunt de \$7,500,000 pour voyant aux expropriations entièrement payables par la Cité, a été approuvé par un vote de 51 à 31.

Le Conseil a ensuite décrété l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis et votés les crédits nécessaires à cette fin par un vote de 53 à 29.

Les jeux étaient faits

Dès le début de la séance on sentait que les jeux étaient déjà faits. Une rumeur courait déjà à l'effet que tout était prévu pour arrêter le débat avant l'ajournement de 6 h.p.m. et que le vote serait pris en fin d'après-midi.

Siégeant en "comité général" avec les directeurs des services de la Circulation, de l'Urbanisme, des Finances, du Contentieux et des Estimations, le Conseil a poursuivi l'étude commencée la veille. Les conseillers Harry Kiger, J. R. Bonnier, Pierre Desmarais, Roland Boire, Lucien Croteau, René Cloutier, Roger Mathieu, P.-J. A. Brisebois, P.-E. Robert ont pris la parole tour à tour. Puis le conseiller Louis Laberge, représentant du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal a reproché aux orateurs précédents et à ceux qui avaient parlé la veille d'avoir été trop longs, d'avoir parlé à côté de la question et d'avoir fait perdre de temps aux directeurs des services.

Il reproche aux orateurs, sauf à deux ou trois, d'avoir parlé de tout autre chose que du problème posé par le règlement d'emprunt. Le seul problème, dit-il, c'est de savoir si la Cité assumera seule les frais d'expropriations ou si une partie de ces frais retombera sur les propriétaires du secteur concerné. C'est là la question.

Et M. Laberge se lance. "Il y a beaucoup de chômage à Montréal. Nous sommes épuisés et on ne peut dire qu'il y a au moins 40,000 chômeurs dans la région. Qu'est-ce que sera l'hiver prochain si nous n'avons pas un projet de l'ampleur de celui de Webb et Knapp pour absorber la main d'oeuvre? Pour ma part, j'aime mieux payer \$5. de taxes par semaine et gagner \$75. que de ne pas payer de taxes mais ne pas avoir d'ouvrage. Je ne suis ni conservateur, ni libéral, je ne fais que parler de politique. Mais je rappellerai que le gouvernement fédéral vient de nous présenter un budget déficitaire parce qu'il met de la main des grands travaux pour enrayer le chômage."

"Parce qu'on a déjà assez perdu de temps sur cette question, je propose que le comité général siège maintenant 'en Conseil'."

"Non, non", lancent des voix.
— "Adopte", crient d'autres.
— "Adopte, carry", lance le leader du Conseil, M. Lafaille qui préside les débats du comité. Il se lève pour aller reprendre son siège habituel. Le maire s'approche de son fauteuil.

"On voit ce la gamique", lance le conseiller Roger Sigouin.
M. Lafaille se relève et exige que M. Sigouin retire ses paroles.

"Je ne les retirerai pas", répond M. Sigouin.
— "Alors, si vous n'avez pas peur, répétez votre accusation devant M. le maire".
— "Je ne retire rien" répète M. Sigouin.

Le calme revient et le leader fait rapport au maire que le conseil avait siégé en comité général rapporte progrès. Il n'a pas siégé fini sa phrase rituel le qu'il déclare: "M. le maire, je pose la question préalable, se condé par les conseillers Sigouin, Vanier, O'Flaherty, Murphy, J. O. Asselin, McDougall et autres".

M. Vanier déclare alors qu'il ne veut pas seconder cette motion et demande que l'on retire son nom de la liste des seconds.
La tempête reprend. On crie au baillon. "Ca se passe exactement comme dans le cas du projet Dozois".

Le conseiller Lucien Saulnier: — "M. le maire, on se rend compte que ce sont les conseillers qui veulent procéder dans l'ordre qui sont victimes de méthodes aussi antidémocratiques et je proteste, car pour être dans l'ordre, j'ai donné mon nom dès le début de la séance et maintenant je suis privé de mon droit de parole".

Le conseiller P.-E. Robert demande combien de noms d'orateurs restent encore sur la liste dressée par M. Lafaille alors qu'il présidait les débats. "Huit", lui répond le leader.

"On a donc recours à une mesure extrême pour empêcher ces conseillers de parler, et je crois que ce n'est pas juste" dit M. Robert.

Quelques ministres venaient de déclarer soit qu'ils ne possédaient pas de telles actions, soit que la chose n'avait pas d'importance. Daniel Johnson, l'un des six ministres, crut trouver le mot de la fin: "Le Devoir ne sait pas ce qu'il dit".

Mais ce n'était pas fini.

Israël entend avoir pleine voix au chapitre

Il confirme par ailleurs le danger d'un effondrement éventuel de la Jordanie

NATIONS UNIES — Au moment où s'ouvrait la session d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, la délégation de l'Etat d'Israël a informé les puissances occidentales et le secrétaire général de l'organisme mondial qu'il ne saurait être question d'ignorer le point de vue de Tel-Aviv dans toute décision susceptible d'influer sur l'avenir du Proche-Orient.

La délégation israélienne, dirigée par l'ambassadeur Abba Eban, se compose de MM. Ar

(Suite à la page 5)

Satisfaction de M. Diefenbaker

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a été d'avis que le discours du président Eisenhower à l'Assemblée générale de l'ONU offre de nombreuses perspectives. Dans ses grandes lignes, a-t-il précisé, nous avons la déclaration qui devrait être acceptable, et il faut espérer qu'elle conviendra aux pays arabes. La création d'une force d'urgence des Nations Unies pour assurer la paix répond au désir maintes fois exprimé par les délégations (canadiennes) qui se sont succédées aux Nations Unies depuis 1945. La constitution d'une force de police de l'ONU est "très souhaitable" et contribuerait sensiblement à faire de l'ONU l'organisme qu'il doit être.

Enfin, M. Diefenbaker a souligné que la proposition visant à élever le niveau de vie des populations du Moyen-Orient est une idée qu'il affectionne, un "objectif valable".

EN VISITE A BRUXELLES

Voroshilov: "la révolte de Hongrie fut une folie"

BRUXELLES. — Le président soviétique Klementi Voroshilov a déclaré hier, que la révolte antissoviétique de la Hongrie en 1956 fut une folie et que Imre Nagy était lui-même un fou. Toutefois, son exécution aurait pu être évitée. Nagy a été exécuté en juin dernier avec trois de ses compagnons. "Il n'était pas un vrai communiste", dit Voroshilov.

Le président soviétique visitait l'exposition universelle de Bruxelles. Il parcourut entre autres les pavillons américains et hongrois, dans lesquels il fit ses commentaires. Il a dit qu'il n'était lui-même qu'un amateur de la paix, qui croit que notre époque est dangereuse parce que fortement mécanisée.

S'arrêtant devant une large fresque représentant Budapest, dans le pavillon hongrois, Voroshilov s'est écrié: "Quelle belle ville, quel beau pays, mais que de choses folles y sont arrivées. Une révolution, elle est appelée cela, une contre-révolution, d'autres dans l'ouest, les gens ont élevé de grands cris parce que Imre Nagy a reçu une sentence trop sévère. Peut-être aurait-il été possible de ne pas lui imposer une telle sentence parce qu'il était simplement un fou. Nagy ne nous a jamais aidés, n'a jamais levé un doigt pour nous aider. Ce n'était pas un vrai communiste".

Dans le pavillon américain, alors qu'il regardait une main électromécanique qui allumait une allumette, Voroshilov commenta l'âge de la machine en disant: "Un jour, un inventeur créera une machine destinée à la destruction et pourra être tenté de l'essayer. Nous devrions arrêter cela à temps".

"Je ne pourrais être plus d'accord", a répliqué M. Howard C. Cullman, commissaire du pavillon américain.

On comprend dès lors la nervosité du comité. On rappelle que les travaux d'excavation ont commencé en juin 1949, le mois des élections fédérales, que son coût a largement dépassé les prévisions et, pis que cela, que les fondations de l'édifice ont été construites avant que les plans de la structure ne fussent terminés. Ce n'est qu'en 1952 que ceux-ci ont été complétés et la construction de l'immeuble même débute en 1953, une autre année d'élections fédérales. Coinciden-

tes, disent les bleus en riant sous cape.
En dépit de leurs efforts, les conservateurs ont été abasourdis par l'incapacité de leur propre construction à s'écrouler et le coût réel de la construction, non sans habileté, sur la curiosité du public. Ils procédèrent même, parfois, par sous-entendus mais sans aller jusqu'à des accusations formelles.

Jusqu'ici, on a évité une tempête, grâce surtout à deux hommes, M. Alan MacNaughton, le président libéral du comité, et à M. David Walker, le "prosecutor" conservateur, qui, sachant où il va, ne veut

(Suite à la page 5)

Gromyko dénonce encore "l'agression" anglo-américaine

Mais il se montre favorable au programme économique d'Eisenhower pour le M.-O.

NATIONS UNIES — Le ministre soviétique des affaires étrangères, répondant au discours du président Eisenhower, a affirmé hier que les gestes posés par les Etats-Unis constituent la principale menace à la paix au Moyen-Orient.

Prenant la parole aussitôt après le président Eisenhower, M. Gromyko a déclaré que Washington et Londres "menacent d'entraîner l'humanité dans l'abîme d'une nouvelle guerre avec toutes ses conséquences".

Le délégué de Moscou accuse en outre les Etats-Unis de fouler aux pieds la Charte des Nations Unies en dépêchant des forces armées au Liban; enfin, il affirme que l'agression indirecte est partie intégrante de la politique étrangère des Etats-Unis.

Toujours le pétrole
"Le pétrole, le pétrole et encore le pétrole", a dit M. Gromyko, voilà ce qui attire les monopolisateurs des Etats-Unis et du Royaume-Uni au Moyen-Orient; voilà ce qui les pousse à intervenir militairement dans les Etats arabes.

Le ministre soviétique, après avoir tourné en dérision le retrait d'un bataillon de fusiliers marins américains du Liban, a reconnu que la proposition du président Eisenhower en faveur d'un programme de mise en valeur économique du Moyen-Orient est une bonne idée. Mais, a-t-il ajouté, avant de faire quoi que ce soit, il faut d'abord retirer les troupes américaines du Liban et les troupes britanniques de la Jordanie.

(Suite à la page 3)

Le programme Eisenhower

Voici les "six points" du programme d'ensemble pour la restauration de la paix et l'établissement de la prospérité au Moyen-Orient, proposé hier à l'Assemblée générale des Nations Unies par le président des Etats-Unis. On notera que M. Eisenhower a insisté pour que les aspects de ce programme soient considérés comme un tout; cela lui paraît une condition essentielle du succès du projet.

- 1) Une action de l'ONU pour assurer le respect de l'indépendance du Liban;
- 2) L'application par l'ONU de mesures destinées à préserver la paix en Jordanie et l'intégrité de ce pays;
- 3) La cessation des agissements de l'extérieur (notamment par voie d'émissions radio-phoniques) qui sont destinés à provoquer de l'agitation en divers pays du Moyen-Orient;
- 4) La mise en oeuvre d'un vaste programme d'expansion économique sous l'égide de l'ONU en vue d'assurer une rapide amélioration du niveau de vie des peuples du Moyen-Orient;
- 5) La création d'une force permanente de police des Nations Unies au Moyen-Orient;
- 6) L'adoption de mesures pour empêcher une nouvelle course aux armements dans cette région, notamment par un accord à ce sujet entre les grandes puissances.

Walker, visiblement délégué par le gouvernement pour avoir le cœur net de toute cette affaire. Le président libéral, Alan MacNaughton, conserve un sang froid remarquable et prie instamment les membres du comité de ne pas tirer de conclusions avant d'avoir en mains tous les éléments du dossier. On s'est toutefois, chez les conservateurs, la satisfaction d'avoir enfin mordu les libéraux au vif et la volonté de ne pas lâcher prise. Ils sont appuyés par les sociaux-démocrates qui, eux aussi, ont quelques comptes à

régler avec l'ancien gouvernement.
Les membres du comité sont allés personnellement visiter le fameux immeuble situé à Hull. Ils en sont revenus — du moins, ils en font profession — scandalisés des "extravagances", du "luxu", des "invraisemblances" qu'ils auraient eu sous les yeux. Ceci, naturellement pour les libéraux. Quant aux libéraux, ils se contentent de déclarer que l'enquête n'est pas terminée et que les futurs témoignages justifieront les dépenses encourues. Mais tous admet-

GAZ, DÉMISSIONS, ELECTIONS... Québec: le cabinet a délibéré durant plus de sept heures...

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le cabinet provincial a tenu hier une réunion exceptionnellement longue à l'issue de laquelle le premier ministre n'a voulu faire aucune déclaration. Ouverte à 11 heures, la séance du matin a pris fin vers 1 heure. Après le déjeuner, la séance a repris à 3 heures et ne s'est terminée qu'à 7 heures hier soir. Mais, dans les milieux politiques, les rumeurs dont LE DEVOIR faisait état hier matin circulent toujours. Il se confirme que cinq ministres démissionneront prochainement et que M. Duplessis ordonnera des élections partielles, non pas dans huit circonscriptions (car il redouterait la désaffection de l'électorat) mais dans trois ou quatre comtés où la victoire serait facile.

M. Antonio Barrette, qui songe à démissionner depuis longtemps, quitterait le gouvernement pour occuper à Ottawa d'importantes fonctions. M. Antonio Talbot serait nommé juge. MM. Laurent Barre, Antoine Rivard et Albini Paquette seraient nommés conseillers législatifs.

Au cours de la séance du conseil des ministres, il ne fait pas de doute que l'a-propos d'une consultation électorale dans tous les comtés a fait l'objet d'un long débat. C'est le premier ministre lui-même, d'après certains informateurs, qui aurait fait obstacle au projet d'une élection générale auquel une partie du cabinet se serait ralliée. C'est pourquoi cette dernière hypothèse paraît écartée. En second lieu, les ministres ont ouvert de nouveau le dossier très épais du gaz naturel. Les poursuites seront-elles intentées aujourd'hui, ainsi que l'ont prédit des personnes bien informées? Il semblait impossible, tard hier soir, d'en savoir plus long à Québec où le premier ministre a donné un mot d'ordre à tous ceux qui jouissent de ses confidences: "Silence, absolu!"

... Silence que le premier ministre condescendrait peut-être à rompre vendredi à l'occasion d'une conférence de presse, croit-on savoir à Québec où LE DEVOIR, comme à l'ordinaire, sera représenté.

Formose: la tension croît de jour en jour

Les batteries communistes pilonnent Quemoy et Matsu - Combat entre Migs et Sabres

TAIPEH. — La tension ne cesse de croître dans la guerre des nerfs qui oppose les deux "Chineses". Hier, les batteries communistes ont de nouveau pilonné les petites îles de Quemoy et Matsu, qui appartiennent au régime nationaliste, cependant que les chasseurs à réaction de Formose et de la Chine continentale s'affrontaient.

Le ministère de la défense de la Chine nationale a rapporté qu'une cinquantaine d'obus ont été lancés sur l'île de Quemoy mais que les dommages ont été minimes. Peu après, deux chasseurs à réaction "Sabres" de Taipei engageaient le combat avec un nombre inconnu de Migso communistes au sud-ouest de l'archipel des Quemoy. On ne signale aucune perte de part et d'autre.

Par ailleurs, l'agence de nouvelles "Chine nouvelle" contrôlée par Pékin, affirme que deux avions à réaction nationalistes, de fabrication américaine, ont été interceptés par des chasseurs communistes au large de la région de Fouchéou, en Chine continentale.

Un peu plus tôt, le ministère de la défense de Formose avait annoncé que 16 réactifs Migso, en trois vagues successives, avaient survolé le groupe des îles Matsu: trois alertes furent données contre les raids aériens mais les appareils de Pékin ne lancèrent aucune bombe et ne

mitrillèrent aucun objectif dans l'archipel.

Depuis le 6 août, l'état d'alerte est en vigueur dans les archipels de Quemoy, Matsu et Pescadores. Les deux premiers archipels, distants l'un de l'autre d'environ 150 milles se trouvent dans le détroit de Formose et sont sis à environ 125 milles de Formose. Le premier ministre Chen Cheng a déclaré que toute attaque contre l'un de ces archipels entraînerait une riposte immédiate de Taipei sous la forme d'une offensive contre la Chine continentale.

Plus les réunions se multiplient, plus les questions se chargent de dynamite. En fait, le comité marche sur un dépôt d'explosifs mais, jusqu'à présent, chacun s'est gardé d'en approcher une allumette. On se réserve sans doute pour les dernières séances alors qu'il faudra faire des recommandations à la Chambre.

Il faut dire que l'interrogatoire des témoins est fait de main de maître et avec une crudité extrême par M. David

Walker, visiblement délégué par le gouvernement pour avoir le cœur net de toute cette affaire. Le président libéral, Alan MacNaughton, conserve un sang froid remarquable et prie instamment les membres du comité de ne pas tirer de conclusions avant d'avoir en mains tous les éléments du dossier. On s'est toutefois, chez les conservateurs, la satisfaction d'avoir enfin mordu les libéraux au vif et la volonté de ne pas lâcher prise. Ils sont appuyés par les sociaux-démocrates qui, eux aussi, ont quelques comptes à

régler avec l'ancien gouvernement.

Les membres du comité sont allés personnellement visiter le fameux immeuble situé à Hull. Ils en sont revenus — du moins, ils en font profession — scandalisés des "extravagances", du "luxu", des "invraisemblances" qu'ils auraient eu sous les yeux. Ceci, naturellement pour les libéraux. Quant aux libéraux, ils se contentent de déclarer que l'enquête n'est pas terminée et que les futurs témoignages justifieront les dépenses encourues. Mais tous admet-

Enquête royale sur l'imprimerie nationale?

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA — Ce n'est peut-être qu'une rumeur comme il en court dans les périodes de grande excitation mais certains députés conservateurs parlent de la possibilité d'une enquête royale sur le coût de la construction de l'imprimerie nationale. On sait que le comité des comptes publics scrute actuellement les circonstances par suite desquelles l'édifice, qui devait coûter \$6,000,000, a réellement coûté \$16,200,000 et les causes de l'extraordinaire durée du travail; dix pleines années.

Au parlement même dans la capitale, à en juger par l'espace et les titres que lui consacrent les journaux locaux, l'enquête parlementaire sur l'imprimerie nationale est de-

venue le principal foyer de préoccupation de l'opinion. Les délibérations mêmes de l'ONU sur le problème du Moyen-Orient laissent loin derrière elles, au point de vue d'intérêt, les séances du comité des comptes publics.

Plus les réunions se multiplient, plus les questions se chargent de dynamite. En fait, le comité marche sur un dépôt d'explosifs mais, jusqu'à présent, chacun s'est gardé d'en approcher une allumette. On se réserve sans doute pour les dernières séances alors qu'il faudra faire des recommandations à la Chambre.

Il faut dire que l'interrogatoire des témoins est fait de main de maître et avec une crudité extrême par M. David

Walker, visiblement délégué par le gouvernement pour avoir le cœur net de toute cette affaire. Le président libéral, Alan MacNaughton, conserve un sang froid remarquable et prie instamment les membres du comité de ne pas tirer de conclusions avant d'avoir en mains tous les éléments du dossier. On s'est toutefois, chez les conservateurs, la satisfaction d'avoir enfin mordu les libéraux au vif et la volonté de ne pas lâcher prise. Ils sont appuyés par les sociaux-démocrates qui, eux aussi, ont quelques comptes à

régler avec l'ancien gouvernement.
Les membres du comité sont allés personnellement visiter le fameux immeuble situé à Hull. Ils en sont revenus — du moins, ils en font profession — scandalisés des "extravagances", du "luxu", des "invraisemblances" qu'ils auraient eu sous les yeux. Ceci, naturellement pour les libéraux. Quant aux libéraux, ils se contentent de déclarer que l'enquête n'est pas terminée et que les futurs témoignages justifieront les dépenses encourues. Mais tous admet-



Aux quatre coins du monde

Etats-Unis: lancement dimanche de la première fusée vers la lune ?

WASHINGTON. — Les Etats-Unis tenteront dimanche prochain de lancer pour la première fois une fusée vers la lune. Si les conditions nécessaires sur les plans technique et météorologique sont alors réunies, la fusée de trois étages, mesurant 100 pieds de haut, décollerait de Cape Canaveral, en Floride, vers 8 heures du matin. S'il est impossible de lancer la fusée en moins d'une demi-heure, la tentative sera peut-être remise à lundi matin. Si le lancement est encore impossible, on essaiera de nouveau mardi. Ce sont les trois jours les plus favorables pour le lancement d'une fusée vers la lune. Un autre essai pourrait avoir lieu mercredi, disent les experts, mais les conditions ne seraient pas aussi favorables. Après mercredi, toute tentative analogue devrait être remise jusqu'au milieu de septembre. Tous les 28 jours, les orbites respectives de la terre et de la lune offrent des conditions propices à une telle envolée.

Amérique latine: les Etats-Unis acceptent maintenant l'idée d'un Fonds permanent d'aide économique à cette région

WASHINGTON. — Renversant leur position traditionnelle à ce sujet, les Etats-Unis ont décidé d'appuyer le projet de création d'un fonds permanent d'assistance économique pour les pays de l'Amérique latine et de contribuer puissamment à cet organisme. C'est M. Douglas Dillon, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires économiques qui a annoncé cette modification de l'attitude de Washington dans une déclaration devant le Conseil économique et social de l'Organisation des Etats américains. M. Dillon a laissé entendre que c'est à la lumière des rapports faits par MM. Nixon, Dulles et Milton Eisenhower (qui sont tous trois allés en Amérique latine au cours des mois derniers) que le département d'Etat est venu à la conclusion que la création d'un organisme inter-américain de crédits et de financement s'impose désormais. On sait que depuis longtemps, les capitaux latino-américains réclamaient des Etats-Unis la mise en oeuvre d'un "plan Marshall pour l'Amérique latine".

Jordanie: le chef de la délégation près l'ONU démissionne à la suite de divergences de vues avec son gouvernement

NATIONS UNIES, New-York. — Le chef de la délégation jordanienne auprès de l'ONU a annoncé mardi soir qu'il résignait ses fonctions à la suite de divergences de vues prononcées avec son gouvernement. M. Baha Ud-Din Toukan a déclaré qu'il entendait prononcer contre la politique suivie par Amman, qui, selon lui, conduirait la Jordanie tout droit à la ruine. On considère que cette démission du délégué permanent de la Jordanie peut avoir une influence considérable sur l'évolution du débat à l'ONU et d'autre part aggraver encore le difficile problème jordanien. Cependant, les milieux d'Amman ont nié qu'il existât d'importantes divergences politiques entre eux et M. Toukan: ils ont déclaré que la vraie raison de cette démission était d'ordre personnel, l'ancien chef de la délégation n'ayant pas admis qu'on envoie à New-York, M. Rifai, ambassadeur de la Jordanie à Londres, comme adjoint au chef de la délégation jordanienne aux Nations Unies.

Indonésie: la peine de mort pour trois des quatre auteurs de la tentative d'assassinat de Soukarno

DIJAKARTA. — Un tribunal militaire a condamné à mort hier trois des quatre présumés auteurs de la tentative d'assassinat faite contre le président Soukarno le 30 novembre dernier; le quatrième a été condamné à 20 ans de travaux forcés. Les quatre condamnés ont une semaine pour en appeler de la sentence. C'est la première fois que la peine capitale est décrétée en Indonésie depuis que ce pays est devenu Etat indépendant, en 1949. C'est alors que le président visitait une nouvelle école de Djakarta en novembre, qu'il fut victime de l'attentat: des grenades furent lancées et elles explosèrent sans l'atteindre mais

en faisant neuf morts et une quinzaine de blessés parmi l'assistance. Les quatre accusés ont admis le fait qu'on leur reprochait: ils ont dit qu'ils voulaient libérer l'Indonésie de Soukarno, qui "veut faire du pays une terre vouée au communisme athée".

URSS: de hauts fonctionnaires utilisent les crédits de la planification économique à des fins peu orthodoxes

MOSCOU. — "La Pravda" a révélé hier que de hauts fonctionnaires soviétiques dans l'Etat du Kazakhstan (Asie centrale) ont utilisé d'énormes sommes destinées au développement de l'industrie lourde, à la construction de pavillons luxueux, de théâtres, de piscines, d'un cirque et même... d'un chenil (cette dernière institution ayant coûté à elle seule la jolie somme de \$140.000). Le journal dit que cette équipe de hauts fonctionnaires a transformé l'administration du fonds d'expansion économique en un véritable "cirque" au sens figuré comme au sens propre. Les présidents du Conseil économique et de la commission d'urbanisme de l'Etat sont particulièrement visés: le journal dit que des peines extrêmement sévères seront prises contre eux. Des détournements analogues ont eu lieu dans plusieurs autres grandes villes du Kazakhstan et des dizaines de millions de roubles ont été supprimés des crédits originellement destinés à la construction d'usines et de centrales.

OTASE: le secrétaire général de l'organisme inquiet des préparatifs militaires de la Chine

MELBOURNE. — Le secrétaire général de l'Organisation du traité du Sud-Est asiatique a exprimé l'opinion hier qu'il existe une menace réelle d'agression ouverte de la part de la Chine communiste. M. Pote Sarasin, de la Thaïlande, a précisé au cours d'une conférence de presse que la Chine masse des effectifs dans trois régions: à la frontière de la Corée, en face de Formose et en Chine méridionale. "Les préparatifs militaires en Chine ne cessent de s'accroître et la plus grande partie de l'équipement vient de l'Union soviétique". Mais si la menace d'agression est réelle, a dit M. Sarasin, l'OTASE dispose de la puissance militaire suffisante pour y faire face. Formée en 1954, l'OTASE groupe les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, le Pakistan et les Philippines.

Israël: tout effondrement de la Jordanie entraînerait une action militaire de la part de l'Etat juif

PHILADELPHIE. — Le consul d'Israël dans cette ville américaine a affirmé hier que son pays devrait prendre des mesures militaires contre la Jordanie si le régime du roi Hussein est renversé par des éléments "pronassériens". Au cours d'une interview le consul Max Varon a ajouté que le retrait éventuel des troupes occidentales du Moyen-Orient devrait s'accompagner de mesures efficaces pour empêcher de nouvelles crises politiques graves au Liban et en Jordanie. Invité à dire ce qu'il pensait des rumeurs voulant qu'Israël intervienne si la Jordanie s'effondrait et glissait dans le camp de Nasser, le consul a répondu: "Ce ne sont pas des rumeurs, c'est une certitude. Nous ne resterons pas inactifs devant l'accroissement des menaces qui nous entourent et nous prendrions toutes mesures, si graves soient-elles, pour renforcer nos moyens de défense". Cela indique clairement qu'advenant l'effondrement de la Jordanie, Israël s'emparerait d'une partie de ce territoire, à savoir la rive ouest du Jourdain.

Dépêches hors sac...

TOKIO. — Des avions militaires ont repéré mardi dans la baie de Suruga, à 120 milles au sud-ouest de Tokio, les débris d'un appareil japonais disparu avec 33 personnes à son bord. Toutes ont apparemment péri.

SANTIAGO. — Le Chili a décidé hier de rappeler son ambassadeur de Buenos-Aires à la suite de "l'invasion" la semaine dernière d'une île déserte que Santiago prétend chilienne par des marins argentins.

LONDRES. — La coopération entre Grande-Bretagne et Etats-Unis est redevenue si étroite apprend-on de sources sûres, que MM. Macmillan et Eisenhower se téléphonent maintenant presque tous les jours pour renforcer la communauté d'action des deux pays.

AU LAC BEAUPORT:

Commentaires de M. Vinogradov sur la conférence Pugwash

OTTAWA. — L'académicien soviétique Alexandre Vinogradov, qui assista en avril dernier avec trois autres savants soviétiques à la 2e conférence Pugwash, a déclaré qu'un "esprit animé des mêmes buts" a régi durant presque toutes ces trois semaines.

Ces commentaires de M. Vinogradov sur la conférence qui a eu lieu au lac Beauport et à laquelle assistaient des savants de huit pays des deux côtés du rideau de fer, ont paru mardi dans la publication distribuée par l'ambassade soviétique d'Ottawa "Nouvelles illustrées d'URSS".

Les conférences Pugwash sont organisées par le financier Cyrus Eaton. Cette année, des savants russes, chinois allemands, britanniques, américains, français, australiens et canadiens ont assisté à la conférence du lac Beauport.

M. Vinogradov est à la tête du département de géochimie de l'Université de Moscou et il dirige l'Institut Vernadsky de chimie analytique.

"J'ai aimé les routes canadiennes si bien organisées" dit-il.

(Suite à la page 5)

AVIS DE DECES

LEGAULT. — A St-Donat, le 11 août 1958 à l'âge de 79 ans, est décédée, Madame Rodolphe Legault, née Marie-Louise Trudeau, exposée à sa demeure à 1953 est, rue Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 août à 9h. à l'église St-Jean-Berchmans. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MAJOR. — A Montréal, le 12 août 1958 à l'âge de 89 ans, 8 mois, est décédée, Alphonsine Pesant, épouse de Joseph Major. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure au 1366 avenue, Pointe-aux-Trembles à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Germain-Cousin où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RIVARD. — A Granby, le 11 août 1958, à l'âge de 70 ans, est décédé, Me J.-Eugène Rivard, C.R., époux de Erminie Bissonnette, 3460 Van Horne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers, no 3550 Chemin de la Côte-des-Neiges à 8h45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



Les jumelles Harlene et Marlene Svoronos, toutes deux à l'emploi de la Compagnie de téléphone Bell, tiennent ici les annuaires jumelés qui seront livrés à compter du 8 septembre, par la section alphabétique, et du 6 octobre pour les pages jaunes. C'est la première fois au Canada qu'un annuaire de téléphone est publié en deux volumes.

LES POURPARLERS DANS UNE IMPASSE

La grève de la Stelco pourrait durer un mois

HAMILTON. — La grève des 7.500 métallurgistes de la Steel Company de Hamilton s'est engagée, hier, dans une impasse qui pourrait bien durer un mois. Les pourparlers entre la compagnie et le comité des négociations du Syndicat des métallurgistes-unis d'Amérique sont bloqués et ne semblent pas près de reprendre. Les observateurs ont remarqué chez les chefs syndicaux une détermination à obtenir plus qu'une augmentation de 5 cents l'heure, maintenant que la Stelco a abandonné sa politique rigide de statu quo. La compagnie, pour sa part, a avisé ses employés qu'ils ne devaient pas croire qu'elle peut offrir davantage.

Le ministre ontarien du travail, M. Daley, qui avait organisé de longues rencontres entre le gouvernement et les parties et entre les parties elles-mêmes, n'a pas annoncé la reprise des entretiens. Il n'est pas question pour le moment d'une intervention du gouvernement fédéral.

M. Eucher Campeau est décédé à Ottawa

EAST TEMPLETON. — Lundi dernier, dans un hôpital d'Ottawa, mourut à l'âge de 70 ans, M. J.-Eucher Campeau, Paroissien de Ste-Rose-de-Lima. M. Campeau a été échevin et maire du conseil municipal ainsi que président de la Commission scolaire pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil: son épouse, née Victoria Larcher; trois fils: Raoul et Fabien, tous deux marchands généraux, ainsi que le R. F. Clement, f.c., (Jean-Denis) du Collège Mont-St-Louis à Montréal; six filles: Mmes Aurèle Osborne, Charles Racicot (Marguerite), René Carrière (Annonciade), Aurèle Robitaille (Gertrude), Rhéal Plouffe (Fernande), et Mlle Jacqueline Campeau; un frère, Armand Campeau, et quatre sœurs: Mme Alphonse Charlebois (Honore), de Hull, la Rev. Soeur Marie de l'Immaculée-Conception, (Marie-Louise) supérieure des Filles de la Sagesse, Ozone Park, New-York, Mme Ulderic Leclerc (Fabienne) et Mme Marie-Joseph Schilling, (Fabienne); et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Décès de Madame Joseph Major

Mme Marie-Catherine-Alphonse Pesant, épouse de Joseph Major, est décédée hier à Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 89 ans. La défunte, qui était dame de Sainte-Anne et tertulaire de Saint-François, laisse: son mari, M. Joseph Major; ses fils, René, médecin de l'hôpital Saint-Luc; Willie, médecin de l'hôpital Sainte-Justine, sa fille adoptive, Yvette Lapierre, épouse de Anastase Pigeon, Ing. Prof. de Québec; ses bruns, Mme René Major (Yvette Auger), et Mme Willie Major (Francine Cornez); ses petits-fils, Jean-René Major, du Service international de Radio-Canada; et Pierre Major, architecte, attaché à la ville de Montréal; ses petites-filles, Mme Jean-Paul Monarque (Lise Major) et Mme Gilles Parent (Andrée Major); ses arrière-petits-enfants, Michel et Marie-Andrée Parent; Geneviève et Jean-François Major, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

L'offre se répartit comme suit: aménagement du programme d'assurance-maladie proposé antérieurement, augmentation de 5 gages de 3 cents l'heure et quatre semaines de vacances payées après 25 années de service.

Le syndicat

Le syndicat accepte l'interprétation de la compagnie à l'effet que cette offre forme un total d'environ 5 cents l'heure. Les officiers du syndicat disent en effet que l'augmentation des gages proposée est de 2.7 cents l'heure, et que les deux autres avantages équivalent à 2.3 cents l'heure. En langage syndical, on parle alors d'un "paquet" de 5 cents. Les négociateurs ont aussi noté que le contrat s'applique à compter de la date de la signature et soit en vigueur une année à compter de cette date. Le syndicat s'attendait à ce que le nouveau contrat soit rétroactif au 1er avril, date de l'expiration de l'ancien contrat. Les employés auraient ainsi retiré une paie rétroactive dans le cas d'une augmentation.

La compagnie

La compagnie semble fermement décidée à ne pas aller plus loin que son offre d'un "paquet" de cinq cents. Le président de la Stelco, M. H.G. Hilton, a écrit hier une lettre aux grévistes dans laquelle il établit clairement cette position.

"Nous espérons que vous ne serez pas induits en erreur, dit-il, et portés à croire que la compagnie a quelque chose de plus à offrir. A moins que vous n'hortiez votre syndicat à être réaliste et à régler la grève sur les bases équitables qu'offre la compagnie, j'ai bien peur que nous ayons tous à subir une longue grève."

La lettre de M. Hilton contient également des remarques qui ont soulevé la colère des négociateurs syndicaux.

"La crise dont j'ai parlé dans ma dernière lettre est arrivée, dit M. Hilton. Je regrette sincèrement les privations que vous et vos familles devez endurer comme résultat de la grève. Actuellement, il y a ici du travail assuré pour vous tous et ce, à des gages supérieurs en moyenne à ceux que vous pourriez obtenir n'importe où à Hamilton ou au pays. Alors que tant de personnes sont en chômage parce qu'elles ne peuvent pas trouver de travail, il semble tragique que des milliers d'autres personnes soient privées de leur emploi par une décision du comité des négociations du syndicat."

Les négociateurs syndicaux ont répliqué que les employés ont approuvé à l'unanimité la demande de 33 cents d'augmentation, et à plus de 90 pour cent le déclenchement de la grève. Ce sont eux qui font la grève et ils décideront quand elle sera terminée.

Piquetage paisible

Les piqueteurs de faction autour de l'usine s'en tiennent aux instructions de leurs chefs: ils prient de "garder cette grève dans la légalité". On n'a signalé aucun incident sérieux ni désordres, bien que tous les camions et voitures passant les barrières aient été stoppés et leurs occupants, interrogés.

construction ont passé sans encombre.

Par ailleurs, les contremaîtres et autres employés de surveillance, retenus pour s'occuper de l'entretien général de l'usine, se trouvaient dans l'établissement avant le début de la grève et ne l'ont pas quitté depuis. La compagnie leur fournit le logement et ils resteront probablement dans l'usine pour la durée de la grève.

LA VENTE DU LAIT

Les cultivateurs se prévalent de la loi des MAQ

"Les cultivateurs du Québec savent encore faire front commun et ils viennent d'en donner une preuve en manifestant leur volonté d'une façon éloquent dans des circonstances difficiles, dans un climat de crainte et d'appréhension", a déclaré aujourd'hui, M. Abel Marion, vice-président de l'Office des marchés agricoles du Québec, en commentant les résultats du scrutin tenu parmi quelque 4000 producteurs de lait fournisseurs des 22 laiteries de Montréal, au terme du dépouillement du vote tenu aux bureaux de l'Office, à Montréal.

M. Marion a révélé que 85.6% des 3.899 producteurs de lait impliqués dans un projet de plan conjoint ont déposé leur bulletin de vote et que 3.102, soit 79.6% des intéressés ont décidé de se prévaloir de la loi des marchés agricoles du Québec pour la commercialisation de leur lait et produits laitiers sur le marché de la région métropolitaine. Ces producteurs expédient tous les jours à Montréal environ 133.633 gallons de lait revendu par les laiteries sous forme de lait nature. En tenant compte de la valeur de cette production, l'Office a établi que le vote favorable au plan conjoint représente 81% de cette production.

M. Marion a qualifié d'incompréhensible et malhabile l'attitude d'un grand nombre de laiteries de Montréal qui ont mis tout en oeuvre pour faire échec au succès du projet de plan conjoint que viennent de se donner leurs fournisseurs de lait. Les laiteries incriminées ont ainsi couru le risque de créer un climat hostile dans les négociations qui suivront et de perdre ainsi le marché de la région métropolitaine. Il a fait remarquer que les laiteries ont ainsi fait la preuve qu'elles craignent perdre certains avantages inavoués qu'elles prétendent incompatibles avec une mise en marché ordonnée du lait nature, tenant compte des intérêts légitimes des producteurs et des consommateurs.

"Maintenant que le Marché de Montréal tombe sous sa juridiction, on peut s'attendre à ce que l'Office des Marchés prenne les mesures qui s'imposent afin de faire bien comprendre aux intéressés que de telles tactiques ne peuvent être tolérées dans l'intérêt même de toutes les parties en cause" a conclu M. Marion.

VENDREDI CHEZ EATON

Mallettes "Contoura" McBrine pour dames!

Imparfaites... Bien au-dessous des prix habituels!

Un achat très spécial Eaton de ces splendides mallettes représente une merveilleuse aubaine pour nos clientes! "Contoura" par McBrine — classées imparfaites par le fabricant... mais la plupart des petits défauts sont à peine perceptibles et ne devraient pas en affecter la durée. Trois dimensions dans le groupe, de jolis teintes "blé soleil" ou "gris Harris". Toutes ces mallettes sont recouvertes de tissu-Vinyl laminé sur solide cadre moulé, avec doublure de rayonne.

A. Mallette à maquillage Environ 14" x 9" x 8 1/2". A l'intérieur, quatre brides à flocons, une pochette à fermeture éclair, un miroir et un plateau.	B. Mallette fin de semaine Environ 21" x 16" x 6 1/2". Quatre pochettes (une à doublure à l'épreuve de l'humidité) et attaches.	C. Mallette Pullman Environ 28" x 19" x 8". Quatre pochettes froncées (une à doublure imperméabilisée) et attaches.
SPECIAL VENDREDI 16.98	SPECIAL VENDREDI 17.98	SPECIAL VENDREDI 26.98

COMPOSEZ PL. 9211 — Demandez le Service des Commandes. VALISES (RAYON 264), AU SIXIEME, CHEZ EATON

Faits divers

Quatre morts tragiques

QUEBEC. — Un cycliste de 11 ans, Claude BOURDEAULT, a été mortellement blessé par un camion, mardi, dans le quartier Limoilou, à Québec. Il a perdu la maîtrise de son vélo et est venu s'écraser contre le bord du véhicule.

LACOLLE. — Un garçon de 12 ans, Alain CLEMENT, de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, a été broyé à mort sous un tracteur, mardi, à Lacolle. La police a précisé que l'enfant aurait perdu la maîtrise du tracteur qui se renversa sur le côté. Dans sa chute, le garçon tomba sous le véhicule.

GÉRARD LEVEILLE, 45 ans, de Otterburn Heights, a succombé, hier matin, à l'hôpital Notre-Dame, aux suites de brûlures reçues mardi au cours d'un incendie à l'usine d'explosifs de la C.I.L. à McMasterville.

Pierre PRIMEAU, 68 ans, de Howick, a succombé hier, à l'hôpital Général de Verdun, des suites de blessures subies dans un accident d'auto survenu à Howick.

7 peintres blessés

QUEBEC. — Un échafaudage suspendu au-dessus du pont de l'île d'Orléans a soudainement cédé avec force à l'une de ses extrémités, hier, précipitant sept des 22 peintres qui y travaillaient, sur une rive boueuse du Saint-Laurent. Les sept hommes ont survécu à la chute de 45 pieds. Trois d'entre eux ont toutefois subi de sérieuses blessures. Les hommes étaient à peindre le dessous du pont qui relie la terre ferme à la rive nord de l'île. L'accident est attribuable au bris de l'une des 12 poutres de bois de 36 pieds de longueur et de six pouces d'épaisseur qui supportaient l'échafaudage. L'eau et une épaisse couche de boue et d'herbes ont amorti la chute des hommes. Le pont est situé à cinq milles environ à l'est de Québec. Il s'élève à 100 pieds au-dessus du fleuve à son plus haut point.

Vol de \$230,000

MARIEVILLE, Qué. — Des bandits armés, portant la cagoule, ont dérobé, hier, \$30,000 en argent et des obligations évaluées à \$200,000 dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans cette localité située à 30 milles au sud-est de Montréal, révèle la police.

Victimes de la route

OTTAWA. — Les accidents de la route ont fait en juin au Canada 297 victimes, soit dix de moins qu'en juin 1957. L'Ontario vient en tête avec 98 victimes (contre 100 l'an dernier), suivi du Québec avec 87 (contre 115 l'an dernier). En juin de cette année 3,106 personnes ont été blessées contre 3,207 en juin de l'an dernier.

Garden Center Theatre

VENELAND, Ont. — Un incendie a complètement rasé le Garden Center Theatre, l'un des plus grands théâtres d'été au Canada, 16 heures après la première représentation de la pièce de Tennessee Williams, "Cat on a Hot Tin Roof". Construite il y a un siècle, cette salle était entourée d'un motel et d'une garderie d'enfants, à quelque six milles à l'ouest de St. Catharines. M. John Prud'homme, propriétaire de l'entreprise, évalue les dommages à \$100,000.

Sur la Côte Nord

RIVIERE-AU-TONNERRE. — Un incendie a détruit lundi un entrepôt frigorifique et une usine de congélation dans ce petit village de pêcheurs de la Côte Nord, à 375 milles au nord-est de Québec, a-t-on appris hier. Personne n'a été blessé. La cause de l'incendie demeure inconnue. L'entrepôt frigorifique était la propriété du ministère provincial des pêcheries, tandis que l'usine de congélation était exploitée par la compagnie Coast Produce Registered. Une forte quantité de poisson a été consommée.

Avalanche: 30 morts

BOGOTA, Colombie. — La police a déclaré hier qu'au moins 30 personnes ont perdu la vie, mardi, ensevelies sous une avalanche sur une route montagneuse dans les Andes, à 125 milles à l'ouest de Bogota. L'avalanche a surpris les passagers de plusieurs autobus alors qu'ils étaient en train de dévaler la route qu'un glissement de terrain antérieur avait obstruée.

Cinq ans de prison

HULL. — Fernand Régimbald, 22 ans, appréhendé dans une banque par des policiers qui ont fait rater un vol à main armée, a été condamné à cinq ans de pénitencier, mardi. Régimbald s'était reconnu coupable d'une accusation de vol à main armée. Un mandat a en outre été levé contre Gilbert Emery, 22 ans, présumé complice de Régimbald, qui réussit à fuir la banque à l'arrivée des policiers.

EN PLEINE CRISE DU MOYEN-ORIENT

Le Parlement britannique s'ajourne pour deux mois

LONDRES. — La session du Parlement britannique s'est ajournée pour deux mois, mardi, non sans que quelques députés expriment l'avis qu'il n'est peut-être pas sage que les députés prennent des vacances en ce moment de crise au Moyen-Orient. La session reprendra le 23 octobre.

Des députés des deux côtés de la Chambre ont souligné des doutes quant à l'opportunité de ces vacances. Mais les quelques discours de cette veine ont été ignorés de la majorité des députés qui avaient de toute évidence hâte de retourner dans leurs circonscriptions.

Des rumeurs d'élections hâtives ont bourdonné toute la journée, à Westminster, et les députés ressemblaient à des abeilles pressées d'aller goûter du miel de l'opinion électorale.

Des députés du parti travailliste croient que M. Macmillan déclenchera des élections hâtives.

Grande-Bretagne: certains journaux croient que Margaret souhaite devenir le prochain gouverneur du Canada

LONDRES. — Le "Daily Express" croit aujourd'hui déceler dans les discours d'adieu de la princesse Margaret à la population canadienne un indice qu'elle aimerait devenir le prochain gouverneur général du Canada. Le journal dit que Margaret n'a certainement pas parlé à la légère lorsqu'elle a fait mention du Canada comme sa deuxième patrie et qu'elle a exprimé l'espoir de revenir avant longtemps en territoire canadien. "Tous ceci a été dit dans une déclaration soigneusement préparée, adressée directement à tout un peuple... Il est rare que la royauté démontre publiquement une telle "préférence" pour un secteur particulier de l'Empire". Le "Daily Mail" rapporte qu'il a été question, l'an dernier, de nommer la reine douzième comme gouverneur général du Canada. Ce projet aurait été repoussé par la reine parce qu'il aurait constitué un précédent pouvant mettre les autres pays du Commonwealth dans l'embarras. Le journal se demande si la déclaration de la princesse signifie qu'il y a eu depuis changement de politique au palais de Buckingham ou si la peuple du Canada court de son désir. L'article souligne que le gouverneur général, M. Vincent Massey, est âgé aujourd'hui de 71 ans et qu'il prendra probablement sa retraite l'an prochain.

POUR UNE ÎLE DESERTE

L'Argentine et le Chili aux prises; Risque de conflit

SANTIAGO. — Le gouvernement chilien a accusé l'Argentine d'agression, hier et a rappelé son ambassadeur de Buenos-Aires, par suite du conflit au large de l'extrême méridionale de l'Amérique latine, lie qui fait partie d'un archipel que le Chili prétend lui appartenir.

L'état-major chilien a placé toutes les forces armées sur pied d'alerte. Les permis d'entrée ont été annulés et les troupes ont reçu l'ordre de rester dans leurs casernes de manière à pouvoir entrer en action à quelques heures d'avis. Le président Carlos Ibáñez a convoqué le Sénat en session spéciale à huis clos: c'est la première fois depuis un demi-siècle qu'une pareille mesure est prise. Le Chili a élevé deux protestations auprès de Buenos-Aires au sujet du débarquement de marins argentins sur l'île précitée, le semaine dernière. Le gouvernement argentin (qui réclame aussi la possession de l'île) a répliqué que les marins argentins avaient débarqué afin de détruire des installations illégalement construites par le Chili et étaient repartis.

Le Chili prétend qu'en vertu d'un accord sur les frontières qui remonte à 1881, l'île lui appartient. L'Argentine rétorque que l'accord ne couvrirait pas cette île, que la question est toujours pendante et que le Chili n'a pas le droit d'y faire des travaux et d'y ériger quelque construction que ce soit. Etant donné la tension actuelle dans les deux pays, certains observateurs craignent qu'il y ait prochainement des engagements militaires à la frontière chilo-argentine. On s'attend cependant à l'éventualité d'un conflit généralisé.

A L'ONU

Conditions techniques idéales

NATIONS UNIES, N.Y. — Les représentants des 81 États membres ont à leur disposition toutes les facilités techniques imaginables pour permettre au monde de connaître leur point de vue sur la situation au Moyen-Orient.

La réunion a lieu dans une grande salle moderne, bleue et or. Chaque délégation a droit à 10 sièges dans la vaste enceinte qui est parfaite au point de vue acoustique, avec son toit de 75 pieds de hauteur en forme de dôme.

Les Nations Unies ont cinq langues officielles — l'anglais, le français, le russe, l'espagnol et le chinois. Les traducteurs occupent des cabines de verre installées le long des murs de côté. Au moment où un orateur parle dans l'une des langues officielles, les traducteurs spécialisés donnent la traduction simultanée dans les quatre autres langues.

Les délégués qui sont munis d'écouteurs peuvent entendre la traduction dans toute autre des cinq langues officielles, par le moyen d'un cadran qu'il placent au canal correspondant.

Les cabines de la presse, de la radio et de la télévision longent également les murs de la salle et l'orateur est placé sous la lumière de réflecteurs spéciaux pour la transmission par la télévision.

La salle peut accueillir, outre 810 délégués, 270 observateurs, 230 journalistes dans une section spéciale réservée à la presse, et 800 visiteurs dans les tribunes publiques.

Le président de l'Assemblée, sir Leslie Munro, de Nouvelle-Zélande, occupe un podium en avant de la salle. Sur un des côtés prend place le secrétaire général Dag Hammarskjöld et de l'autre côté, Andrew Cordier, directeur de cabinet du secrétaire général.

Derrière le podium, il y a le grand écran des Nations Unies. L'orateur prend place devant le podium.

Le veto des grandes puissances ne joue pas à l'Assemblée générale contrairement à ce qui se passe au Conseil de sécurité.

Majorité des deux tiers. Les résolutions doivent obtenir une majorité des deux tiers des délégués présents qui ont droit de vote, pour être approuvées par l'Assemblée.

Il y a deux "blocs" principaux — le groupe afro-asiatique avec 28 membres et le groupe latino-américain avec 20 membres. Mais il peut y avoir division au sein de chaque bloc et il n'y a pas nécessairement unanimité sur toutes les questions.

L'Union Soviétique peut compter sur les votes de huit pays communistes. La Yougoslavie, la 10e nation communiste, ne vote pas toujours avec le bloc soviétique.

A une session spéciale comme celle qui a commencé hier, le débat se poursuit en assemblée et non pas dans les différents comités.

Les négociations dans les comités jouent un rôle de première importance.

La session d'urgence est convoquée en vertu d'une résolution "d'union pour la paix" adoptée en 1950 pour permettre à l'Assemblée d'agir dans les cas où le Conseil de sécurité est paralysé par le vote des grandes puissances.



Aux Festivals de Montréal. — Le célèbre comédien français, Fernand Ledoux, est arrivé hier, à Montréal à bord d'un avion d'Air-Canada en provenance de Paris. M. Ledoux interprétera le rôle de Tartuffe de Molière dans le cadre des Festivals de Montréal. Le comédien (à gauche) a été accueilli à sa descente d'avion par M. Robert Letendre, président des Festivals. (Photo Air Canada)

LA SESSION FEDERALE

Débat violent et acerbe sur l'industrie textile

OTTAWA. — A la suite des violentes critiques de l'opposition sur l'augmentation des droits de douanes sur les importations de lainages britanniques, le ministre des Finances, M. Fleming, a accusé hier les libéraux de vouloir la mort de l'industrie textile canadienne.

A un certain moment, l'orateur adjoint intervint pour demander à M. Fleming de ne pas s'écarter de la question.

Le chef de l'opposition, M. Pearson, se leva pour demander que M. Fleming ait toute la latitude de poursuivre son "discours hautement protectionniste". "Discours compromettant" lança alors le leader du PSD, Hazen Argue.

Le ministre parlait de la protection tarifaire en général et des augmentations proposées sur les droits préférentiels des lainages britanniques en particulier. Ces droits seraient portés de 50 à 60 cents par livre sur les lainages anglais pour complets et à 55 cents sur les lainages pour manteaux.

Le débat la Session fédérale a pris fin par un vote de 118 voix pour et 32 contre, la majorité conservatrice l'emportant sur l'opposition des libéraux et du PSD.

M. Fleming a déclaré que M. Pearson avait donné un magnifique exemple de son habileté à parler des problèmes de la textile canadienne sans suggérer de solution.

M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonaville-Twillingate, a alors fait comprendre clairement que pour les libéraux, l'industrie du textile pouvait mourir si elle ne pouvait pas se sortir d'elle-même de son impasse.

Pas de solution. Les mesures que prend le gouvernement, a poursuivi M. Fleming, ne constituent pas une solution d'ensemble, mais cette question est liée au reste de la politique gouvernementale tel que son projet de revoir la législation sur le dumping.

Diefenbaker et les essais nucléaires

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé de nouveau l'espoir que les puissances de l'Ouest pourrissent venir à une entente avec l'URSS au sujet de la suspension des essais d'armes nucléaires.

En réponse à une question posée aux Communes par le chef parlementaire du PSD, M. Hazen Argue, M. Diefenbaker a déclaré, qu'une telle entente de-

l'industrie du textile, a-t-il dit, a vu ses problèmes prendre de l'ampleur sur le régime libéral. Le gouvernement d'alors n'a rien fait pour cette industrie.

Quant aux réactions plutôt mauvaises que cette mesure a suscitées au Royaume-Uni, il est vrai que bon nombre de journaux britanniques et une ou deux associations commerciales les ont exprimées.

Mais il est bien certain qu'une proposition de ce genre ne pouvait pas être accueillie avec des applaudissements. C'est cependant déformer les faits que de dire que cette réaction a été générale.

M. Pearson

M. Pearson a déclaré que, comme d'habitude, l'importance que donne M. Fleming à "ses tactiques tonitruantes et ronflantes" est en raison inverse de l'importance de la question.

Selon lui, la résolution sur l'augmentation des tarifs est "creuse, inefficace et sans utilité" et elle a "une portée dangereuse" parce qu'elle peut signifier un retour à la politique traditionnelle de protectionnisme des conservateurs.

M. Fleming a répliqué qu'il est faux de dire que le gouvernement a adopté une politique de haute protection. Le résultat de l'augmentation des droits se fera sentir par une augmentation de 15 cents sur un complet et de 25 cents sur un manteau.

M. Pickersgill a déclaré qu'il était difficile de concevoir une industrie "aussi peu indigène" au Canada. Les matières premières et les machines viennent de l'étranger et même la compétence technique.

Ce serait, selon lui, s'engager sur une "mauvaise voie" que de tenter de rendre la Canada indépendant en ce qui concerne les lainages "au détriment des autres Canadiens".

"Notre premier devoir est dû au Canada et aux Canadiens" a répliqué M. Fleming.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

La Chambre des représentants cite Goldfine pour outrage au Congrès

WASHINGTON. — La Chambre des représentants, par 352 voix contre 8, a cité hier M. Bernard Goldfine, le prodigue ami de l'assistant présidentiel Sherman Adams, pour outrage au Congrès.

L'accusation s'appuie sur le refus de M. Goldfine de répondre à 22 questions que lui a posées une sous-commission d'enquête, concernant surtout ses arrangements financiers avec une compagnie de Boston dont il contrôle les actions.

M. Goldfine s'est contenté de prétendre que les dites questions ne relevaient pas de la juridiction de la sous-commission d'enquête devant laquelle il comparait.

L'action de la Chambre ne convainc pas Goldfine de mépris, offense dont il pourrait être puni par une amende de \$1,000 et un an d'emprisonnement. Son cas est maintenant porté devant le procureur du district avec une recommandation de la Chambre pour que son cas soit envoyé devant un grand jury fédéral.

Par ce vote, la Chambre a largement donné suite aux arguments des membres de la sous-commission, en particulier ceux du président Oren Harris, démocrate de l'Arkansas, qui a dit: "C'est toujours sérieux de citer un citoyen pour outrage, mais c'est beaucoup plus sérieux encore de voir les travaux de cette Chambre contrecarrés par un individu."

Goldfine, qui a comparu devant la sous-commission comme témoin pendant huit jours, a cessé de répondre lorsqu'on s'est mis à le questionner au sujet des détails qu'il a effectués à la Boston Port Development Company. Goldfine détient la majorité des actions de cette société qui, en réalité, est une filiale d'une société contrôlée par Goldfine, la East Boston Company.

Les questions du comité laissent supposer que Goldfine avait emprunté \$104,973 de la Boston Port Development, avait obtenu d'elle une commission de \$30,000 et avait bénéficié d'intérêts de \$66,000 sur une hypothèque portant sur une édifice appartenant à Goldfine.

La sous-commission enquêtait sur le maintien par la Securities and Exchange Commission d'un cas contre la East Boston Company qui n'avait pas présenté de rapport financier depuis près de huit ans. La compagnie a payé déjà une amende de \$3,000 à ce sujet.

Adams a avoué qu'il avait eu connaissance de cette enquête faite sur la East Boston Company, mais a nié qu'il ait été dans la coulisse.

M. Gromyko n'a soumis aucun autre projet au sujet du Moyen-Orient, se disant convaincu que la résolution de son gouvernement offre une formule commode pour assurer le retrait des forces occidentales.

Enfin, il a évoqué implicitement l'idée d'une "conférence au sommet" en disant que Moscou reste prêt à consulter les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays si une quelconque solution valable pouvait découler de tels entretiens.

L'Europe occidentale applaudit au programme Eisenhower.

LONDRES. — Le programme du président Eisenhower pour le Moyen-Orient a été chaleureusement accueilli dans les capitales de l'Europe occidentale hier soir.

Dans les milieux officiels britanniques, on est pleinement d'accord avec la thèse du président suivant laquelle les Nations Unies devraient affirmer clairement leur volonté d'assurer la survie de la Jordanie en tant que nation.

La Grande-Bretagne qui a 3,000 parachutistes à Amman, aimerait qu'on en arrive à un règlement qui permettrait le retrait de ses troupes.

On considère à Londres la situation en Jordanie comme particulièrement grave, parce qu'en cas de suppression de ce pays, la guerre pourrait reprendre entre les Arabes et Israël.

Quant au projet du président concernant la création d'un fonds géré par les Arabes pour le développement économique de leurs pays et d'un programme d'assistance technique, on estime qu'il faudrait faire preuve de prudence pour éviter de donner l'impression que l'Ouest veut imposer ses conceptions aux Arabes.

On fait remarquer que les suggestions faites ces temps derniers par le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, en vue d'un règlement des problèmes du Moyen-Orient ont été vivement critiquées au Caire et dans les autres capitales arabes.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

par une amende de \$1,000 et un an d'emprisonnement. Son cas est maintenant porté devant le procureur du district avec une recommandation de la Chambre pour que son cas soit envoyé devant un grand jury fédéral.

Par ce vote, la Chambre a largement donné suite aux arguments des membres de la sous-commission, en particulier ceux du président Oren Harris, démocrate de l'Arkansas, qui a dit: "C'est toujours sérieux de citer un citoyen pour outrage, mais c'est beaucoup plus sérieux encore de voir les travaux de cette Chambre contrecarrés par un individu."

Goldfine, qui a comparu devant la sous-commission comme témoin pendant huit jours, a cessé de répondre lorsqu'on s'est mis à le questionner au sujet des détails qu'il a effectués à la Boston Port Development Company. Goldfine détient la majorité des actions de cette société qui, en réalité, est une filiale d'une société contrôlée par Goldfine, la East Boston Company.

Les questions du comité laissent supposer que Goldfine avait emprunté \$104,973 de la Boston Port Development, avait obtenu d'elle une commission de \$30,000 et avait bénéficié d'intérêts de \$66,000 sur une hypothèque portant sur une édifice appartenant à Goldfine.

La sous-commission enquêtait sur le maintien par la Securities and Exchange Commission d'un cas contre la East Boston Company qui n'avait pas présenté de rapport financier depuis près de huit ans. La compagnie a payé déjà une amende de \$3,000 à ce sujet.

Adams a avoué qu'il avait eu connaissance de cette enquête faite sur la East Boston Company, mais a nié qu'il ait été dans la coulisse.

M. Gromyko n'a soumis aucun autre projet au sujet du Moyen-Orient, se disant convaincu que la résolution de son gouvernement offre une formule commode pour assurer le retrait des forces occidentales.

Enfin, il a évoqué implicitement l'idée d'une "conférence au sommet" en disant que Moscou reste prêt à consulter les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays si une quelconque solution valable pouvait découler de tels entretiens.

L'Europe occidentale applaudit au programme Eisenhower.

LONDRES. — Le programme du président Eisenhower pour le Moyen-Orient a été chaleureusement accueilli dans les capitales de l'Europe occidentale hier soir.

Dans les milieux officiels britanniques, on est pleinement d'accord avec la thèse du président suivant laquelle les Nations Unies devraient affirmer clairement leur volonté d'assurer la survie de la Jordanie en tant que nation.

La Grande-Bretagne qui a 3,000 parachutistes à Amman, aimerait qu'on en arrive à un règlement qui permettrait le retrait de ses troupes.

On considère à Londres la situation en Jordanie comme particulièrement grave, parce qu'en cas de suppression de ce pays, la guerre pourrait reprendre entre les Arabes et Israël.

Quant au projet du président concernant la création d'un fonds géré par les Arabes pour le développement économique de leurs pays et d'un programme d'assistance technique, on estime qu'il faudrait faire preuve de prudence pour éviter de donner l'impression que l'Ouest veut imposer ses conceptions aux Arabes.

On fait remarquer que les suggestions faites ces temps derniers par le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, en vue d'un règlement des problèmes du Moyen-Orient ont été vivement critiquées au Caire et dans les autres capitales arabes.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

Cette question a fait l'objet de récents entretiens à Washington entre MM. Eisenhower, Dulles et Fanfani, premier ministre d'Italie.

La suggestion du président Eisenhower concernant la "trêve des propagandistes" a été également bien accueillie.

A Rome, les milieux gouvernementaux voient avec faveur l'idée d'un plan de développement économique régional. Cette idée correspond à celle du gouvernement italien qui ne voit de solution permanente aux problèmes du Moyen-Orient que dans une aide économique massive à cette région.

AUX COMMUNES

Le caricaturiste Lapalme "croque" les ministres

OTTAWA. — Les ministres du cabinet canadien ont depuis hier le redoutable honneur d'être la cible du caricaturiste Robert Lapalme. Le célèbre dessinateur, dont le talent caustique fait sourire ou crisper, selon le cas, est devenu hier membre "provisoire" de la tribune des journalistes des Communes Canadiennes, ayant dûment satisfait aux exigences des règlements de ce corps jaloux de ses privilèges. C'est que le caricaturiste du "Devoir" a décidé d'"avoir" le cabinet Diefenbaker de l'"Exécuteur". Muni de jumelles d'opéra, l'œil aux aguets, un sourire sarcastique aux lèvres, M. Lapalme a commencé à "croquer" les ministres avant de les "bouffer". Que sortira-t-il de son examen impitoyable du faciès de ces honorables messieurs? Déjà, pour se faire la main, M. Lapalme a glissé quelques croquis dans ses cartons, mais ils ne lui serviront que d'aide-mémoire. La création caricaturale viendra plus tard, et il comptait aux journalistes qui le regardaient travailler. Son humour acide se donnera alors libre cours. Il reste à savoir comment ces messieurs du "banque de la trésorerie" l'apprécieront.

NOUVELLES SYNDICALES

Voie maritime: M. Jodoin convoquera les syndicats

OTTAWA. — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, envisage de réunir les chefs des syndicats représentatifs environ 100,000 ouvriers, afin de trouver une formule qui empêcherait des heurts entre les divers syndicats intéressés à s'occuper des intérêts des employés de la Voie Maritime du St-Laurent.

Il est probable que cette réunion aura lieu à Ottawa en septembre.

Les syndicats invités seraient ceux des camionneurs, des débardeurs, des employés de chemin de fer, des marins et des employés de bureau des chemins de fer et compagnies de navigation, tous affiliés au CTC et qui comptent au Canada environ 100,000 adhérents.

M. D.F. Hamilton, secrétaire de la Fédération, a annoncé aujourd'hui qu'il a adressé une lettre au premier ministre l'informant que le gouvernement avait reçu de toutes les parties de la province des plaintes au sujet des pipe-lines, de la distribution du gaz et des méthodes de financement.

LE DEVOIR, MONTRÉAL, JEUDI, 14 AOÛT 1958

Programme d'Eisenhower pour une renaissance arabe

Le programme présenté hier devant l'Assemblée générale, par le président Eisenhower, pour résoudre la crise du Moyen-Orient mérite de réussir, non seulement parce qu'il mettrait fin aux conflits et aux dangers actuels, mais à cause de sa valeur intrinsèque. Dans ses dispositions principales c'est vraiment un instrument de pacification. C'est aussi, il faut bien le constater, un véritable renversement de la politique occidentale à l'égard du monde arabe.

Au moment où le président a prononcé son discours, ce programme était déjà prévu, quant à son orientation générale, car M. Eisenhower en avait indiqué les grandes lignes une semaine plus tôt, dans sa conférence de presse. Il avait alors annoncé, en plus de propositions pour la stabilité politique de cette région explosive, un projet pour le relèvement économique de ces pays sous-développés. Même si ce programme n'arrivait plus hier comme une surprise, les idées audacieuses qu'il comporte lui conservent un caractère en quelque sorte révolutionnaire, et il convenait que le président lui donne plus de relief en allant le soumettre personnellement aux Nations Unies.

Pour résoudre le problème qui a provoqué la session d'urgence de l'Assemblée, c'est-à-dire la présence de troupes occidentales au Liban et en Jordanie, le président a préconisé la solution que Washington demandait dès le début de la crise, c'est-à-dire l'envoi d'une force internationale des Nations Unies. Le président a dit que les troupes des États-Unis seraient retirées quand le gouvernement d'Israël constituerait le Liban la demandera ou lorsque, soit par suite d'une action des Nations Unies ou autrement, le pays ne sera plus menacé. On affirme à ce propos que le président élu, le général Chehab, ne souhaite pas le départ des troupes américaines avant qu'il ait pu lui-même assurer la stabilité du pays. Cela n'est pas incompatible avec sa déclaration que son premier objectif est le départ des troupes étrangères.

Quant à l'envoi d'une force internationale, la meilleure indication que l'idée est acceptée par les pays neutres c'est que la Russie a elle-même proposé cette solution mardi pour assurer le retrait des troupes américaines et anglaises du Liban et de la Jordanie. Les formules diffèrent, car Moscou propose la surveillance des frontières tandis que M. Eisenhower, bien qu'il n'ait pas donné de précisions dans son discours, serait plutôt favorable à l'envoi d'une force symbolique postée dans la capitale du pays menacé et non aux frontières.

M. Eisenhower a repris le projet d'une force permanente des Nations Unies, dont on parle depuis dix ans. Les forces internationales mobilisées lors de la crise de Suez pour garder la frontière entre Israël et l'Égypte n'ont pas un statut permanent. M. Eisenhower propose la création d'une force de paix permanente qui serait prête à se rendre dans n'importe quel pays menacé.

Afin d'assurer la stabilité de la région, le président a demandé une garantie des Nations Unies pour la sécurité et l'indé-

pendance du Liban après le départ des troupes américaines. Il a employé des termes moins forts au sujet de la Jordanie, se bornant à proposer une déclaration de nature à assurer la survie de cette nation. C'est que la Jordanie est un État artificiel de création récente, qui n'est pas viable économiquement. Le principal argument pour le maintien de la Jordanie, c'est que le partage du territoire entre les voisins provoquerait des conflits, notamment parce qu'Israël en voudrait sa part.

En plus de l'envoi d'une force internationale et d'une protection aux pays menacés, le président a proposé un contrôle des armements et de la propagande radiophonique dans la région. Si l'on arrive à quelque chose dans ces domaines, ce sera une extension notable des prérogatives de l'O.N.U.; une expérience réussie dans une région limitée serait fort utile pour préparer la voie à des contrôles plus étendus si l'on parvient un jour à un accord général de désarmement. Mais ces deux articles du projet seront peut-être les plus difficiles à faire accepter.

La partie fondamentale du programme est évidemment celle qui porte sur le relèvement économique de la région. Elle comporte deux propositions qui seraient étroitement liées et inséparables en fait. D'abord, une caisse de prêts pour le développement économique de ces pays, puis un programme d'assistance technique financé conjointement par les pays arabes, les États-Unis et d'autres pays dont probablement la Russie. L'aspect le plus révolutionnaire de la proposition, c'est que la caisse de prêt serait administrée par les pays arabes eux-mêmes. M. Eisenhower a demandé au secrétaire général de l'O.N.U. de consulter immédiatement les pays arabes afin de voir s'ils peuvent s'entendre pour la création d'un tel organisme de développement.

Cette caisse régionale de crédit serait alimentée non seulement par les pays étrangers, mais aussi par les États arabes qui tirent des revenus considérables de leur pétrole. Cette formule audacieuse pourrait supprimer l'un des griefs majeurs des Arabes contre l'Occident, puisque les royaumes du pétrole versées à des régimes oligarchiques serviraient, dans une certaine mesure tout au moins, au progrès et au bien-être des populations. Elle répond aussi à l'accusation d'impérialisme économique puisque ces crédits seraient administrés par les Arabes.

La coopération entre des régimes aussi hostiles ne sera pas facile à organiser. Mais cela correspond à une aspiration profonde du nationalisme arabe. Il est assez probable que ce projet conçu par un chef d'État occidental aura besoin d'être modifié pour s'adapter aux exigences d'une civilisation bien différente. Cela indique toutefois un renouvellement de la politique de l'Occident, une orientation beaucoup plus défendable, et le président avait raison, à propos des objectifs visés, de parler d'une véritable renaissance arabe. Ce coup de barre énergique du bon côté aidera à restaurer le prestige de l'Occident auprès des pays neutres.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

L'Acelf et le "français parlé" au Canada

C'est un grave problème de "la langue parlée" chez nous que l'Association canadienne des éducateurs de langue française consacrera son 11e congrès annuel, qui se tiendra à Chicoutimi du 19 au 23 août. On ne peut qu'applaudir au choix de pareil thème en souhaitant que les conférences et les discussions dont ce congrès sera l'occasion, soient suivies de mesures efficaces.

Depuis quelques années, leur valeur mais qui laissent un nouvel intérêt et une inquiétude de nouvelle se manifestent au sujet de l'évolution et de l'avenir de la langue française au Canada. Personne ne contestera le bien fondé de cet intérêt et — moins encore — de cette inquiétude. Jusqu'ici toutefois, congrès, causeries, débats, livraisons spéciales de journaux et de revues, s'ils ont alerté la vigilance de certains milieux n'ont pas entraîné d'amélioration sensible ni enrayé le processus de dégradation du français parlé chez nous.

On épiloguera longtemps encore sur les causes d'un état de choses qui revêt des proportions alarmantes: on fera le procès de la famille, de l'école, d'une certaine radio, de l'influence envahissante des U.S.A. etc. Toutes analyses qui ont

Le contexte économique-social

Et toute tentative sérieuse dans ce sens doit tenir compte de deux facteurs dont on veut espérer que le prochain congrès ne les ignorera pas. Le premier, c'est que la langue est un phénomène de civilisation et que, chez nous plus qu'ailleurs, son évolution est étroitement liée à celle même du groupe ethnique franco-canadien.

Un peuple politiquement dominé, économiquement asservi,

en demi-rupture avec les sources profondes de sa culture, en désarroi quant au sens même de son destin, peut-il avoir le souci de la qualité de la langue, être, même confusément, sensible à l'impératif de sa sauvegarde? Poser le problème de la langue en l'isolant artificiellement du contexte économique-social où se meut le peuple canadien-français est une imposture. C'est peut-être là une cause de l'échec presque complet des efforts tentés jusqu'à présent pour redresser la situation.

L'autre élément à retenir (et qui découle d'ailleurs du premier) est l'urgence de mesures précises, limitées mais efficaces. L'amélioration, mieux la survie de la langue ne sera vraiment assurée que lorsque le Québec aura retrouvé, avec le sens de sa dignité, les moyens de sa liberté et de son épanouissement. Cela ne veut pas dire qu'en attendant il faille se croiser les bras. Une action féconde reste possible dans une certaine mesure.

Les diplômes

C'est là-dessus que pourra s'interroger utilement le congrès de Chicoutimi. Et cela,

La revanche de M. Faubus

De notre correspondant particulier
 Ivan PHILIPS

La bouche fendue jusqu'aux oreilles dans un rire triomphant, les doigts de la main droite levés en V, le gouverneur de l'Arkansas ne cachait pas sa joie aux nombreux admirateurs venus le saluer au lendemain de sa victoire. Il y avait de quoi: le célèbre Orval Faubus, l'homme de Little Rock, le gouverneur qui avait défié Eisenhower et que seules "les baïonnettes fédérales" avaient pu réduire, le symbole de la ségrégation perdurante venait de prendre sa revanche.

Il s'était fait plébisciter par son peuple, et les citoyens de l'État souverain d'Arkansas (des moins les 500,000 blancs et les 65,000 noirs qualifiés pour voter) avaient fait pour Faubus ce qu'ils n'ont fait qu'une fois dans toute leur histoire: le nommer gouverneur pour la troisième fois consécutive.

La marge victorieuse était étonnante, elle aussi: Faubus a érasé ses deux adversaires, réunissant plus du double de leurs suffrages combinés. Et pourtant eux aussi se déclaraient partisans du maintien de la ségrégation. Mais, timides, ils se refusaient à utiliser la milice d'État pour résister à un ordre fédéral; Faubus, lui, ne s'embarrassait d'aucune rhétorique: non seulement, il ne regretait rien, non seulement il estimait avoir agi correctement en faisant appel à la Garde Nationale pour barrer la route aux étudiants noirs, mais si c'était à refaire, il le refait. Le peuple d'Arkansas a reconnu sa voix: il a élevé Faubus sur le pavois national.

Le raidissement du Sud

On ne s'y trompe pas en Amérique: la revanche d'Orval Faubus dépasse le cadre de Little Rock et de l'Arkansas. Elle signale une volonté renforcée de résistance, commune aux États du Sud. "La volonté du peuple est souveraine", entend-on dire: on ne nous imposera pas une intégration que la population locale rejette dans un vote librement exprimé.

De récentes statistiques portant sur la situation scolaire dans 17 États du Sud et de la périphérie établissent qu'il existe 777 districts intégrés, contre 2,122 districts où la ségrégation est maintenue. Encore convient-il de souligner que 762 des districts intégrés se trouvent dans les États à la périphérie du Sud (border states) et qu'on n'en compte aucun dans le Sud profond.

De plus en plus, les États intéressés se retranchent derrière une arrière "légalité". Nous mettons le mot entre guillemets, car il peut paraître étrange d'invoquer la loi quand son symbole le plus éminent, la Cour suprême, a proclamé l'illégalité de la ségrégation scolaire dès le 17 mai 1954. Mais les États se retranchent derrière la "légalité" pour ne pas se laisser entraîner par la loi. Onze États du Sud ont ainsi adopté 196 édits protégeant la ségrégation raciale dans les écoles publiques; 21 de ces lois ont été approuvées dans la seule année 1958, venant renforcer l'édifice légal défensif érigé par 5 États du Sud profond depuis la date fatidique de 1954. Ces dispositions ont pour effet de fermer la porte à la fermeture pure et simple des établissements scolaires menacés d'intégration forcée.

En Virginie, un juge fédéral de district vient d'interpréter la latitude laissée par la Cour suprême (préconisant l'intégration "avec toute la promptitude possible") en fixant la date d'intégration effective à 1965. Le juge américain base son verdict de 32 pages sur les paroles de Solon, le sage de la Grèce antique, pour qui la loi est la base de la civilisation. Mais les États se retranchent derrière la "légalité" pour ne pas se laisser entraîner par la loi. Onze États du Sud ont ainsi adopté 196 édits protégeant la ségrégation raciale dans les écoles publiques; 21 de ces lois ont été approuvées dans la seule année 1958, venant renforcer l'édifice légal défensif érigé par 5 États du Sud profond depuis la date fatidique de 1954. Ces dispositions ont pour effet de fermer la porte à la fermeture pure et simple des établissements scolaires menacés d'intégration forcée.

Le fait est que le juge en question, et toutes les personnes d'esprit rassis, reconnaissent aujourd'hui la nécessité de pré-

d'autant plus qu'il s'agit cette fois d'un rassemblement d'éducateurs, c'est-à-dire du groupe d'hommes et de femmes les plus susceptibles d'infléchir l'évolution de la langue parlée chez la jeunesse. On ne saurait sans injustice ni sans ridicule exiger d'eux qu'ils corrigent les causes fondamentales de la dégradation de la langue: on peut légitimement attendre qu'ils "limitent les dégâts". Trop d'éducateurs ont paru, un temps, indifférents à cet aspect de la formation de la jeunesse. Le réveil amorcé depuis quelques années et que consacre le congrès de l'Acelf devrait assurer un redressement.

Espérons que cette méditation collective nous vaudra enfin quelques mesures très concrètes: l'une des plus efficaces consisterait peut-être à faire de la qualité de la langue parlée une condition de l'obtention des diplômes aux divers niveaux, notamment dans ces institutions de première importance que sont les Ecoles normales. Un congrès comme celui de l'Acelf ne se justifie que s'il est suivi d'une action énergique.

J.-M. LEGER



Baptiste: "Excusez-vous, au moins!"

Lettre au "DEVOIR"

L'euthanasie intellectuelle

Monsieur le directeur,

Il n'est rien de tel que le Département de l'Instruction Publique, dirait Pascal: immuable dans ses principes éternels, d'une mobilité infantile dans ses directives, ses programmes et ses manuels.

Les examens de juin dernier fournissent une matière abondante à la réflexion de ceux qui veulent bien s'interroger sur la situation présente et future de l'enseignement contrôlé par ledit Département. Il n'y a pas de quoi reprendre en choeur l'hymne provincial à la louange "du meilleur système d'éducation qui existe au monde". (bis)

On objecte que le Département doit tenir compte des écoles du milieu rural qui sont dans un état pitoyable quant au personnel: les élèves formés dans ces conditions ne seraient pas en mesure de répondre à des questionnaires intelligents. Mais ce n'est pas excuser le Département que d'agiter pareil épouvantail; c'est vouloir couvrir un vice sous un autre vice non moins honteux. Car si les justes revendications des professeurs n'étaient pas étouffées par des sermons ou des ordres intéressés (pour exemple type, certaine circulaire de M. le Surintendant de l'Instruction Publique aux commissions scolaires) invitait ou obligeait à la pratique désintéressée de la charité parfaite, peut-être ces milieux sous-développés seraient-ils en meilleure posture.

En juin dernier, certains questionnaires étaient d'un ridicule avancé. Voyez plutôt. En neuvième année, les élèves avaient à "expliquer" un texte donné d'abord en dictée. Ce texte commençait ainsi: "De toutes les institutions, la famille est la plus ancienne." Il a fallu du génie ou presque aux auteurs du questionnaire pour poser à l'élève l'insidieuse question que voici: "Citez la phrase du texte qui prouve que la famille est la plus ancienne des institutions terrestres." Faut-il s'en prendre ici au milieu rural plutôt qu'aux méthodes départementales?

Que dire des examens de Religion et d'Histoire? Le fin du fin pour l'élève, c'est de pouvoir trouver à quelle page de son volume se logent les réponses aux questions posées. Si on veut faire comprendre par là que la religion n'est pas affaire de "par coeur", mais de compréhension, d'adhésion de la volonté, d'admiration, le principe. Mais alors, soyons logiques jusqu'au bout et supprimons tout manuel à l'examen: si l'élève a compris sa matière, s'il vit la doctrine étudiée, on se demande pourquoi l'embarrasser d'un manuel? Et puis, est-ce donc la spontanéité historique que l'on veut préserver en remettant à l'élève son manuel d'Histoire pour qu'il y cherche les réponses?

Mais peut-être que les correcteurs de ces examens compensent par leur rigueur ce que tout le système a d'amollissant. Ne comptez pas là-dessus, chers parents qui confiez vos enfants au Département pour qu'on leur enseigne quelque chose. Les correcteurs, dans une grande proportion, s'énervent (c'est-à-dire perdent leurs nerfs) dans cette atmosphère chloroformée: ils évitent de se faire du tort mutuellement (un autre a dit récemment que les consignes officielles obéissent dans ce sens). Et puis, toute l'année ils ont "sonné" les notes de leurs élèves, multipliant les 80/100 pour que "ça paraisse bien" aux yeux des parents enchanés d'avoir de si bons professeurs et surtout de si bons enfants, si bien doués; comment espérer qu'à la fin de l'année ces correcteurs se mettent à un régime spartiate? Dans une classe de Neuvième année, 5 élèves conservent aux examens de juin le maximum des points en Religion, et 5 autres le maximum en Géographie. Un professeur qui a corrigé quantité de copies de ces élèves au cours de l'année affirme que certains de ces héros faisaient régulièrement 5, 10 fautes de français à la page, sans parler des "aneries" dans le raisonnement. Et voilà qu'aux examens tous ces élèves, par enchantement, présentent des copies parfaites, excellentes, dignes de toute louange. Allez! comédiens de correcteurs! Ces notes superbes n'im-

(Suite à la page 3)

Si la législation prévoit les délits et les sanctions vis-à-vis des adultes, il n'en reste pas moins qu'une attention minutieuse doit être portée sur l'enfance et l'adolescence. En ce cas, la législation doit s'orienter franchement vers une "rééducation", une "réhabilitation". Il y a peu longtemps par malheur que l'enfance et l'adolescence ont leurs propres tribunaux.

Pour sauvegarder les citoyens contre les moyens d'informations immorales et les déviations sexuelles, la législation doit prévoir un double aspect: 1) Prévenir les dangers à la cause de la fragilité humaine (légalisation préventive ou prophylactique) 2) Prendre des mesures de redressement qui s'imposent (légalisation curative ou médicale).

Il n'est pas un pays dépourvu de toute législation en matière de moralité publique. Il s'agit ici d'en étudier les modalités plus ou moins conformes avec la saine raison et la loi naturelle. Le premier devoir de l'État est la protection des droits individuels. Le pouvoir législatif doit expliciter le droit naturel: par exemple, il détermine ce qui est obscène et pornographique. Le pouvoir exécutif doit assurer l'ordre public. Le pouvoir judiciaire doit enfin punir la violation de l'ordre: la police et la justice sont nécessairement réservées à l'État, qui doit mettre la force au service du droit.

Il va sans dire que dans cet exposé, il s'agit non pas du fait interne ou de la moralité d'un acte commis personnellement: il s'agit ici d'actes qui peuvent porter sur le scandale, qui ont une répercussion sociale dans un groupe donné. Nous avançons qu'il n'est pas facile de légiférer sans aucune nuance en certaines matières: c'est le cas de la littérature. Quand donc un

livre est-il franchement obscène? Si c'est un illustré, c'est assez facile à constater. Si un imprimé qui, au prime abord, se donne comme sérieux et cependant, par endroits, glisse des descriptions lascives et provocantes, il faudra doser le degré de nocivité. C'est pourquoi les notes morales établies plutôt par des moralistes que des juristes, dénommeront un livre: "franchement mal", ou "à déconseiller", ou pour "adultes" et enfin "pour tous".

Le droit pénal était dans la plupart des cas, correctif, jusqu'au 19ième siècle. Mais la naissance de la psychiatrie, des sciences de l'homme ont réprovoqué la justice qui intervenait sans établir de distinction entre les délinquants, qu'ils soient adultes ou adolescents. Disons que ce n'est qu'en 1899 que l'on vit apparaître la première législation applicable aux jeunes délinquants (État de l'Illinois, E.U.). Souvent l'adolescent est moins responsable que victime d'influences néfastes, il lui manque de critères pour juger la valeur exacte de ses actes; et l'on remédie à cet état de carence par l'éducation et non par un châtiment. C'est pourquoi la législation, dans bien des cas, doit prendre un caractère éducatif, curatif, plutôt que pénéral.

L'on est trop porté à oublier que c'est en grande partie dans l'enceinte des familles, des unions conformes au droit naturel, que se prépare la destinée des États. "La cité est ce que la font les familles" (Cicéron, de Re Publ.).

La société civile doit protéger la famille en ses assises essentielles, en abolissant le divorce, en réprimant plus sévèrement l'adultère, en ne reconnaissant pas légalement l'union libre, la prostitution, l'avortement, les méthodes anti-conceptionnelles.

L'Union nationale...

(Suite de la page 14)

d'avantage l'industrie du tourisme en Gaspésie et à traité de l'aide qu'un gouvernement libéral apporterait à nos pêcheries maritimes de la Gaspésie et de l'est du Québec.

L'Assemblée était présidée par M. André Dubé, président de l'Association libérale du comté de Bonaventure. Les orateurs qui accompagnaient M. Lesage étaient: M. Gérard D. Lévesque, député provincial du comté de Bonaventure, l'hon. Hector Laferté, leader du parti libéral au Conseil législatif, M. Benoit Boulanger, président de la Jeunesse libérale de la province de Québec, M. John Sheehan, M. le notaire Albert Béchard. Il a été remercié par M. Bona Arsenault.

L'Assemblée de Gaspé a été présidée par M. Florian Roussel, président de l'Association libérale de Gaspé-Sud et professeur au Séminaire de Gaspé. C'est le Dr Guy Fortin qui a été invité à présenter le chef du parti libéral provincial. Les autres orateurs étaient: M. Louis Dolron, ex-candidat provincial de Gaspé-Sud, M. Gérard D. Lévesque, M. Benoit Boulanger et M. Terence Pigeon.

L'hon. Lesage a accusé le gouvernement Duplessis d'avoir dépassé les limites de la plus élémentaire décence et de saper à sa base même les principes fondamentaux de la démocratie.

Il a vertement dénoncé le "family compact", ou népotisme, institué par l'Union nationale au défi de la population et aux dépens des intérêts du peuple. Il a accusé les ministres de l'Union nationale et leurs parents de compter parmi les profiteurs des mieux protégés du gouvernement Duplessis.

Ce népotisme corrompu, a déclaré M. Lesage, s'étend même à la Gaspésie, où M. Michel Pouliot, fondateur, président et gérant-général de la Cie trans-gaspésienne aérienne reçoit des contrats par l'intermédiaire de son père, le Dr Camille Pouliot, ministre de la chasse et de la pêche dans le gouvernement Duplessis.

Citant les comptes publics, le chef du parti libéral, a déclaré qu'au cours du dernier exercice financier, en une seule année, le fils Pouliot a reçu du ministère dirigé par son honorable père, environ vingt-cinq mille dollars (\$25,000) sous forme de contrats d'aviation.

Une enquête, ajouta-t-il, devrait être tenue non seulement sur les opérations de cette compagnie, qui fait de florissantes affaires à même le budget de la Province, transmis de père en fils, mais également sur la façon dont cette Corporation a acquis les propriétés qu'elle détient présentement.

La crise morale...

(Suite de la page 2)

aux attaques mordantes de Dos Passos et à l'amertume de Steinbeck.

"Les artistes aussi sont touchés... confinant le monde aux limites insignifiantes de l'esprit individuel".

"... Il existe aussi maintes preuves que l'homme moyen est également touché."

"Quel est l'éducateur d'aujourd'hui qui parle de l'âme de ses élèves? Même le mot d'intelligence a perdu son ancienne valeur et on l'identifie maintenant avec un squelette sans chair qu'on appelle Q.I. quotient intellectuel".

M. Smith a terminé en insistant sur la nécessité pour les collègues de se forger une véritable philosophie de l'éducation.

Lettre au Devoir...

(Suite de la page 4)

pressionnent que les niais, et votre indulgence guimauve avilit très efficacement les intelligences comme d'autres avilissent les caractères et les âmes. Seulement, en présence de ces résultats mirifiques, les professeurs se féliciteront entre eux, l'inspecteur du district sera "aux oiseaux", l'inspecteur régional jublera, et cette allégresse communicative répandra l'euphorie dans les âmes de ceux qui président aux destinées de notre enseignement départemental. Heureux régime qui fait tant d'heureux à si peu de frais! Pourtant, comme le dit Saint-Exupéry il s'agit bien plutôt de savoir quelle espèce d'homme est heureux...

Les manuels scolaires de nos élèves? Au gré des saisons, des courants politiques chauds ou froids, ils se succèdent à un rythme vraiment moderne: les élèves ne sont pas familiarisés avec la grammaire Robert que déjà Grevisse leur est imposé; et quand ils commencent à comprendre ce dernier, la grammaire Laurence vient culbuter les précédentes, en attendant le prochain "arrêté" du mois d'octobre ou de janvier qui décrètera seul valable un manuel plus à la page. Le malheur, c'est que seuls les manuels sont à la page: les élèves, eux, ne peuvent se mettre au pas avec l'aisance qu'ont acquise à ce jeu les penseurs du Département.

Je terminerai par l'exemple que me fournit une maison d'enseignement secondaire. Les élèves de cette institution, partagés en deux groupes selon leurs aptitudes intellectuelles, suivent soit le cours classique en dépendance de l'Université, soit le cours général relevant du Département de l'Instruction publique. On avait organisé les études du cours général en inscrivant bien plus de l'esprit, du programme et de l'honneur de l'Université que de ceux du Département. C'est ainsi qu'en huitième année, les élèves ont 10 heures de français par semaine, 9 heures en Neuvième année, et ainsi de suite. Les élèves font de l'analyse et de l'étude de textes à un rythme et selon une méthode qui ferait fuir d'épouvante les natures délicates du Département (il paraît, d'ailleurs, que les disciples fervents et aveugles des méthodes départementales qui subsistent encore dans cette maison sont encore scandalisés qu'on ait exigé des élèves pareil effort).

Or, dans ces classes privées des meilleurs élèves, les moyennes aux examens de juin atteignent les notes fabuleuses de 84/100. Ce qui prouve deux choses: que l'ensemble des autres candidats est faiblement capable, et que les méthodes d'enseignement qui ressemblent le moins à celles prônées par le Département ont toutes chances d'apporter les plus heureux résultats même aux examens du Département. L'importance "excessive" donnée au français, au français culturel (et non à l'analyse de textes infantile conforme à la tradition du Département), bien loin de compromettre le succès dans les autres matières, l'a rendu possible.

La conclusion? Elle s'impose d'elle-même, je crois: au Département et aux professeurs qui s'inspirent de son esprit il reste à faire un effort énorme pour se dégarer de la médiocrité intellectuelle et s'orienter vers une formule d'enseignement secondaire qui soit moins primaire, qui fasse moins de concessions à la facilité sous toutes ses formes et à des objectifs basement utilitaires.

Enquête...

(Suite de la première page)

pas évaluer la mèche et donner le moindre indice de ses intentions.

Naturellement, des contre-attaques se préparent de la part des libéraux. Jusqu'à présent, ils ont laissé l'initiative aux conservateurs et aux sociaux-démocrates mais le moment n'est pas loin où ils gagneront. Ils ont déjà commencé leur contre-offensive en obtenant que tous les membres du comité — et non seulement M. Walker — aient en mains les documents dont celui-ci disposait jusqu'à présent en toute exclusivité. Quelques-uns parlent de conspiration contre les Canadiens français spécialement impliqués: l'ancien ministre Fournier, l'ancien ministre de la Reine Cloutier, le constructeur Miron Frères, l'architecte Cormier, etc.

D'autres affirment que le général Young, sous-ministre des travaux publics, dont le témoignage a fait sensation, satisfait une vieille rancune contre M. Fournier, ayant été le clan Winters (Robert Winters, successeur de M. Fournier aux travaux publics). Même au risque de se perdre eux-mêmes, quelques-uns veulent relever certaines "extravagances" dans la construction de l'immeuble de la Société centrale d'hypothèque et de logement à l'époque où M. Young en était le président, etc. Mais de leur propre aveu, la pente est dure à remonter et l'impression persistera longtemps que tout n'a pas marché rond dans cette affaire.

Le plus grave, c'est justement cette conclusion hâtive à laquelle certains membres du comité et certaine partie de l'opinion en sont venus. Et voilà pourquoi l'explosion que M. MacNaughton a jusqu'ici évitée pour ne pas produire dans la rédaction du rapport final du comité. Les passions couvent visiblement. C'était à prévoir. Une fois l'enquête du comité terminée, rien n'empêchera les députés de tous les partis de l'exploiter à leurs fins propres. C'est de bonne guerre mais ça peut devenir injuste.

Au fond, si le comité en venait à la conclusion qu'une enquête royale est nécessaire, l'opinion serait peut-être plus satisfaite que par le procès expédié qui se poursuit présentement.

Deux triomphes...

(Suite de la page 14)

Fait extraordinaire, au moment précis où S. Em. le cardinal Valerio Valeri déposait la couronne précieuse sur la tête de la Madone miraculeuse, le soleil est apparu. Un firmament couvert de nuages nous l'avait dérobé, cette journée-là. Les rayons arrivèrent directement sur la statue: on aurait dit qu'ils n'éclairaient que l'endroit où se trouvait la Madone. Cette dernière ainsi que la couronne en or, garnie de diamants, reflétaient la lumière sur la foule exubérante de joie. Cela a duré tout le temps de la consécration du Canada au Cœur Immaculé de Marie et à Notre-Dame du Cap, la vierge des cœurs.

Après cette cérémonie qui a duré quelques minutes, le soleil est retourné derrière les nuages. Les journaux et la radio ont rapporté le fait dans leurs communications. Des témoins ont même établi un rapprochement avec les phénomènes de Fátima. Par le sourire, la ciel nous avait manifesté son approbation et sa joie.

Roméo Juneau, o.m.i.

Place Ville-Marie...

(Suite de la première page)

hier, c'est qu'il y a encore huit noms sur la liste".

Le maire n'insiste pas et l'incident est clos.

Résumé des débats. Tous ces incidents se sont produits après plus de deux heures de débats. Hier après-midi c'est le conseiller H. H. Klinger qui a parlé le premier. Il s'est dit favorable à ce que les expropriations nécessaires à l'élargissement des rues Cathcart, Université et McGill College soient entièrement payables par la Cité, parce que le développement de ce secteur profitera à toute la population.

Le conseiller J.-R. Bonnier a tenté d'établir que la compagnie Webb & Knapp avait été intéressée à venir s'établir dans le secteur parce qu'elle croyait que la ville procéderait aux améliorations selon le plan d'ensemble dressé en 1947. M. Bonnier reconnaît que ce développement apportera à tout le secteur des affaires une plus-value très considérable. Il ajoute cependant: "Je n'ai pas à discuter si nous ne devons ou non changer une partie du coût des expropriations aux propriétaires riverains, parce que je ne suis pas un expert dans cette question".

M. Bonnier insiste cependant pour que l'administration procède instantanément à l'homologation du territoire borné par la limite nord des lots abouissant à la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke, entre les rues Mansfield et Victoria afin d'empêcher la spéculation.

M. Pierre Desmarais

M. Pierre Desmarais qui avait exposé son point de vue la veille a repris la parole pour tenter de ramener le débat à la question en litige. On invoque toutes sortes de raisons, dit-il, qui sont uniquement le fruit de l'imagination. Il n'y a qu'une question et c'est M. Lafaille lui-même qui la pose lors de la précédente assemblée du 29 juillet: est-ce que la Cité doit payer 100 p.c. des expropriations ou faut-il faire porter une partie du coût sur les propriétaires riverains?

Depuis que dure ce débat, poursuit M. Desmarais, il a été établi bien clairement que l'on procède au petit bonheur. Il n'y a pas de barèmes. Pour ma part je soutiens qu'il n'y a pas de péril en la demeure et que l'administration pourrait fort bien demander au directeur du service d'urbanisme de préparer des normes. Le projet Ville-Marie va continuer d'avancer et l'on pourra, j'en suis certain, procéder à l'élargissement des rues avant que le premier édifice ne soit construit.

Puis M. Desmarais souligne quelques-uns des arguments "fantaisistes" apportés par certains conseillers. On a entendu dire, dit-il, que l'évaluation du projet sera de \$65,000,000. On a même ajouté que l'on basait ces calculs sur l'évaluation de l'hôtel Queen Elizabeth. Or, j'apprends par ailleurs que l'on n'a pas encore établi l'évaluation foncière de cet édifice.

On dit que la Cité va rembourser ses dépenses en trois ou quatre ans. Encore-là je tiens à faire remarquer qu'avant que les édifices nouveaux aient été construits, avant que leur évaluation ait été établie, ce n'est pas avant deux ou trois ans que la Cité pourra commencer à retirer des taxes.

On a allégué qu'il fallait aider les promoteurs de ce grand projet parce qu'ils ont de grandes visions. C'est un principe archaïque. Il nous faut aussi protéger le petit et voir à ce qu'il ne paie pas pour les gros.

On nous a parlé du métré, de l'autoroute est-ouest, et de quantité d'autres projets. Tout le monde sait que la ville n'est pas en posture financière pour réaliser ces projets. On invoque un tas de chimères pour faire passer ce projet, on ne semble pas vouloir débattre le fonds de la question.

En résumé, dit M. Desmarais, je dirai que le gouvernement municipal est établi pour protéger tous les contribuables, petits et gros. Aujourd'hui nous allons poser un principe dangereux qui nous engage pour l'avenir.

Si aujourd'hui nous acceptons de faire un cadeau, demain nous ne pourrions pas refuser une autre demande.

En terminant M. Desmarais a demandé au président de l'écrit de faire préparer un amendement au projet de règlement d'emprunt qui permettrait au moins de respecter le principe de la répartition.

Projet indépendant

M. Roland Boire, du Mont-Real Junior Board of Trade a fait valoir que le projet Ville-Marie est tout à fait indépendant du projet d'aménagement de rues dans le secteur centre de la ville. Il ne faut pas perdre de vue, dit-il, qu'il faudrait faire ces améliorations même si l'on n'avait pas question du projet Ville-Marie.

Concernant l'évaluation municipale probable du projet, M. Boire soutient qu'il ne peut y avoir de comparaison avec l'édifice de la Sun Life qui est d'un tout autre style.

M. Boire dit enfin que le centre Ville-Marie procurera du travail à des milliers de Montréaliens "qui n'habitent pas tous l'ouest de la ville".

M. Lucien Croteau

Le conseiller Lucien Croteau, chef du Ralliement a prononcé son premier discours depuis son retour au Conseil. Il a soutenu que les améliorations dans le secteur profiteront à toute la population. Pour cette raison, le coût doit être réparti sur toute la ville.

M. Croteau a soumis cependant un nouvel argument. "Nous nous devons dit-il, de faire porter les frais de ces expropriations sur toute la population afin d'établir le précédent. Et quand il faudra faire

portance dans des quartiers plus pauvres, nous n'aurons plus à hésiter, car alors il ne sera plus question de faire porter un fardeau trop onéreux à une population moins riche."

M. Croteau a souhaité que dès cet automne le gouvernement provincial adopte une législation qui permettra de faire porter le coût des grands travaux sur toute la région métropolitaine.

Ensuite M. Croteau a noté que les promoteurs du projet Ville-Marie prendraient à leur charge plusieurs services qui rapportent beaucoup à la Cité. Ce projet, dit-il, comprend des espaces de stationnement pour 5,000 voitures. Ce sera donc une partie de la solution à notre problème de stationnement. De plus, on amènera une grande voie de 100 pieds de largeur sous la place Ville-Marie et qui reliera la rue McGill College. Tout cela, dit-il, sera payé par les promoteurs. C'est donc dire qu'ils feront un cadeau à Montréal. Nous sommes prêts à aider l'entreprise privée qui veut s'intéresser au stationnement. Eux il nous en donneront des terrains de stationnement.

Et M. Croteau d'ajouter: "On fait de la démagogie en disant que nous faisons payer les petits pour les gros. En établissant le principe des grandes améliorations payées par toute la population, lorsque nous réaliserons de grands projets dans l'est ou dans St-Henri, ce sont les gros qui paieront pour".

Le conseiller René Cloutier a demandé à l'honorable conseiller législatif, président du comité exécutif (ce qui a bien fait rire les conseillers) pour qu'il administre cette telle ment émise à venir en aide à "ces millionnaires".

M. Savignac a répondu qu'il n'avait tenu compte que des recommandations du service d'urbanisme et qu'il était heureux de constater que le conseil législatif, président du comité exécutif, en décidant d'élargir ces rues, avait eu pour effet d'attirer "ces hommes d'affaires aux idées lumineuses" à venir s'établir dans le centre de Montréal. Et M. Savignac d'ajouter: "Je ne vous ai pas répondu en tant que conseiller législatif".

Le conseiller Roger Mathieu

Le conseiller Roger Mathieu, du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, a tenu à expliquer le vote qu'il donnait.

"Lorsque l'on nous a présenté ce projet à l'assemblée du 29 juillet, dit-il, je le trouvais tout à fait normal, mais je me suis rendu compte que le projet de loi en litige, qui est le projet d'ensemble conçu en 1947 avait été fait selon une répartition. C'est le conseiller Lafaille qui m'a convaincu qu'il y avait là une question de principe. Je dois dire que le conseiller Lafaille n'a pas pu me convaincre qu'il fallait changer d'idée. Je souhaite de tout cœur la réalisation du projet Ville-Marie. Je ne voudrais pas que l'on vienne dire comme on le fait à la suite de mon vote contre le projet d'autoroute est-ouest que je considérais contraire aux intérêts de la cité dans sa forme présentée, que j'ai voté contre un projet qui donnera du travail aux ouvriers. Je suis pour la réalisation de ce grand projet, comme je suis encore en faveur de la construction d'une autoroute."

"Mais, poursuit M. Mathieu, je suis en faveur de ce projet à condition que l'on respecte les principes de base. On a expliqué qu'il n'existe pas de barèmes pour établir la répartition dans les cas d'expropriations. Alors que l'administration fasse un geste positif. Qu'elle établisse au moins une répartition nominale, pour sauver au moins le principe. Sans cela je me verrai dans l'obligation de voter contre le règlement d'emprunt tel que soumis".

M. P.-E. Robert

Après le conseiller P.-N.A. Brisebois, de la Ligue des propriétaires qui a dit que la Cité faisait un bon marché en défrayant le coût des expropriations, le conseiller Paul-Emile Robert a fait subir un interrogatoire serré aux directeurs de la circulation, des finances et des estimations.

Il a d'abord fait établir que toutes les données concernant le problème du projet Ville-Marie avaient été fournies par la société Webb & Knapp, promoteur du projet.

Il a fait ensuite dire à M. Lacoste que la jonction de la rue McGill College à l'autoroute est-ouest projetée, ne faisait pas partie du projet initial et que cette jonction est faite uniquement dans le but de favoriser le centre Ville-Marie.

Puis, M. Paul-Emile Robert a fait dire à M. Lacoste qu'il ne faut pas actuellement élargir le boulevard qui traverse directement le secteur de l'autoroute, soit avec le ou les tunnels à construire sous la montagne et devant devenir partie d'une autoroute nord-sud.

"Il est donc clair, dit M. Robert, que ces améliorations sont strictement locales".

Ensuite, M. Robert a tenté de faire établir ce qu'il en coûterait annuellement aux riverains, et la ville décidait que leur part serait de 10 p.c. et celle du secteur de 10 p.c.

MM. Roberge et Godin ont hésité avant de donner des chiffres en soutenant qu'il était difficile d'établir quel sera le coût des expropriations. M. Robert leur a répondu que ce ne devrait pas être plus difficile que d'établir l'évaluation future du projet.

Enfin, dit M. Robert, disons pour les besoins de la cause, que les expropriations coûteraient \$5,000,000. Ça peut être un peu moins, mais ça peut être aussi un peu plus.

En partant de ce chiffre, MM. Roberge et Godin ont fait

que les riverains auraient à payer environ \$50,000, par année.

"On ne me fera pas croire, dit alors M. Robert, que les promoteurs de ce projet qui sont prêts à investir \$75,000,000 à ce que l'on dit, n'ont pas songé à une petite réserve pour payer les frais d'améliorations locales. Il a été établi qu'ils n'ont jamais demandé à être exemptés de cette obligation. Je suis même porté à croire qu'ils seraient heureux d'apporter leur quote-part".

Après le vote sur la question préalable, le greffier a commencé la lecture du règlement d'emprunt de \$7,500,000. Il n'y eut pas de discussion et le vote fut pris. Le règlement a été adopté par 51 voix à 31.

Ont voté pour: les conseillers Max Seigler, Jean-Marie Savignac, Dave Rochon, W. E. O'Flaherty, Frank, J. O. Asselin, J. H. Dupuis, Cecil McDougall, Guy Vanier, Harry Kolber, W. E. Laurin, Marcel Lafaille, Léon Lortie, Georges Godin, Austin J. Murphy, Lucien Croteau, Bruno Lépine, Marcel Despatis, Norman English, P. J. A. Brisebois, G. Loiseleur, Alfred Gagliardi, Léopold Pigeon, Emile Pigeon, P. J. Bertrand, Hugh Hanson, H. Lessard, H. Klinger, Nat. Aroff, Roland Savignac, J. R. Bonnier, Murray Haynes, Hector Marchand, Louis Laberge, Mme Eustache Letellier de St-Joseph, Roland Boire, Antoine Despatis, G. Angignon, A. Mondor, J. E. Langlois, P. T. R. Pugsley, A. Collette, M. L. Dery, George Brown, R. Davidson, H. Cummings, I. R. Tait, Moe Shalinsky, J. R. Bégin, Arthur Mayrand et Hugh Savignac, soit 11 conseillers de la classe "A", 18 de la classe "B" et 22 de la classe "C".

Ont voté contre, les conseillers: Pierre Desmarais, J. N. Drapeau, A. A. Goulet, Adolphe Crompt, Charles Mayer, Jean Labelle, Jacques Tozzi, René Cloutier, André Desmarais, H. Montpetit, Adrien Angers, Lucien Saulnier, Roger Sigouin, Lionel Leroux, André Lecours, O. H. Singer, Gerry Snyder, Roger Mathieu, Jean LaRoche, Roméo Desjardins, J. P. Lemieux, Camille Quintal, Omer Roy, J. B. Bourque, Maurice Landis, P. E. Sauvageau, Prosper Boulanger, Fernand Drapeau, P. E. Robert, R. Bourret et L. P. Laporte, soit 16 de la classe "A", 11 de la classe "B" et 4 de la classe "C".

Le Conseil a ensuite décrété les expropriations et voté les crédits nécessaires par un vote de 53 à 29, les conseillers Roger Mathieu et Charles Mayer ayant voté pour.

La séance a ensuite été ajournée à 8 h. 30 p.m. pour continuer l'étude des autres articles de l'ordre du jour.

Le 2^e bataillon du 2^e régiment des fusiliers marins — 1,700 hommes — suivra le matériel. Après ce retrait symbolique, il restera 13,300 fusiliers marins et autres soldats expédiés au Liban pour prêter main forte au gouvernement du président Camille Chamoun.

Plusieurs heures avant que ne commence le mouvement de retrait des troupes, un groupe de Libanais est arrivé dans la rétro-voie de Hussein à Jéricho.

Israël entend...

(Suite de la première page)

thor Lourie, ambassadeur d'Israël au Canada, et Moshe Tov, chargé des affaires d'Amérique latine au ministère des affaires étrangères.

Selon des observateurs avertis, la thèse israélienne s'annonce ainsi:

Tel-Aviv a prévenu les puissances occidentales que si la Jordanie semble sur le point de tomber entre les mains du président Nasser, l'attitude que prendra alors l'Etat d'Israël sera dictée par des motifs de défense.

Gaza: un précédent

Les événements de Gaza sont au premier plan des préoccupations du gouvernement israélien. Les Israéliens considèrent qu'il est renoncé à Gaza pour permettre aux Nations Unies d'y exercer un contrôle, mais qu'ils ont ensuite affronté la menace des forces de la RAF dans cette zone. Ils ne voudraient pas que la même chose se répète en Jordanie.

En d'autres mots, l'Etat d'Israël songe à occuper le territoire situé à l'ouest du Jourdain et de la Mer Morte, y compris la vieille partie de Jérusalem.

M. Ebban se propose donc d'intervenir à l'Assemblée générale lorsque celle-ci sera saisie de propositions concrètes touchant l'aménagement de ces régions. Il entend faire valoir la thèse selon laquelle tout Etat menacé par un autre a le droit de solliciter l'assistance d'une puissance amie. Enfin, M. Ebban considère que toute garantie accordée aux Etats arabes du Moyen-Orient doit s'appliquer aux Etats non arabes, de même que tout programme d'assistance.

Liban: départ d'un bataillon de "marines"

BEYROUTH, Liban — Les premiers fusiliers marins américains à quitter la Liban ont commencé hier à expédier leurs munitions et leur matériel lourd vers les navires de la 6^e flotte qui les avaient débarqués il y a un mois.

Les militaires, nus jusqu'à la ceinture sous un soleil brûlant, ont transporté le matériel jusqu'aux barges de débarquement qui les avaient amenés des navires ancrés dans le port de Beyrouth.

Plusieurs heures avant que ne commence le mouvement de retrait des troupes, un groupe de Libanais est arrivé dans la rétro-voie de Hussein à Jéricho.

La session fédérale...

(Suite de la page 3)

M. Fisher a demandé si le rapport a été préparé par les fonctionnaires du ministère du commerce et si le cas échéant combien d'exemplaires ont été distribués et à qui.

M. Churchill a répondu par l'affirmative à la première question. Quant à la seconde, il a répondu: "Ce rapport avait un caractère confidentiel et le renseignement demandé au sujet de sa distribution est également confidentiel."

La semaine dernière, la Cham

avait été oblitéré le soir du 12 août, à Toronto, à 9h.30.

Les députés peuvent "tirer leurs propres conclusions", a-t-il commenté, rappelant qu'il avait annoncé la vente le matin du 12 août.

La lettre a été envoyée par la compagnie Aurora Leasing de Toronto. Les navires ont été vendus à une compagnie cubaine, la Banco Cubano del Comercio Exterior. Au moment de la vente, les navires étaient paralysés depuis 13 mois par une grève du Syndicat international des marins. A Toronto, hier, M. Morton W. Rashkins, président de la compagnie Aurora, aurait déclaré dans une interview téléphonique de Kingston, Ont., qu'il n'avait pas l'intention d'embarasser le gouvernement au sujet de la vente des navires à une compagnie cubaine. Il avait déclaré plus tôt que l'offre de sa compagnie n'avait pas été suffisamment étudiée.

M. Hees a ajouté que la lettre en question était datée du 12 août et que le timbre en

gion, laissant tomber des feuillets.

On pouvait lire sur ces feuillets: "Yankees, retournez chez vous. Nous jurons que nous ne reculerons devant rien, même la mort, si les soldats américains ne sont pas retirés de notre pays dans le plus bref délai possible".

Plusieurs fusiliers marins ont placé ces feuillets dans leurs sacs, en guise de souvenirs. Jusque-là, il n'y a pas eu de chauffoures entre les troupes américaines et les Libanais.

Cependant, les 3,000 soldats britanniques ne donnent aucun signe de départ prochain, en Jordanie. On dit que la situation dans ce pays est de plus en plus critique.

A Londres, un informateur a dit que depuis l'arrivée des troupes britanniques à Amman, il y a eu trois tentatives d'assassinat contre le roi Hussein. D'ailleurs, le président Nasser lui-même a suggéré ouvertement l'assassinat du jeune monarque. Il appert qu'un soulèvement militaire contre Hussein est imminent, a-t-on appris à Londres.

Plusieurs observateurs craignent que la Jordanie ne s'effondre et qu'on ne s'en dispute les débris. M. Robert Murphy, emissaire spécial du président Eisenhower, aurait averti Nasser, la semaine dernière, qu'Israël pourrait bien tenter de consolider ses frontières en s'emparant du territoire jordanien à l'ouest du Jourdain, si le Libanais est arrivé dans la rétro-voie de Hussein à Jéricho.

La conférence Pugwash de cette année avait pour thème le moyen de réduire la tension internationale actuelle et d'éliminer la crainte d'une guerre nucléaire soudaine.

bre a longuement discuté le rapport après que le TORONTO STAR eut publié des extraits qui, selon lui, provenaient du rapport et présentaient un tableau économique beaucoup moins optimiste que l'exposé budgétaire du ministre des finances, M. Fleming.

Les députés de l'opposition ont eu de la difficulté, à ce moment, à faire admettre par M. Churchill l'existence du rapport et aucun ministre du cabinet n'a reconnu que les extraits publiés par le STAR provenaient du rapport.

Une meilleure offre, mais trop tard

OTTAWA. — M. George Hees, ministre des transports, a dit aux Communes hier, qu'il avait reçu plus tôt dans la journée, plus précisément le matin, une lettre contenant une offre d'achat, au prix de \$3,000,000, des huit navires de la flotte des Antilles des Canada National Steamships, navires dont il avait annoncé, la veille, la vente au prix de \$2,800,000.

M. Hees a ajouté que la lettre en question était datée du 12 août et que le timbre en

gion, laissant tomber des feuillets.

On pouvait lire sur ces feuillets: "Yankees, retournez chez vous. Nous jurons que nous ne reculerons devant rien, même la mort, si les soldats américains ne sont pas retirés de notre pays dans le plus bref délai possible".

Plusieurs fusiliers marins ont placé ces feuillets dans leurs sacs, en guise de souvenirs. Jusque-là, il n'y a pas eu de chauffoures entre les troupes américaines et les Libanais.

Cependant, les 3,000 soldats britanniques ne donnent aucun signe de départ prochain, en Jordanie. On dit que la situation dans ce pays est de plus en plus critique.

A Londres, un informateur a dit que depuis l'arrivée des troupes britanniques à Amman, il y a eu trois tentatives d'assassinat contre le roi Hussein. D'ailleurs, le président Nasser lui-même a suggéré ouvertement l'assassinat du jeune monarque. Il appert qu'un soulèvement militaire contre Hussein est imminent, a-t-on appris à Londres.

Plusieurs observateurs craignent que la Jordanie ne s'effondre et qu'on ne s'en dispute les débris. M. Robert Murphy, emissaire spécial du président Eisenhower, aurait averti Nasser, la semaine dernière, qu'Israël pourrait bien tenter de consolider ses frontières en s'emparant du territoire jordanien à l'ouest du Jourdain, si le Libanais est arrivé dans la rétro-voie de Hussein à Jéricho.

La conférence Pugwash de cette année avait pour thème le moyen de réduire la tension internationale actuelle et d'éliminer la crainte d'une guerre nucléaire soudaine.

Un message de Stelco

La compagnie regrette que le syndicat ait jugé bon de déclarer cette grève en dépit des conclusions du tribunal d'arbitrage et des conseils du ministre du Travail, l'hon. Charles Daley, et du conciliateur en chef du gouvernement de l'Ontario, M. Louis Fine. Une grève à la Stelco est d'abord une tragédie pour chacun des milliers d'employés de la compagnie, mais elle éprouvera aussi grandement les fournisseurs et les clients de la Stelco d'une extrémité à l'autre du pays.

Nous ne pouvons concevoir qu'un esprit sans préjugés puisse justifier logiquement que le syndicat ait déclaré cette grève. Les employés de l'Usine Hamilton de la Stelco sont les mieux payés de toute la grande industrie du Canada. A Hamilton même, ils reçoivent, en

M. Sydney Pierce

OTTAWA — M. Sydney Pierce, haut-commissaire adjoint du Canada en Grande-Bretagne, sera secrétaire-général de la conférence économique et commerciale du Commonwealth qui s'ouvrira en septembre. Le diplomate montrealais, âgé de 57 ans, est entré à Ottawa récemment pour se voir confier l'organisation et les préparatifs de la réunion.

Aérogare

La nouvelle aérogare de \$15,000,000, à l'aéroport de Dorval, dans la banlieue de Montréal, sera mise à la disposition du public en septembre 1959. Les autorités du ministère du Transport ont visité les chantiers de construction mardi et ont annoncé cette nouvelle. Les premiers contrats pour la construction de cette aérogare ultra-moderne de cinq étages ont été accordés il y a trois ans.

Déblayage

Des béliers mécaniques ont commencé à déblayer le terrain où s'élèvera une usine de \$10,000,000 de tuyaux d'acier, qui sera construite pour la Steel Company of Canada, à Contrecoeur, Québec, à 25 milles à l'est de Montréal. Un porte-parole de la compagnie a précisé que le déblayage du terrain et la vérification du sol seront hâtés afin que l'on puisse commencer les excavations en septembre. L'usine devrait être terminée vers le milieu de 1959. L'usine fabriquera de la tuyau.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat signé le 6 août 1958, portant sur la BANQUE MÉR-CANTILE DU CANADA, toutes les dettes et comptes à recevoir dus à HESMAN & LEAL LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement du district de Montréal, sous le numéro 133293.

Faites vous-même vos travaux de ciment avec



Vendeurs de matériaux de construction au quincailliers
AIRMAT CORP. LTD. - Montréal - CR. 7-2331
CF 52

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
ÉCRIVEZ À
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTRÉAL

Brevet d'Invention
Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
en tout pays
Raymond A. Robit et
Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTRÉAL

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, timbres, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél: BE. 3491 R.-T. Armand
44, rue St-Jacques, Montréal

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sanbégarde
MONTREAL

... EN BREF ...

Protocole

NEW YORK — Le secrétaire d'Etat américain, victime du protocole, a dû quitter la suite présidentielle de l'hôtel Waldorf-Astoria, mardi, afin de faire place au président Eisenhower. M. Dulles était déjà installé dans la suite comprenant quatre chambres à coucher, une salle à manger, un salon et un foyer. On apprend alors que M. Eisenhower s'en venait pour passer la nuit à l'hôtel avant de porter la parole à l'Assemblée générale des Nations Unies. On porta donc les bagages de M. Dulles dans une autre suite, un étage plus haut. Un porte-parole de l'hôtel a dit que cette suite est aussi belle que la suite présidentielle.

Glenn Gould

SALZBOURG — Le pianiste torontois Glenn Gould, qui a remporté un vif succès le 10 août avec l'orchestre d'Amsterdam sous la direction de Dimitri Mitropoulos, est tombé malade et souffre d'une attaque de grippe. Le jeune artiste canadien a dû contremander la troisième étape de sa tournée hollandaise, à Salzbourg, hier soir.

Mouffette-rage

OTTAWA — On a identifié un cas de rage pour la première fois à Ottawa, a-t-on annoncé hier. Il a été établi qu'une mouffette avec laquelle des enfants ont joué dans la rue, lundi, était porteuse de cette

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 151 (1) du code civil, que CANBARD DISTRIBUTORS LTD., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de MONTREAL, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 11ème jour d'août, 1958, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 11ème jour d'août, 1958, sous le numéro 133293.

Le 11ème jour d'août, 1958.
La Banque Toronto-Dominion,
Rue St-Laurent, Montréal, Qué.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement
SOUSSION

DES SOUMISSIONS scellées indiquant clairement leur contenu seront reçues jusqu'à midi heure avancée de l'est.
JEUDI, le 4 SEPTEMBRE, 1958 pour la construction de 300 logements ainsi que les égouts, aqueducs et routes au Camp de Valcartier, projet D.D.N. 10-58.

Les plans, devis et documents de soumission sont en montre aux bureaux de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, Suite 36-37, Palais Montcalm, Québec et à Valcartier, à l'Association des Constructeurs, 267 rue St-Paul, Québec. 263 rue Lafontaine, Chicoutimi; 3332 Namur, Montréal; et au bureau mentionné ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de \$500.00 par logement et 10% de la valeur des services. Ce dépôt sera forcé si la soumissionnaire choisit retirer sa soumission une fois celle-ci acceptée. Un chèque certifié ou obligation négociable du Gouvernement du Canada sera accepté comme dépôt de sécurité. TOUT CHÉQUE DOIT ÊTRE PAYABLE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Administrateur Régional-Opérations Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, 5801 Avenue Monkland, Montréal, P.Q.

le préféré des Canadiens



Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme obésité.
134 ouest Sherbrooke - VI. 5-0354

Lisex et faites lire "Le Devoir"



Le meilleur mélange de tabac à pipe NATURELS

UN PRODUIT DE S. BORD & FILS INC.

pont Golden Gate. C'était le 179e suicide connu depuis la construction de l'ouvrage qui enjambe la baie de San-Francisco. Mais le malheureux Eilert Johnson a conservé son chapeau à la main durant toute la descente et des témoins précisent qu'il le tenait avec force comme s'il craignait que le vent ne l'emporte. Agé de 70 ans, Johnson avait récemment subi une intervention chirurgicale.

Un avion s'écrase

BUENOS AIRES — Un avion DC-3 de l'aviation militaire argentine s'est écrasé tôt mercredi matin, quelques instants après avoir décollé de Trelew, dans le sud du pays. Les 12 personnes à bord ont été tuées.

Commonwealth: la conférence économique de Montréal aurait plus d'importance que prévu d'abord mais l'accord sera difficile

EDIMBOURG — Le "Scotsman" d'Edimbourg exprime l'opinion que la conférence économique et commerciale du Commonwealth qui s'ouvrira le mois prochain à Montréal "révélera peut-être plus d'importance encore qu'on ne l'avait d'abord cru en la convoquant". Après avoir passé en revue les grands problèmes commerciaux du Commonwealth, le quotidien souligne que le fléchissement de l'économie aux Etats-Unis et les difficultés d'ordre commercial survenues en Australie et en Nouvelle-Zélande "permettent à coup sûr de penser que l'essor du commerce fera l'objet d'un examen particulièrement attentif". "Si la nécessité d'un tel essor est généralement reconnue, il n'est pas facile de prévoir quels seront les moyens indiqués pour y parvenir. Quelques Etats du Commonwealth sont hostiles à l'extension du régime de la préférence impériale, principalement à cause de l'accroissement de leurs échanges commerciaux avec des pays qui ne font pas partie du Commonwealth. Il ne sera pas non plus aisé de réaliser un accord sur les moyens de promouvoir la stabilité des prix pour répondre au désir des pays qui produisent des matières premières". Le Scotsman paraît plus optimiste quant aux chances de conserver à la livre sterling toute sa force. "Le simple fait qu'une grande partie des échanges commerciaux, dans le Commonwealth et dans le monde, soit payée en sterling montre assez bien qu'il faut éviter toute mesure susceptible d'affaiblir la livre. Cet objectif appelle des consultations beaucoup plus étroites que par le passé".

Droits de douane

Le ministre des finances, M. Fleming a déclaré, hier, que le gouvernement envisagerait d'exempter de droits de douane le zinc raffiné de même que l'oxyde de zinc. La commission sur les pratiques restrictives du commerce a dernièrement fait cette recommandation dans un rapport où elle révèle que deux compagnies canadiennes, Zinc Oxide Company of Canada et Hudson Bay Mining and Smelting Company Ltd. tentent d'établir un monopole sur l'industrie de l'oxyde de zinc.

Octroi fédéral

OTTAWA — Le ministre fédéral de la santé a annoncé hier qu'un octroi de \$230,000 avait été consenti à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, pour la construction d'une école et d'une résidence pouvant recevoir 175 étudiants infirmières. La construction débutera à l'automne et les travaux seraient terminés en janvier de 1960. L'espace actuellement utilisé dans l'hôpital pour l'école et la résidence sera rénové et mis à la disposition des malades.

Feux de forêts

Le Service provincial de protection forestière rapporte que le nombre de feux de forêts dans le Québec cet été a grandement diminué, à comparer avec l'an dernier. A la fin de juillet de cette année, 280 incendies avaient détruit 3,700 acres de forêts alors qu'à la même date, l'an dernier, 555 feux avaient détruit 46,291 acres. Les pluies ont singulièrement contribué à cette diminution, non seulement à cause de l'humidité qui les accompagne mais aussi parce qu'elles empêchent les campements de pénétrer dans la forêt.

Aéroport

OTTAWA — Des ingénieurs du ministère des transports étudient la possibilité de trouver un nouvel emplacement pour l'aéroport de Baie-Comeau sur la Côte Nord. Aucune décision n'a encore été prise pour déterminer si on agrandira l'aéroport actuel, propriété de la municipalité, ou si on en construira un nouveau. L'aéroport actuel, aménagé par le ministère des transports, est jugé insuffisant à l'augmentation de la circulation dans la région. Le ministre veut déterminer s'il serait moins onéreux de construire un nouvel aéroport que d'agrandir les installations actuelles.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

COUR SUPERIEURE

No 43/1958

J.P. Dupuis Ltée

Débiteur

Gérard Blais

Liquidateur Provisoire

EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 22e jour d'août 1958 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 13 août 1958.

J. P. LAVOIE

Député Protonotaire de la Cour supérieure.

Urgent
A tous les détenteurs de Bons de la Victoire

Obtenez jusqu'à 50% de plus en intérêt

ÉCHANGEZ vos Bons de la Victoire à 3%

contre les nouvelles
OBLIGATIONS DE CONVERTISSEMENT DU CANADA de 25 ans à

OU ENCORE DES OBLIGATIONS
**DE 14 ANS À 4 1/4%
DE 7 ANS À 3 3/4%
DE 3 1/4 ANS À 3%**

4 1/2%

Consultez aujourd'hui même votre BANQUE, votre COURTIER, une SOCIÉTÉ DE FIDUCIE ou de PRÊT ou TOUT AUTRE CONSEILLER FINANCIER.

de plus
encassez un rajustement immédiat en argent

Exemple: Taux de rajustement en argent par \$1,000 de Bons de la Victoire

Des obligations d'échéance 25 ans converties	4 1/2%	4 3/4%	5 1/4%	5 3/4%
Bons 25 ans de la Victoire	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 1 1/2% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 1 3/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 2 1/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 2 3/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 3 1/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 3 3/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 4 1/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 4 3/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 5 1/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40
Obt. 5 3/4% 25 ans échéance le 1er jan. 1960	\$8.40	\$8.40	\$8.40	\$8.40

CONFERENCE DE
COUCHICHIINGLes erreurs de
l'Occident et
le Moyen-Orient

GENEVA PARK, Ont. — "Nasser n'est pas parfait, mais il est 100 fois mieux que le roi Hussein de Jordanie ou le premier ministre Nuri Said d'Irak", a déclaré M. Nasrollah Fatemi, ancien ambassadeur d'Iran auprès des Nations Unies, qui participe à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques.

"L'Occident a protégé les monarques, les rois et les gouvernements corrompus, mais il n'y eut pas de contact avec les masses des pays du Moyen-Orient."

De son côté, Mme Fatemi a déclaré: "Nous ne devrions pas tenter de fermer l'atelier de Nasser; il convient plutôt d'aider. Il accomplit d'excellentes choses pour son peuple." Reprenant la parole, M. Fatemi s'est dit d'avis qu'il faut retirer les troupes américaines stationnées au Liban et en Jordanie, afin d'ouvrir la voie à un règlement de la crise du Moyen-Orient.

"Même les bombes H ne peuvent empêcher les changements au Moyen-Orient."

L'Occident, a-t-il poursuivi, se doit d'accueillir favorablement le nationalisme arabe, de l'aider et d'en faire un bastion contre le communisme. A moins que l'Occident ne change sa politique dans cette région, les joutes militaires étendront leur règne depuis les frontières de l'Inde jusqu'au Maroc dans cinq ans.

Le conférencier a ensuite exposé les grandes lignes de la politique que l'Occident devrait adopter au Moyen-Orient.

Il faut abandonner le pacte de Bagdad, retirer les troupes, interdire les exportations d'armes vers le Moyen-Orient, assurer la protection des frontières par les Nations Unies.

Aux peuples du Moyen-Orient, il faudrait dire: "Nous nous intéressons plus à vous qu'à votre pétrole. Nous allons travailler avec vous." Une agence des Nations unies devrait s'employer à résoudre le problème des réfugiés du Moyen-Orient en offrant aux Arabes et aux Juifs déracinés des avantages de rétablissement et de compensation.

Les Etats-Unis, le Canada et la République fédérale allemande devraient contribuer financièrement à la création d'un fonds qui servirait à la mise en valeur de cette région.

Des incompetents
se lancent dans
l'enseignement

NIAGARA FALLS, Ont. — Le président de la Fédération canadienne des instituteurs a déclaré qu'un grand nombre de personnes ne possédant pas les qualifications nécessaires envahissent la profession de l'enseignement.

M. George Roberts, d'Oshawa, a dit à la 37e réunion annuelle de la Fédération que ces personnes font un travail stupide et considérable à l'esprit et à la personnalité de milliers d'enfants canadiens.

"Non seulement elles appauvrissent leurs élèves, mais elles nuisent également à la profession qui, à cause de sa rapide expansion, devient plus que jamais une profession de novices."

Il a ajouté que les autorités gouvernementales fardent les réalités de la situation et bercent le public d'un faux sentiment de contentement. Plus que l'exigence des locaux et les salaires inférieurs, cette attitude fait échouer aux tentatives des instituteurs de s'améliorer.

Le taux inférieur des salaires dans les années 1930 n'est pas une excuse au manque de candidats qualifiés à la profession d'instituteurs à une époque où les autres professions élèvent leur niveau et refusent des candidats.

Il a dit que les salaires élevés ne constituent pas la seule réponse à ce problème. Le public veut du rendement pour son argent et les instituteurs doivent le donner. C'est à eux qu'il incombe de prouver leur valeur.

La crise morale
des occidentaux
touche le Canada

NIAGARA FALLS — Au cours d'une rencontre de professeurs à Niagara Falls, un professeur de l'Université McGill de Montréal, a déclaré que le Canada n'échappe pas à l'éroulement des valeurs morales et intellectuelles qui a déjà touché le reste du monde occidental.

M. C. E. Smith, dans une allocution au premier congrès annuel des professeurs de collège du Canada, a prédit que l'expansion du pays et sa croissance économique allaient s'accompagner "de changements destructeurs dans la crise intellectuelle" qui frappe le monde occidental.

"Nous en sommes à un point où les valeurs éthiques n'ont plus grand sens pour l'individu et la morale perd son sens." La civilisation occidentale est en train de racrocher son espoir à la science pour trouver la solution au dilemme dans lequel elle se trouve.

Il suffit de considérer brièvement les caractéristiques de la pensée qui prévaut dans le monde occidental pour se rendre compte de la crise intellectuelle que ce monde traverse. "Qu'on songe seulement au retrait méprisant de T. S. Eliot,

(Suite à la page 5)

A L'ENSEIGNE DE LA MUSIQUE

Encore une fois...

DE 20 à 331-3% D'ESCOMPTE

sur nos PIANOS, TELEVISEURS et APPAREILS "HAUTE-FIDELITE"

JEUDI et VENDREDI, LE 14 et 15 AOÛT

- NOUS LIQUIDONS TOUS NOS ECHANTILLONS DE PLANCHER... MODELES NEUFS AYANT SERVI COMME DEMONSTRATEURS
- CONDITIONS DE PAIEMENT EXTRA-FACILES
- GARANTIES ET SERVICE "ARCHAMBAULT" COMME EN TOUT TEMPS



TELEVISEUR RCA VICTOR

Modèle de table "DRYDEN" 21T272: jolie TV de table, écran 21", lampe aluminisée Sylverama, syntonisation élevée sur le côté, nouveau châssis, transformateur de puissance. Fini noyer. (Léger supplément pour pattes ou pour consolette). Garantie de 12 mois sur la lampe-écran, et de 3 mois sur les pièces.

PRIX REGULIER \$269.95 SPECIAL \$219.95



TELEVISEUR PORTATIF

Fleetwood

Modèle 17-11 potatif. Ecran de 17 pouces avec vitre amovible. Tous les contrôles à droite et à gauche de la main. Cabinet en aluminium recouvert de vinyle.

REGULIER \$229.95 SPECIAL \$179.95

\$100. DE RABAIS SUR CE RADIO-PHONO PHILIPS



MODELE P-273

Elegant Radio-Phono haute fidélité en contre-plaqué noyer. Phono 4 vitesses avec changeur automatique; saphir pour disques 78 rpm et diamant de \$24.50 pour les 33 1/3 et les 45. Haut-parleur de 12" pour les basses et 2 pour les aigus. Radio AM 9 lampes.

REGULIER \$339.95 SPECIAL \$239.95

VISITEURS A L'EXPOSITION DES FOURNISSEURS DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES BIENVENUE A NOS KIOSQUES 32-34-36

EN VEDETTE:

LES ORGUES BALDWIN

DISQUES

DU RELIGIEUX, DU CLASSIQUE,

SUR DISQUES ERATO 33 1/3 R. P. M.

Le disque authentique de LOURDES

NAISSANCE DE LOURDES

LDE-3042 — Disque du Centenaire d'après les documents authentiques. Texte de l'abbé René Laurentin, interprété par Henri DAUBLIER et 20 artistes et la chorale Philippe CAILLARD. Préface de Mgr THEAS, évêque de Tarbes.

5.45

LDE-3043 — MOZART — SEPT ARIAS DE CONCERT pour l'Orchestre chanté en Italien — Helmut KREBS de l'Opéra de Berlin avec l'Orchestre de Chambre "Pro Arte" de MUNICH — Direction Kurt REDEL.

5.45

LDE-3044 — TE DEUM — Espir BLANCHARD pour Soli — Chœur et Orchestre — Chœur de la Radiodiffusion Française. Direction: Louis FREMAUX.

5.45

LDE-3058 — OFFRANDE MUSICALE — Jean Sébastien BACH — L'Orchestre de Chambre "Pro Arte" de Munich. Direction: Kurt REDEL.

5.45

LDE-3072 — MESSE DU SACRE DE LOUIS XVI — François GIROVST — "GRAND PRIX DU DISQUE 1958".

5.45

LDE-3076 — GRANDES PIÈCES POUR ORGUE — Prélude et Fugue en Fa Mineur — Fantaisie en Sol Mineur — Toccata et Fugue en Ré Mineur — A l'orgue: Gaston LITATZE.

5.45

33 1/3 R.P.M. — 7 pouces \$2.50 chacun

LDE-1030 — PSAUMES PAR LE REV. PERE DEISS — 1. Psaume 46 — 2. Psaume 46 — 3. Psaume 46 — 4. Psaume 46 — 5. Psaume 46 — 6. Psaume 46 — 7. Psaume 46 — 8. Psaume 46 — 9. Psaume 46 — 10. Psaume 46 — 11. Psaume 46 — 12. Psaume 46 — 13. Psaume 46 — 14. Psaume 46 — 15. Psaume 46 — 16. Psaume 46 — 17. Psaume 46 — 18. Psaume 46 — 19. Psaume 46 — 20. Psaume 46 — 21. Psaume 46 — 22. Psaume 46 — 23. Psaume 46 — 24. Psaume 46 — 25. Psaume 46 — 26. Psaume 46 — 27. Psaume 46 — 28. Psaume 46 — 29. Psaume 46 — 30. Psaume 46 — 31. Psaume 46 — 32. Psaume 46 — 33. Psaume 46 — 34. Psaume 46 — 35. Psaume 46 — 36. Psaume 46 — 37. Psaume 46 — 38. Psaume 46 — 39. Psaume 46 — 40. Psaume 46 — 41. Psaume 46 — 42. Psaume 46 — 43. Psaume 46 — 44. Psaume 46 — 45. Psaume 46 — 46. Psaume 46 — 47. Psaume 46 — 48. Psaume 46 — 49. Psaume 46 — 50. Psaume 46 — 51. Psaume 46 — 52. Psaume 46 — 53. Psaume 46 — 54. Psaume 46 — 55. Psaume 46 — 56. Psaume 46 — 57. Psaume 46 — 58. Psaume 46 — 59. Psaume 46 — 60. Psaume 46 — 61. Psaume 46 — 62. Psaume 46 — 63. Psaume 46 — 64. Psaume 46 — 65. Psaume 46 — 66. Psaume 46 — 67. Psaume 46 — 68. Psaume 46 — 69. Psaume 46 — 70. Psaume 46 — 71. Psaume 46 — 72. Psaume 46 — 73. Psaume 46 — 74. Psaume 46 — 75. Psaume 46 — 76. Psaume 46 — 77. Psaume 46 — 78. Psaume 46 — 79. Psaume 46 — 80. Psaume 46 — 81. Psaume 46 — 82. Psaume 46 — 83. Psaume 46 — 84. Psaume 46 — 85. Psaume 46 — 86. Psaume 46 — 87. Psaume 46 — 88. Psaume 46 — 89. Psaume 46 — 90. Psaume 46 — 91. Psaume 46 — 92. Psaume 46 — 93. Psaume 46 — 94. Psaume 46 — 95. Psaume 46 — 96. Psaume 46 — 97. Psaume 46 — 98. Psaume 46 — 99. Psaume 46 — 100. Psaume 46 — 101. Psaume 46 — 102. Psaume 46 — 103. Psaume 46 — 104. Psaume 46 — 105. Psaume 46 — 106. Psaume 46 — 107. Psaume 46 — 108. Psaume 46 — 109. Psaume 46 — 110. Psaume 46 — 111. Psaume 46 — 112. Psaume 46 — 113. Psaume 46 — 114. Psaume 46 — 115. Psaume 46 — 116. Psaume 46 — 117. Psaume 46 — 118. Psaume 46 — 119. Psaume 46 — 120. Psaume 46 — 121. Psaume 46 — 122. Psaume 46 — 123. Psaume 46 — 124. Psaume 46 — 125. Psaume 46 — 126. Psaume 46 — 127. Psaume 46 — 128. Psaume 46 — 129. Psaume 46 — 130. Psaume 46 — 131. Psaume 46 — 132. Psaume 46 — 133. Psaume 46 — 134. Psaume 46 — 135. Psaume 46 — 136. Psaume 46 — 137. Psaume 46 — 138. Psaume 46 — 139. Psaume 46 — 140. Psaume 46 — 141. Psaume 46 — 142. Psaume 46 — 143. Psaume 46 — 144. Psaume 46 — 145. Psaume 46 — 146. Psaume 46 — 147. Psaume 46 — 148. Psaume 46 — 149. Psaume 46 — 150. Psaume 46 — 151. Psaume 46 — 152. Psaume 46 — 153. Psaume 46 — 154. Psaume 46 — 155. Psaume 46 — 156. Psaume 46 — 157. Psaume 46 — 158. Psaume 46 — 159. Psaume 46 — 160. Psaume 46 — 161. Psaume 46 — 162. Psaume 46 — 163. Psaume 46 — 164. Psaume 46 — 165. Psaume 46 — 166. Psaume 46 — 167. Psaume 46 — 168. Psaume 46 — 169. Psaume 46 — 170. Psaume 46 — 171. Psaume 46 — 172. Psaume 46 — 173. Psaume 46 — 174. Psaume 46 — 175. Psaume 46 — 176. Psaume 46 — 177. Psaume 46 — 178. Psaume 46 — 179. Psaume 46 — 180. Psaume 46 — 181. Psaume 46 — 182. Psaume 46 — 183. Psaume 46 — 184. Psaume 46 — 185. Psaume 46 — 186. Psaume 46 — 187. Psaume 46 — 188. Psaume 46 — 189. Psaume 46 — 190. Psaume 46 — 191. Psaume 46 — 192. Psaume 46 — 193. Psaume 46 — 194. Psaume 46 — 195. Psaume 46 — 196. Psaume 46 — 197. Psaume 46 — 198. Psaume 46 — 199. Psaume 46 — 200. Psaume 46 — 201. Psaume 46 — 202. Psaume 46 — 203. Psaume 46 — 204. Psaume 46 — 205. Psaume 46 — 206. Psaume 46 — 207. Psaume 46 — 208. Psaume 46 — 209. Psaume 46 — 210. Psaume 46 — 211. Psaume 46 — 212. Psaume 46 — 213. Psaume 46 — 214. Psaume 46 — 215. Psaume 46 — 216. Psaume 46 — 217. Psaume 46 — 218. Psaume 46 — 219. Psaume 46 — 220. Psaume 46 — 221. Psaume 46 — 222. Psaume 46 — 223. Psaume 46 — 224. Psaume 46 — 225. Psaume 46 — 226. Psaume 46 — 227. Psaume 46 — 228. Psaume 46 — 229. Psaume 46 — 230. Psaume 46 — 231. Psaume 46 — 232. Psaume 46 — 233. Psaume 46 — 234. Psaume 46 — 235. Psaume 46 — 236. Psaume 46 — 237. Psaume 46 — 238. Psaume 46 — 239. Psaume 46 — 240. Psaume 46 — 241. Psaume 46 — 242. Psaume 46 — 243. Psaume 46 — 244. Psaume 46 — 245. Psaume 46 — 246. Psaume 46 — 247. Psaume 46 — 248. Psaume 46 — 249. Psaume 46 — 250. Psaume 46 — 251. Psaume 46 — 252. Psaume 46 — 253. Psaume 46 — 254. Psaume 46 — 255. Psaume 46 — 256. Psaume 46 — 257. Psaume 46 — 258. Psaume 46 — 259. Psaume 46 — 260. Psaume 46 — 261. Psaume 46 — 262. Psaume 46 — 263. Psaume 46 — 264. Psaume 46 — 265. Psaume 46 — 266. Psaume 46 — 267. Psaume 46 — 268. Psaume 46 — 269. Psaume 46 — 270. Psaume 46 — 271. Psaume 46 — 272. Psaume 46 — 273. Psaume 46 — 274. Psaume 46 — 275. Psaume 46 — 276. Psaume 46 — 277. Psaume 46 — 278. Psaume 46 — 279. Psaume 46 — 280. Psaume 46 — 281. Psaume 46 — 282. Psaume 46 — 283. Psaume 46 — 284. Psaume 46 — 285. Psaume 46 — 286. Psaume 46 — 287. Psaume 46 — 288. Psaume 46 — 289. Psaume 46 — 290. Psaume 46 — 291. Psaume 46 — 292. Psaume 46 — 293. Psaume 46 — 294. Psaume 46 — 295. Psaume 46 — 296. Psaume 46 — 297. Psaume 46 — 298. Psaume 46 — 299. Psaume 46 — 300. Psaume 46 — 301. Psaume 46 — 302. Psaume 46 — 303. Psaume 46 — 304. Psaume 46 — 305. Psaume 46 — 306. Psaume 46 — 307. Psaume 46 — 308. Psaume 46 — 309. Psaume 46 — 310. Psaume 46 — 311. Psaume 46 — 312. Psaume 46 — 313. Psaume 46 — 314. Psaume 46 — 315. Psaume 46 — 316. Psaume 46 — 317. Psaume 46 — 318. Psaume 46 — 319. Psaume 46 — 320. Psaume 46 — 321. Psaume 46 — 322. Psaume 46 — 323. Psaume 46 — 324. Psaume 46 — 325. Psaume 46 — 326. Psaume 46 — 327. Psaume 46 — 328. Psaume 46 — 329. Psaume 46 — 330. Psaume 46 — 331. Psaume 46 — 332. Psaume 46 — 333. Psaume 46 — 334. Psaume 46 — 335. Psaume 46 — 336. Psaume 46 — 337. Psaume 46 — 338. Psaume 46 — 339. Psaume 46 — 340. Psaume 46 — 341. Psaume 46 — 342. Psaume 46 — 343. Psaume 46 — 344. Psaume 46 — 345. Psaume 46 — 346. Psaume 46 — 347. Psaume 46 — 348. Psaume 46 — 349. Psaume 46 — 350. Psaume 46 — 351. Psaume 46 — 352. Psaume 46 — 353. Psaume 46 — 354. Psaume 46 — 355. Psaume 46 — 356. Psaume 46 — 357. Psaume 46 — 358. Psaume 46 — 359. Psaume 46 — 360. Psaume 46 — 361. Psaume 46 — 362. Psaume 46 — 363. Psaume 46 — 364. Psaume 46 — 365. Psaume 46 — 366. Psaume 46 — 367. Psaume 46 — 368. Psaume 46 — 369. Psaume 46 — 370. Psaume 46 — 371. Psaume 46 — 372. Psaume 46 — 373. Psaume 46 — 374. Psaume 46 — 375. Psaume 46 — 376. Psaume 46 — 377. Psaume 46 — 378. Psaume 46 — 379. Psaume 46 — 380. Psaume 46 — 381. Psaume 46 — 382. Psaume 46 — 383. Psaume 46 — 384. Psaume 46 — 385. Psaume 46 — 386. Psaume 46 — 387. Psaume 46 — 388. Psaume 46 — 389. Psaume 46 — 390. Psaume 46 — 391. Psaume 46 — 392. Psaume 46 — 393. Psaume 46 — 394. Psaume 46 — 395. Psaume 46 — 396. Psaume 46 — 397. Psaume 46 — 398. Psaume 46 — 399. Psaume 46 — 400. Psaume 46 — 401. Psaume 46 — 402. Psaume 46 — 403. Psaume 46 — 404. Psaume 46 — 405. Psaume 46 — 406. Psaume 46 — 407. Psaume 46 — 408. Psaume 46 — 409. Psaume 46 — 410. Psaume 46 — 411. Psaume 46 — 412. Psaume 46 — 413. Psaume 46 — 414. Psaume 46 — 415. Psaume 46 — 416. Psaume 46 — 417. Psaume 46 — 418. Psaume 46 — 419. Psaume 46 — 420. Psaume 46 — 421. Psaume 46 — 422. Psaume 46 — 423. Psaume 46 — 424. Psaume 46 — 425. Psaume 46 — 426. Psaume 46 — 427. Psaume 46 — 428. Psaume 46 — 429. Psaume 46 — 430. Psaume 46 — 431. Psaume 46 — 432. Psaume 46 — 433. Psaume 46 — 434. Psaume 46 — 435. Psaume 46 — 436. Psaume 46 — 437. Psaume 46 — 438. Psaume 46 — 439. Psaume 46 — 440. Psaume 46 — 441. Psaume 46 — 442. Psaume 46 — 443. Psaume 46 — 444. Psaume 46 — 445. Psaume 46 — 446. Psaume 46 — 447. Psaume 46 — 448. Psaume 46 — 449. Psaume 46 — 450. Psaume 46 — 451. Psaume 46 — 452. Psaume 46 — 453. Psaume 46 — 454. Psaume 46 — 455. Psaume 46 — 456. Psaume 46 — 457. Psaume 46 — 458. Psaume 46 — 459. Psaume 46 — 460. Psaume 46 — 461. Psaume 46 — 462. Psaume 46 — 463. Psaume 46 — 464. Psaume 46 — 465. Psaume 46 — 466. Psaume 46 — 467. Psaume 46 — 468. Psaume 46 — 469. Psaume 46 — 470. Psaume 46 — 471. Psaume 46 — 472. Psaume 46 — 473. Psaume 46 — 474. Psaume 46 — 475. Psaume 46 — 476. Psaume 46 — 477. Psaume 46 — 478. Psaume 46 — 479. Psaume 46 — 480. Psaume 46 — 481. Psaume 46 — 482. Psaume 46 — 483. Psaume 46 — 484. Psaume 46 — 485. Psaume 46 — 486. Psaume 46 — 487. Psaume 46 — 488. Psaume 46 — 489. Psaume 46 — 490. Psaume 46 — 491. Psaume 46 — 492. Psaume 46 — 493. Psaume 46 — 494. Psaume 46 — 495. Psaume 46 — 496. Psaume 46 — 497. Psaume 46 — 498. Psaume 46 — 499. Psaume 46 — 500. Psaume 46 — 501. Psaume 46 — 502. Psaume 46 — 503. Psaume 46 — 504. Psaume 46 — 505. Psaume 46 — 506. Psaume 46 — 507. Psaume 46 — 508. Psaume 46 — 509. Psaume 46 — 510. Psaume 46 — 511. Psaume 46 — 512. Psaume 46 — 513. Psaume 46 — 514. Psaume 46 — 515. Psaume 46 — 516. Psaume 46 — 517. Psaume 46 — 518. Psaume 46 — 519. Psaume 46 — 520. Psaume 46 — 521. Psaume 46 — 522. Psaume 46 — 523. Psaume 46 — 524. Psaume 46 — 525. Psaume 46 — 526. Psaume 46 — 527. Psaume 46 — 528. Psaume 46 — 529. Psaume 46 — 530. Psaume 46 — 531. Psaume 46 — 532. Psaume 46 — 533. Psaume 46 — 534. Psaume 46 — 535. Psaume 46 — 536. Psaume 46 — 537. Psaume 46 — 538. Psaume 46 — 539. Psaume 46 — 540. Psaume 46 — 541. Psaume 46 — 542. Psaume 46 — 543. Psaume 46 — 544. Psaume 46 — 545. Psaume 46 — 546. Psaume 46 — 547. Psaume 46 — 548. Psaume 46 — 549. Psaume 46 — 550. Psaume 46 — 551. Psaume 46 — 552. Psaume 46 — 553. Psaume 46 — 554. Psaume 46 — 555. Psaume 46 — 556. Psaume 46 — 557. Psaume 46 — 558. Psaume 46 — 559. Psaume 46 — 560. Psaume 46 — 561. Psaume 46 — 562. Psaume 46 — 563. Psaume 46 — 564. Psaume 46 — 565. Psaume 46 — 566. Psaume 46 — 567. Psaume 46 — 568. Psaume 46 — 569. Psaume 46 — 570. Psaume 46 — 571. Psaume 46 — 572. Psaume 46 — 573. Psaume 46 — 574. Psaume 46 — 575. Psaume 46 — 576. Psaume 46 — 577. Psaume 46 — 578. Psaume 46 — 579. Psaume 46 — 580. Psaume 46 — 581. Psaume 46 — 582. Psaume 46 — 583. Psaume 46 — 584. Psaume 46 — 585. Psaume 46 — 586. Psaume 46 — 587. Psaume 46 — 588. Psaume 46 — 589. Psaume 46 — 590. Psaume 46 — 591. Psaume 46 — 592. Psaume 46 — 593. Psaume 46 — 594. Psaume 46 — 595. Psaume 46 — 596. Psaume 46 — 597. Psaume 46 — 598. Psaume 46 — 599. Psaume 46 — 600. Psaume 46 — 601. Psaume 46 — 602. Psaume 46 — 603. Psaume 46 — 604. Psaume 46 — 605. Psaume 46 — 606. Psaume 46 — 607. Psaume 46 — 608. Psaume 46 — 609. Psaume 46 — 610. Psaume 46 — 611. Psaume 46 — 612. Psaume 46 — 613. Psaume 46 — 614. Psaume 46 — 615. Psaume 46 — 616. Psaume 46 — 617. Psaume 46 — 618. Psaume 46 — 619. Psaume 46 — 620. Psaume 46 — 621. Psaume 46 — 622. Psaume 46 — 623. Psaume 46 — 624. Psaume 46 — 625. Psaume 46 — 626. Psaume 46 — 627. Psaume 46 — 628. Psaume 46 — 629. Psaume 46 — 630. Psaume 46 — 631. Psaume 46 — 632. Psaume 46 — 633. Psaume 46 — 634. Psaume 46 — 635. Psaume 46 — 636. Psaume 46 — 637. Psaume 46 — 638. Psaume 46 — 639. Psaume 46 — 640. Psaume 46 — 641. Psaume 46 — 642. Psaume 46 — 643. Psaume 46 — 644. Psaume 46 — 645. Psaume 46 — 646. Psaume 46 — 647. Psaume 46 — 648. Psaume 46 — 649. Psaume 46 — 650. Psaume 46 — 651. Psaume 46 — 652. Psaume 46 — 653. Psaume 46 — 654. Psaume 46 — 655. Psaume 46 — 656. Psaume 46 — 657. Psaume 46 — 658. Psaume 46 — 659. Psaume 46 — 660. Psaume 46 — 661. Psaume 46 — 662. Psaume 46 — 663. Psaume 46 — 664. Psaume 46 — 665. Psaume 46 — 666. Psaume 46 — 667. Psaume 46 — 668. Psaume 46 — 669. Psaume 46 — 670. Psaume 46 — 671. Psaume 46 — 672. Psaume 46 — 673. Psaume 46 — 674. Psaume 46 — 6

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Une heure... trop courte avec Ginette LETONDAL

A la ville, comme à la scène, Ginette Letondal incarne une présence immédiate et entière, une présence tissée de simplicité, simplicité faite de grâce, de beauté, d'intelligence et de vérité. Voilà des mots très forts pour décrire la personnalité d'une très jeune femme qui pourrait sortir tout droit d'un tableau de Watteau. Letondal, pourtant, se tient dans une allure très moderne. Jointe à la musique de sa voix, la lumière de ses yeux fouille votre âme, elle ne vous fait confiance qu'à demi.

Je laisse d'abord la parole à madame Letondal, nous en viendrons au dialogue ensuite. Etudes chez les sœurs missionnaires de l'Immaculée Conception. — Cours de diction et d'art dramatique successivement chez Suzanne Goyette, Liliane Dorsner, Henri Norbert; pose de voix chez Lucie de Vienne et Roy Royat. Cours de danse chez Morénoff, Elisabeth Leese et Ludmilla Chiriacoff. — Carrière enfantine à la radio, à la

déployé m'est facile, j'ai beaucoup aimé Silvia du "Jeu de l'amour et du hasard"; répété et appris à toute vitesse, en trois semaines; mais qui a eu beaucoup de succès et m'a redonné confiance à beaucoup de points de vue; tout récemment: "Deux douzaines de roses rouges" m'a assez plu; à la scène; La maison de Bernarda, même remarque que pour Bertha; Arsi-noc, qui m'a également valu un trophée, m'a transportée de plaisir; à dix-huit ans, se maquiller en vieille fille acariâtre changer son comportement, sa voix, le tout en vers écrit par Molière, c'est un peu comme pour un enfant avoir le droit de se servir du rasoir de son père, du rouge de sa mère et de la voiture de son frère à la fois! Hermione m'a fait un peu le même effet mais m'a en plus, appris beaucoup de choses sur moi-même; puis évidemment "L'Alouette".

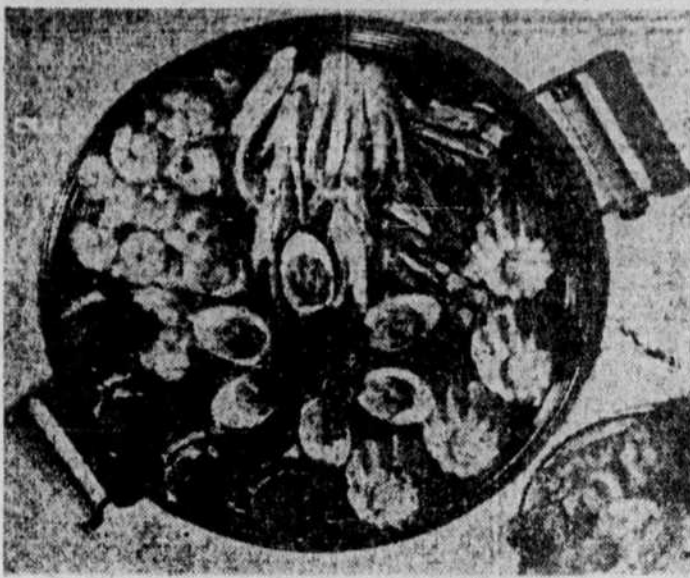
Est-il nécessaire de rappeler ici le succès de l'Alouette? On peut ne pas aimer Anouilh, on

— Je crois qu'ils peuvent remporter des succès, un certain temps, mais voyez-vous, tandis que la carrière de l'artiste qui a du métier et qui travaille le chaque jour, connaît une fluctuation normale, le personnage qu'on a choisi en facteur de la caméra, pour tel rôle, connaît une grande popularité dans ce personnage mais souvent, tombera dans l'oubli complet ensuite.

— Si je vous demandais quels artistes vous admirez le plus? — Mon Dieu... chez les femmes, c'est sans contredit Suzanne Flon qui est, à l'heure actuelle, une des reines du théâtre à Paris, il y a aussi: Maria Casares, Catherine Salerze. Chez les hommes: Paul Muni, Gérard Philipe, Pierre Brasseur et Pierre Fresnay, bien sûr!

— Et si je vous demande quels auteurs vous préférez jouer? — Alors, je vous réponds: Molière, Marcel Aymé, Deberly...

— Deberly, connais pas, c'est un auteur français?



CARROUSEL D'ALIMENTS MARINS — Crevettes roses, sardines, aspics de crabe, rollmops de hareng, céleri, tomates et oeufs farcis rivalisent de couleur et d'attrait sur ce plateau à salade que vous pouvez varier à votre gré. (Photo du ministère des pêcheries du Canada)

avis un fait compte surtout: c'est d'avoir quelque chose à dire et que chacun le dise dans son propre langage sans rechercher d'effet. C'est un peu comme au théâtre, il faut beaucoup de préparation, de travail avant, mais au moment de produire, il ne faut plus penser à tous ces facteurs. On comprend cela, petit à petit. Dans dix ans... ça donnera...

une "vedette" et "un acteur de premier plan". La vedette tire tout le spectacle à elle, l'acteur de premier plan soutient toute la pièce en aidant chacun des personnages à donner le meilleur de lui-même.

A la ville, Ginette Letondal, sans aucun maquillage, pas même du rouge sur les lèvres, incarne la simplicité. Avec ce corps souple et bien proportionné, soumis à la discipline de la danse, avec ses yeux pétillants d'intelligence et de bonté, Ginette Letondal n'est plus soudain qu'une maman qui s'inquiète de savoir si la fièvre de Daniel est tombée.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1—Quiétude
- 2—Crainte
- 3—Avant midi — Nombre de deux parties
- 4—Grecque — Qui engage les
- 5—Pronom — En tole
- 6—Sur le point de se casser — Pierre dure
- 7—Vermine
- 8—Arbuste de jardin — Bourré de viande hachée
- 9—Poussés — Enleva — Voyelles
- 10—Non à payer — Note — Dans
- 11—Fête la veille de Noël
- 12—Démonstratif — Pour le thé

VERTICALEMENT

- 1—Modifier
- 2—Bougie — Amène un choix Phonétiquement: tentative
- 3—Après une date — Pour nettoyer
- 4—Ensemble de chiffres — Sans discussion
- 5—Pour l'amarrage des navires — Incite aux vacances — Parle
- 6—Qui rendent service — Avance en tournant
- 7—Ville allemande
- 8—Missive — Petite lumière
- 9—Voyelle doublée — Recueil de bons mots
- 10—Personnel — Va à l'aventure
- 11—Les grenouilles en sont les plus connus

Le prix du roman populaire à mesdames Saint-Bray et Denise Noël

Le Prix du Roman populaire, créé par le "Parisien libéré", et les Editions Jules Tallandier, a été attribué conjointement à Mmes Saint-Bray, pour son roman "Inez de la nuit" et Denise Noël, pour "Le Miel amer". Chacune des deux lauréates reçoit un prix de 500,000 francs.

Le prix Henri Bernstein attribué à 2 comédiennes

Le Prix Henri Bernstein, destiné à un jeune comédien et à une jeune comédienne, a été attribué, pour la quatrième fois, au théâtre des Ambassadeurs Henri Bernstein, par un jury présidé par M. Marcel Achard. Pour la première fois, les deux prix — qui sont de 100,000 francs chacun — ont été attribués à deux femmes: Mlles Nicole Guéden et Monique Fouquet-Verber.

12—Celle de l'eau se fait à cent degrés centigrade

Solution d'hier

Horizontalement: CELEBRATION; OBOLE — MELEES; NOUILLES; CUTE — UTILES; ULSE — ETALAGE; RE — CREME; ADOREE — NID; ENJOUE — NUISE; AC — ET — ETE; TAXI — ON — TRES; SU — LOUTRE — SS; SERIEUSES

Verticalement: CONCURRENTS; EBOULE — AU; LOUIS — AJAX; ELITE — DOULE; BELE — COU — OR; ERRE — OUI; AMEUTEE — ENTE; TESTAMENT — RU; IL — ILE — TES; OE — LA — NIER; NE — EGOISTES; SISE — DEESSE



Notre belle artiste Ginette Letondal incarne Mariane à côté de l'interprète par excellence du "Tartuffe": Fernand Ledoux. "LE TARTUFFE", dans le cadre des Festivals de Montréal, est à l'affiche de la Comédie Canadienne du 14 au 23 août (Photo Edward Rémy)

scène, et au cinéma; arrêté vers quinze ans (arrêté non pas total mais presque; que peut-on faire d'une actrice de 15 ans avec un corps de femme, des gestes de garçons et des réactions de bébé?) redémarrage très très lent à l'époque de mon mariage, soit dix-huit ans. Mais mon vrai redémarrage est assez récent.

Les rôles qui ont marqué mon enfance: Ginette du "Père Chopin"; Jean Desprez qui à l'époque me connaissait bien, l'avait écrit pour moi, et j'étais à l'aise comme un poisson dans l'eau; et Hauviette dans "Le mystère de la charité de Jeanne D'Arc" de Péguy.

Les rôles qui ont marqué plus tard: à la radio, Catherine de Saint-Augustin dans l'émission "Le ciel par-dessus les toits"; ce rôle m'a vraiment envoutée grâce à trois choses: le personnage, le texte de Guy Dufresne et la direction de Guy Mauffette; aussi, tout récemment, l'infante dans "La Reine Morte"; également j'aime bien jouer Claire dans Rue Principale; c'est un rôle comique fort bien écrit, et Guy Godin est un bon partenaire; à la télévision, j'ai aimé jouer la mort dans "Ce soir à Samarcande"; il m'a d'ailleurs valu un trophée; j'ai aussi aimé jouer Bertha dans "Mandine"; bien que je ne l'aie pas réussi: c'était il y a cinq ans; j'étais trop jeune pour comprendre le personnage; je crois que maintenant je le jouerai beaucoup mieux; j'ai surtout aimé Zerbiniette des Fourberies de Scapin, bien que ce soit un rôle impossible, mais le rire à gorge

peut ne pas aimer cette version moderne de Jeanne D'Arc, mais on a pu s'empêcher d'admirer le jeu de nos artistes. Gadous y a campé au Dauphin inoubliable, quant à Letondal, nous ne sommes pas prêts d'oublier la sincérité la pureté, l'ardeur et le courage qu'elle a conférés à cette petite alouette chantant dans le ciel de France. Le souvenir de la leçon de courage au Dauphin et la scène avec Lahire suscite encore en nous, après des mois, une vive émotion.

— "C'est mon plus beau souvenir de théâtre à date", nous confie Letondal.

— Combien de temps avez-vous mis à préparer ce rôle? — On l'a écrit environ trois mois de lecture quotidienne et un mois et demi de répétitions sur place.

— Vous semblez très à l'aise en scène, vous n'avez jamais le trac? — Que si... je suis "traquée" mais à ma façon. Mon camarade Gadous par exemple a le trac, lui, dès le premier jour. Il répète vraiment dans la douleur. Moi, le trac me prend au moment où nous commençons à répéter en costumes. Mais quand j'entre en scène, devant les spectateurs, j'oublie tout, je ne pense plus du tout à la technique — en passant c'est une possibilité qui nous échappe à la T.V. — le jeu y est forcément plus cérébral — c'est avant qu'il faut travailler beaucoup, vous comprenez?

— Vous ne croyez donc pas aux artistes improvisés?

— C'est-à-dire, c'est un auteur d'ascendance italienne mais d'expression française. J'aimerais beaucoup jouer du Claudel, Marra, par exemple, dans l'Annonce. — Mara?... — Cela vous surprend? Le rôle de Violaine me fait peur, mais MARA... il me semble que je saurais incarner Mara, c'est un très beau rôle...

— Et l'acte de Partage de midi? — Evidemment... j'essayerai de jouer un jour, mais beaucoup plus tard.

— Et Molière vous aimez jouer Molière?

— Tout le monde aime jouer Molière, parce que tout le monde aime Molière, c'est un classique qui exige des artistes une dépense physique. Molière y est très fin, très intelligent, mais pour l'interpréter, il faut que nos artères, nos muscles entrent aussi dans le jeu, vous comprenez? C'est moins cérébral, quoi...

— Et vous jouerez à côté de Ledoux, cela vous impressionne-t-il? — Et comment! J'ai vu jouer Ledoux à Paris, Ledoux interprète Tartuffe d'une façon très simple, dans la plus grande fidélité à Molière. C'est un grand honneur pour moi de jouer à côté d'un si grand comédien et je ne l'oublierai jamais.

— Madame Letondal, une foule de questions se pressent à mon esprit. Croyez-vous à l'existence d'une culture canadienne?

— Mon Dieu... ne pensez-vous pas qu'on émet beaucoup de théories là-dessus? A mon

Profitez de notre grande **VENTE D'ÉTÉ** et obtenez **La MEILLEURE QUALITÉ de FOURRURE** **AU PRIX DES FOURRURES COMMUNES!**



ENEZ ET
COMPAREZ

VOUS PROFITEREZ
AUSSI D'UN
MEILLEUR CHOIX

chez

Desjardins

"Le nom qui identifie toutes les fourrures de qualité"



MANTEAUX

Pattes de Mouton

Teint noir...

avec vison
saphir
\$169

Mouton rasé

Agneau traité, teint brun

nni
garni
de vison
\$89 \$169

Dos Rat Musqué

Teint vison, nouvelle nuance

\$169 \$179 \$199

Chat sauvage rasé

Naturel ou teint

\$198 \$249 \$293

Mouton de Perse

Teint noir

Col en vison saphir Col en vison pastel Col en vison saphir
\$248 \$279 \$299

Rat Musqué

Peaux allongées, Teint vison

\$293 \$309 \$335

Mouton Gris

Garni de vison saphir

\$327 \$348 \$379

Castor du Québec

\$339 \$379 \$449

Ouvert tous les jours de 9.30 a.m. à 6.00 p.m. — Samedi compris

Conditions faciles

CHAS DESJARDINS & CIE, LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Livraison à
votre choix

YVAN JACQUES Représentant Officiel 157 rue Principale — Rouyn, P. Q.

L'indice des paiements de dividendes, à la hausse en août au Canada

POTINS FINANCIERS

Les valeurs de tout repos ont encaissé de bons gains, hier, sur la Bourse de Londres. Les grains grossiers ont paru lourds à Winnipeg. Wall Street regagnait en fermeté le terrain perdu au début. Le blé hésitait à Chicago. Les Bourses de Montréal et de Toronto étaient irrégulières, les industriels se comportant mieux que les métaux et les huiles.

Les performances de l'été dernier, sur nos bourses canadiennes, les gens paraissent avoir plus confiance en l'avenir économique. Comme, selon Greenhields & Co, Ltd, il faut se garder de croire que tous les secteurs ont déjà atteint leur point minimum, il est donc nécessaire de faire un choix judicieux dans ses achats, tout en oubliant pas que certains prétendent que les prix des actions sont constitués pour 90% de confiance et pour 10% de statistiques. Il faut se garder de considérer cette plaisanterie comme un critère de vérité.

Harding Carports Ltd vient de vendre \$500,000 de débentures 6% de la série B datées du 15 juin 1958 et échéant de 1967 à 1971 à raison de \$100,000 par année. Les fonds provenant de cette émission permettront à l'entreprise d'étendre son champ d'actions au dire de son président.

Schering a monté, hier, à la bourse à la suite de l'introduction d'une nouvelle drogue contre la fièvre des foies et l'asthme.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Mistassini émet \$125,000 d'obligations, à 4 1/2% et 5%

La ville de Mistassini, comté de Lac St-Jean, a vendu \$125,000 d'obligations. L'émission fut adjugée à un syndicat formé de Oscar Dubé & Cie Inc., La Corporation des Prêts de Québec, J.E. Laflamme Ltée et Grenier, Ruel & Cie Inc., qui avait soumissionné au prix de 92.46 pour \$48,000 de titres à 4 1/2% et \$77,000 à 5%. A ce compte, le coût moyen net de la finance est de 5.332%. La municipalité avait vendu son émission précédente sur le marché des obligations en mai 1955. Elle avait émis alors \$55,000 de titres à 3 1/2% séries vingt ans, au prix de 96.02, soit un coût net de 4.342%. Les nouveaux titres sont datés du 1er juin 1958 et ils échouent du 1er juin 1959 au 1er juin 1978 inclusivement. Les obligations ne sont rachetables par anticipation qu'après le 1er juin 1968. Le produit de la vente des obligations sera utilisé pour des travaux municipaux. L'emprunt est autorisé par le règlement no 55. La ville a une évaluation impossible de \$1,430,130 pour 1958. La corporation avait une dette consolidée nette de \$163,600 le 31 décembre dernier.

Canadian Northwest Mines & Oils Limited tiendra une assemblée spéciale le 19 août

Canadian Northwest Mines & Oils Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'une assemblée spéciale, au cours de laquelle les actionnaires aura lieu à Toronto, le 19 août 1958, aux fins d'autoriser les administrateurs de la compagnie à procéder à la vente de l'actif et des propriétés de l'entreprise dans la région de Keno Hill dans le territoire du Yukon, y compris les intérêts de Yukon Mines Limited dans le moulin de la compagnie, ainsi que l'intérêt de la dite Yukon Mines Limited dans 5 claims miniers ou baux dans la division minière Mayo du territoire du Yukon. Cette transaction est pour la considération de \$300,000 dont \$100,000 serait payé à Yukon Mines Limited et le solde de \$200,000, à la compagnie Yukon Mines et la compagnie s'engage à payer un total de \$10,000 à Bibis Yukon Mines Limited aux fins de commuer certaines royalties en faveur de la dite Bibis Yukon Mines Limited sur tout le minéral usiné dans le dit moulin.

International Paper Co. s'attendrait à ce que le dernier semestre de 1958 soit meilleur

The International Paper Company a vu son profit net atteindre les \$30,249,780 durant les 6 mois terminés le 30 juin, contre \$27,862,136 durant le même semestre en 1957. Quant aux ventes, elles s'élevèrent à \$443,564,389, contre \$440,810,036. Le gain net par action se trouve équivalent à \$2.34, comparativement à \$2.94. Au dire de M. John H. Hinman, président du conseil d'administration, il y aurait lieu d'espérer en un volume accru d'affaires durant le prochain semestre. Les inventaires des divers genres de papier sont peu considérables, de sorte que la production devra être accrue sous peu. Cette nouvelle sera évidemment bien vue des détenteurs de titres de papeteries canadiennes, car elle confirme l'optimisme des actionnaires de l'entreprise précitée verront d'un bon œil la nouvelle provenant de New-York à l'effet qu'un dividende trimestriel de \$1.00 par action sur les actions privilégiées cumulatives à \$4.00 a été déclaré aujourd'hui par le conseil d'administration de l'International Paper Company. Un dividende de 75 cents l'action a aussi été déclaré sur les actions ordinaires. Ces deux dividendes sont payables le 15 septembre 1958 aux actionnaires inscrits le 22 août.

Stanleigh Uranium Mining Corporation affiche un bon début du côté de la production

Stanleigh Uranium Mining Corporation a expédié \$2,871,000 d'oxyde d'uranium depuis ses débuts de production, soit du 14 mars au 30 juin de cette année. Au cours du mois de juin seulement, il a été usiné en moyenne 2,567 tonnes de minéral par jour et la récupération fut d'environ 93 pour cent, soit un pourcentage des plus satisfaisants. Le coût d'exploitation fut de \$13.51 par tonne. Les travaux souterrains à ce jour ont indiqué qu'il faudra procéder à certains changements dans la méthode d'extraction, afin de contrôler davantage la teneur du minéral extrait et solutionner les problèmes de ventilation, etc. Ces changements nécessiteront de nouveaux fonds et d'ici l'introduction de la nouvelle méthode d'extraction, la production ne changera guère. Les profits additionnels qui en résulteront compenseront par le coût de transformation de l'outillage, etc, et cette dernière assurera un plus fort volume de minéral dans l'avenir. A la suite des succès nouveaux, remportés par le Nautlius et le Skate, l'importance de l'uranium apparaît encore plus évidente.

Sullivan Consolidated Mines a rouvert son moulin hier, après plus de 2 ans d'inactivités

Sullivan Consolidated Mines Limited a remis en marche son moulin hier matin. Comme on sait, ce dernier était fermé depuis la grève illégale de juillet 1956. Il n'y a donc pas eu d'usage de minéral depuis plus de 2 ans. Au début du mois dernier, soit dans notre chronique du 8 juillet, nous avons laissé entendre que le moulin reprendrait ses opérations le 1er août. Nous apprenons que les travaux à la mine furent en marche bien avant la reprise des activités à l'usine hier matin, selon ce que son président M. Pierre Beauchemin vient d'annoncer. Disposant de réserves de minéral de 638,325 tonnes d'une teneur de 0.249 once d'or par tonne, et ayant pour \$10,883,093 de placements, d'un coût de \$1,746,299, selon son dernier bilan, etc, cette mine reprend ses activités au moment opportun, puisqu'Ottawa vient de hausser son or ad aux mines d'or — il versera cette année \$12,000,000 vs \$9,400,000 en 1957 — et puisque les perspectives pour l'or international et de la nécessité d'en venir à faire quelque chose pour assainir le dollar se dépréciant de plus en plus.

Marcel CLEMENT



M. E. T. HARDY qui vient d'être promu surintendant des terminus du Canadian National à Montréal. Entré au service de la traction du CN à Joliette en 1923, M. Hardy est très bien qualifié pour occuper son nouveau poste, ayant été tour à tour serre-freins, chef de train, contremaître de triage et surintendant adjoint des terminus de la métropole.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture. Oeufs: prix d'ugros, caisses en bois, extra-gros 57; gros 57; moyens 45-46; poulettes 28; B 34-35; C 23. Caisse requies: 73. Beurres: arrivages courants, admissibles, 63-64; non admissibles 62-63-64; beurre de crème, enveloppé, de première qualité 63-64; frais, prix du gros 63-64. Fromage: livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 33-34; prix du gros pour le blanc et le coloré du Québec 34-35; arrivages courants, blanc de l'Ontario, F.A.B. centre de classification 35; coloré 35-36; au lait 63-64; frais, prix du gros de l'Ontario.

Pommes de terre: nouvelles du Québec, les 75 livres, 90-1.00.

Bourse de Toronto

Métaux et pétroles, encore actifs hier sur le marché minier

TORONTO — Les cours ont fléchi légèrement hier à la Bourse de Toronto. Le virement, par contre, a enregistré une hausse, le nombre d'actions transigées se chiffrait par 4,017,000, contre 3,734,000 la veille. Voici les divers indices: valeurs industrielles, 458.92, hausse de 40; valeurs aurifères, 83, recul de 68; métaux usuels, 164.74, recul de 67 et pétroles de l'Ouest, 139.92 recul de 1.08.

Bourse de Montréal

Meilleure tenue des papeteries sur la place locale

MONTREAL — Les cours ont monté hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Les papeteries, les banques et les services publics ont amélioré leur position. Le virement industriel a totalisé 47,000 actions et le virement industriel et minier, 358,900. Le nombre de valeurs négociées a été de 249, dont 79 ont avancé, 63 ont fléchi, 107 sont restées stationnaires, 25 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et 2 ont enregistré leur plus faible. Voici quelques étaient les moyennes à la fermeture: banques, 120.20, nouveau sommet et gain de 0.39; services publics, 145.2, nouveau sommet et gain de 1.7; valeurs industrielles, 276.2 recul de 0.3; papeteries, 401.0, nouveau sommet et gain de 2.3 et valeurs aurifères, 73.64, gain de 0.65.

Céréales, lourdes

WINNIPEG — L'allure a été irrégulière hier à la Bourse des grains de Winnipeg. Le Royaume-Uni a acheté au Canada un peu de céréales. L'orge est la seule céréale dont les fluctuations ont dépassé un point.

Les blés de la tête des lacs ont tous gagné un huitième de cent.

A noter...

Au cours de la semaine terminée le 2 août, les ventes des magasins à rayons ont surpassé de 6.1 p. 100 celles de la semaine correspondante de l'année dernière, d'après un communiqué spécial du B. F. S. Des augmentations de 20.3 p. 100 dans les provinces atlantiques, de 5.4 en Ontario, de 37.222 à 241,146, de 7.3 en Alberta et de 11.2 en Colombie-Britannique ont plus que contrebalancé des diminutions de 0.9 p. 100 au Québec et de 0.4 au Manitoba.

La production automobile (voitures de tourisme et véhicules utilitaires) a baissé de plus de 24 p. 100 en juillet (de 35,757 un en plus tot à 27,045) et de plus de 19 p. 100 en janvier-juin (de 29,322 à 241,146), selon les chiffres provisoires du B. F. S. Au cours du mois, la production de voitures de tourisme est tombée de près de 27 p. 100 (21,833 contre 29,801) et celle de véhicules utilitaires, de 12.5 p. 100 (5,212 contre 5,956). Pendant les sept mois, la production de voitures de tourisme a décliné de 18 p. 100 (204,515 contre 248,724) et celle de véhicules utilitaires, de 28 p. 100 (36,631 contre 50,598).

Par rapport à juillet

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 308.9 en juillet à 309.3 en août.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories: minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

On a choisi comme base de l'indice la moyenne des dividendes distribués pendant la période 1935-39, moyenne représentée par le chiffre 100.

Depuis 1951, l'indice a évolué comme suit:

	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951
Janvier	317.2	321.9	288.1	255.5	243.1	243.7	246.1	228.7
Février	317.3	324.7	291.3	260.5	242.1	244.1	246.2	227.8
Mars	317.2	325.5	292.7	261.7	247.6	244.1	247.5	231.0
Avril	316.8	326.0	294.5	261.7	247.8	245.3	248.2	232.5
Mai	311.1	329.9	297.0	263.7	248.4	245.4	247.5	233.5
Juin	310.2	328.4	301.5	264.6	249.7	244.4	247.0	232.1
Juillet	308.8	327.8	301.8	266.7	247.5	244.6	244.3	234.7
Août	309.3	326.2	303.4	268.8	247.1	244.8	243.4	235.8
Septembre	326.7	307.8	269.2	247.0	246.6	241.9	237.7	
Octobre	326.6	312.5	269.9	246.6	246.7	242.1	238.0	
Novembre	323.3	312.6	282.3	252.8	245.0	243.2	242.8	
Décembre	317.6	316.4	286.9	254.6	241.4	242.5	245.2	

Magasins en série, plus achalandés

Ventes accrues de 1 pour cent selon la statistique fédérale

En juin, les ventes des magasins en série ont augmenté de 1 p. 100 sur un an plus tôt (\$247,347,000, chiffre provisoire, contre \$245,000,000) pour élever les ventes du premier semestre de 7.8 p. 100 au-dessus de celles d'une année auparavant (\$1,396,152,000 contre \$1,295,007,000). Le 1er juin, les stocks (au prix coûtant) avaient augmenté de 4.3 p. 100 (\$334,058,000 contre \$320,382,000).

En juin, les ventes se sont accrues pour sept des onze commerces étudiés et ont décliné pour quatre. Les ventes des épiceries se sont accrues de 2.3 p. 100 (\$108,436,000 contre \$107,020,000), celles des magasins de variétés de 2.7 p. 100 (\$20,517,000 contre \$19,971,000), celles des magasins de vêtements pour la famille de 1.3 p. 100 (\$3,081,000 contre \$3,042,000), celles des quincailleries de 2.6 (\$3,825,000 contre \$3,533,000), celles des commerçants de bois de dimension et de matériaux de construction de 3.7 (\$10,688,000 contre \$10,309,000), celles des magasins de meubles, de radios et fournitures de 0.2 (\$10,828,000 contre \$10,807,000), celles des bijouteries de 3.7 (\$3,487,000 contre \$3,363,000).

En juin, les ventes des magasins de vêtements pour hommes ont diminué de 12.4 p. 100 (\$2,348,000 contre \$2,681,000 un an plus tôt), celles des magasins de vêtements pour femmes de 3.3 (\$6,167,000 contre \$6,380,000), celles des magasins de chaussures de 0.4 (\$5,553,000 contre \$5,677,000), celles des pharmacies de 0.6 (\$3,500,000 contre \$3,520,000).

Sheritt-Gordon Mines a un gain réduit de 50 p. c.

Durant les premiers 6 mois de cette année

TORONTO — Pour la première moitié de l'année, les bénéfices nets de Sheritt-Gordon Mines accusent une forte diminution: ils s'élevèrent à \$1,704,179 ou 15 cents par action en comparaison de \$3,114,167 ou 27 1/2 cents par action pour la même période de 1957. Pour le deuxième trimestre, ils se chiffrent à \$825,816 ou 7.3 cents par action au regard de \$1,512,321 ou 13.3 cents par action l'an dernier.

Le président, M. Eldon L. Brown, précise dans un message aux actionnaires que la prime que commande le dollar canadien continue de poser lourdement sur les bénéfices de la compagnie; l'augmentation de cette prime compte pour la diminution de 6 pour cent qui s'est produite entre le premier trimestre et le deuxième.

La sulfate d'ammonium et l'ammoniac anhydrique ont été en bonne demande durant tout le deuxième trimestre, ajoute M. Brown; les ventes se sont limitées aux quantités disponibles. Bien que le nickel ait été en moindre demande aux Etats-Unis, des contrats à longue échéance ont permis de maintenir les ventes à un niveau raisonnable. Les expéditions de concentrés de la mine Nickel Rim ont cessé au début de juin; la compagnie reçoit maintenant une quantité appréciable de concentrés de Western Nickel Ltd. et elle s'est engagée à en acheter une quantité considérable de la mine North Rankin Nickel, qui sera livrée à Fort Saskatchewan, Alberta, en septembre et octobre pour traitement au cours des dix mois subséquents.

Les ventes ont rapporté \$4,417,485 dans le deuxième trimestre contre \$4,877,344 dans la même période de 1957; celles de la première moitié de l'année ont totalisé \$9,018,313 contre \$9,922,174.

Production brute de pétrole en Alberta, moindre

CALGARY — La production de brut de l'Alberta s'est établie à une moyenne de 309,886 barils/jour dans la semaine terminée le 4 août, soit 38,863 barils de moins que la semaine précédente, et 41,215 de moins que dans la même semaine de 1957.

Le champ Pembina est le principal producteur avec 92,702 barils/jour; Redwater arrive en deuxième lieu avec 41,901 et Leduc-Woodburn en troisième avec 39,950. Le 4 août, l'Alberta comptait 8,152 puits susceptibles de produire et 86 étaient en forage.

Parker Drilling Co. of Canada Ltd

A fait de maigres profits. Par suite du ralentissement général qui a frappé la recherche du pétrole et du gaz, les bénéfices nets de Parker Drilling Co. of Canada ont grandement diminué dans l'été et l'automne de 1957; les opérations ont toutefois repris avec grande activité entre le début de l'hiver et le début du printemps. En conséquence, les bénéfices nets de l'exercice qui a pris fin le 30 avril ne se sont chiffrés qu'à \$52,847 ou 15 cents par action, au regard de \$315,842 ou \$1.02 par action pour l'exercice précédent.

La compagnie est toutefois de meilleure en solide situation financière avec un fonds de roulement de \$481,529 contre \$486,118 un an plus tôt.

Message de The Steel Co. of Canada, Limited

En marge de la grève actuelle des métallurgistes

La compagnie regrette que le syndicat ait jugé bon de déclarer cette grève en dépit des conclusions du tribunal d'arbitrage et des conseils du ministre du travail, l'hon. Charles Daley, et du conciliateur en chef du gouvernement de l'Ontario, M. Louis Fine. Une grève à la Stelco est d'abord une tragédie pour chacun des milliers d'employés de la compagnie, mais elle éprouvera aussi grandement les fournisseurs et les clients de la Stelco d'une extrémité à l'autre du pays.

Nous ne pouvons concevoir qu'un esprit sans préjugés puisse justifier logiquement que le syndicat ait déclaré cette grève. Les employés de l'usine Hamilton de la Stelco sont les mieux payés de toute la grande industrie du Canada. A Hamilton même, ils reçoivent, en fait, un revenu hebdomadaire d'une moyenne supérieure à celui des employés de n'importe quelle autre entreprise industrielle.

Bien que fermement persuadée qu'une augmentation des gages n'est pas justifiée en ce moment, la compagnie, au cours des pourparlers de lundi et de mardi, a offert un règlement d'ensemble qui se chiffrait approximativement par 5 cents l'heure pour un contrat d'une durée d'un an à compter de la date de la signature.

La compagnie a fait cette offre pour tenter de prévenir les épreuves d'une longue grève.

(1) Bureau fédéral de la Statistique: "Employé heures et salaire horaire dans les industries manufacturières", mai 1958. The Steel Company of Canada, Limited.

Mailman Corporation a vu ses profits accuser une hausse

Durant le dernier exercice financier

Les bénéfices nets de Mailman Corporation accusent une augmentation appréciable pour l'exercice terminé le 30 avril dernier: ils s'élevèrent à \$576,112 contre \$470,828 pour l'exercice précédent. Après déduction de dividendes de \$62,075 sur les actions privilégiées, le solde de \$514,037 équivalait à \$2.03 par action ordinaire au regard de \$405,741 ou \$1.60 par action.

Le président, M. A. L. Mailman, note que les ventes ont diminué de \$2,220,000 à \$2,035,000; il précise que cette baisse provient presque entièrement de la division des accessoires de la compagnie J. H. Connor and Son Ltd., dont les ventes avaient été de \$1,980,000 dans les sept mois au 30 novembre 1956, date où cette division a été vendue. Durant le dernier exercice, une filiale, John A. Lang and Sons, a fait l'acquisition de la tannerie Edwards and Edwards Ltd., de Cobourg, Ontario; en conséquence, les opérations de cette filiale auront plus d'ampleur et la production sera plus diversifiée.

Le bilan au 30 avril fait ressortir un actif disponible de \$9,946,000 et un passif exigible de \$3,708,200, ce qui donne un fonds de roulement de \$6,237,800 en comparaison de \$6,161,000 un an plus tôt.

Phillip Morris Inc

Dans le premier semestre de l'année les bénéfices nets de Phillip Morris Inc. se sont élevés à \$7,482,637 ou \$2.13 par action, comparativement à \$7,132,927 ou \$2.02, dans la période correspondante de l'an dernier. Les résultats de 1958 incluent ceux de Polymer Industries que la compagnie a acquies il y a deux mois.

Construction de 200 terrains

Selon la Société centrale d'Hypothèque

OTTAWA — L'honorable Howard C. Green, ministre responsable de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui est l'organisme du gouvernement fédéral en matière d'habitation et l'honorable W. M. Nickle, ministre de l'Aménagement (Planning and Development), ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial avaient approuvé un projet d'aménagement de 200 terrains à bâtir à Galt, Ontario.

L'aménagement de ce projet, qui a été élaboré, aux termes de l'article 36 de la Loi nationale sur l'habitation et de l'article 8 de l'Ontario Development Act, se trouvera dans le secteur nord-est de la Cité. C'est la seconde entreprise fédérale-provinciale dans la ville de Galt. Un projet antérieur avait fourni 50 logements à louer.

Le coût du nouveau projet, estimé à plus de \$500,000, sera réparti à raison de 75 p. 100 et 25 p. 100 respectivement, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Ce projet comprendra les services d'égout sanitaire et pluvial, les conduits d'aqueduc et la construction de routes de gravier. Lorsque le projet sera parachevé, le bureau local de la Société centrale d'hypothèques et de logement de Kitchener s'occupera de vendre ces terrains aux acheteurs éventuels.

La Banque d'Exportation de Cuba acquiert 8 navires de la C. N. Steamships

Pour la somme de \$2,800,000.00 selon un rapport du C. N. R.

La direction de la Canadian National (West Indies) Steamships annonce qu'elle a accepté l'offre d'achat de ses huit navires faite par la Banca Cubana del Comercio Exterior, soit la

banque d'exportation de Cuba. Le prix convenu est de \$2,800,000.00.

Les bateaux, qui flotteront le drapeau cubain, seront exploités par la Flota Marítima Brownig de Cuba, société de La Havane qui détient un contrat avec la banque pour exploiter six autres navires, en construction dans le moment, dans le service des Antilles. Cette société a l'intention de remettre les huit navires de la CNSS en service aussitôt que possible sur le parcours entre le Canada, Cuba et les Antilles en utilisant les ports d'Halifax et de Montréal.

Le contrat de vente sera signé par la Canadian National (West Indies) Steamships Limited et la Banca Cubana del Comercio Exterior, une filiale de la Banque Nationale de Cuba (Banco Nacional de Cuba). L'approbation des propriétaires de la Canadian National (West Indies) Steamships Limited a été donnée par le Gouverneur Général en Conseil agissant en qualité d'actionnaire majoritaire de la Compagnie.

Tache Lake Mines conclut un accord

Avec Auger Lake Mining Corporation

La compagnie Taché Lake Mines a conclu un arrangement avec Auger Lake Mining Corporation, pour mettre en valeur des terrains appartenant à cette dernière entreprise dans la région du lac Bachelard; elle fera des forages dans trois grands anomalies délimitées par levés magnétiques et électromagnétiques. Si ces travaux donnent de bons résultats, Taché Lake Mines et Auger Lake Mining formeront une compagnie pour développer conjointement la propriété.

La compagnie Taché Lake est à exécuter un programme intensif d'exploration, dont des travaux en surface sur une venue d'amiantine au lac Lymburner, canton Rye, région de Chibougamau; elle fait aussi des travaux sur 75 terrains dans le canton Châteauguay, au sud du lac Mattagami, ainsi que sur un groupe de 75 terrains dans la région d'Opawica. La compagnie a \$300,000 en argent et valeurs négociables.

La demande d'acier note aussi la revue enregistrée une nouvelle augmentation alors que les industriels de Détroit commencent la fabrication de nouveaux modèles de véhicules.

Stocks et exportations de blé de notre pays

Les sorties de blé Canadian pour exportation ont augmenté au cours de la semaine terminée le 23 juillet, se sont chiffrées par 4,406,000 boisseaux, soit une augmentation de 24 p. 100 sur les 3,589,000 un an plus tôt. Au cours de la période du 1er août au 23 juillet, les sorties ont augmenté de 19 p. 100 sur un an plus tôt (259,770,000 boisseaux contre 218,886,000).

Au cours de la semaine, les cultivateurs des Prairies ont commercialisé du blé pour 16.5 p. 100 de plus (12,939,000 boisseaux contre 11,111,000), ce qui a élevé de 1.6 p. 100 le total de cumul (343,000,000 contre 337,651,000). Les stocks de blé canadien en positions commerciales en Amérique du Nord, le 23 juillet, se chiffrent par 383,047,000 boisseaux, pour une augmentation de 1.7 p. 100 sur les 376,624,000 d'une semaine auparavant et une diminution de 2.5 p. 100 sur les 392,978,000 d'un an plus tôt.

Production de lingot d'acier

A la baisse cet été. La production de lingots d'acier et de gueuses de fer a diminué en juillet et en janvier-juliet, selon les chiffres provisoires du B.F.S. Les chiffres rectifiés de juin et du semestre sont également inférieurs. En juillet, la production de lingots d'acier a fléchi de 12 p. 100 (367,804 tonnes contre 418,196 un an auparavant) et celle de gueuses de fer, de 10.6 p. 100 (294,219 contre 329,198). Durant le semestre, la production de lingots d'acier est tombée de 11.2 p. 100 sur un an plus tôt (2,695,444 tonnes contre 3,034,167) et celle de gueuses de fer, de 16.2 p. 100 (1,887,717 contre 2,251,617).

En juin, la production de lingots d'acier a reculé de 417,859 (un an auparavant) à 395,636 tonnes et la production de gueuses de fer, de 329,427 à 289,725. Pendant les six mois, la production de lingots d'acier est descendue de 2,615,971 (un an auparavant) à 2,327,340 tonnes et celle de gueuses de fer, de 1,922,419 à 1,593,498.

Cours des changes

Le 13 août 1958
New-York, dollar, 96 1/4
Angleterre, livre, 2.69 15/16
France, franc, 0.02298
Belgique, franc, 0.193
Suisse, franc, 2.247
Hollande, florin, 25.44

Toutes taxes comprises

Horizons Sportifs

par Bernard SOULIERE

Les Alouettes ont terminé leur série de joutes hors concours contre les clubs de la Ligue Professionnelle de l'Ouest du Canada. En trois parties, les joueurs de Doug Walker ont encaissé deux revers. Il faut cependant admettre que dans chaque défaite, les porte-couleurs de la métropole canadienne étaient privés de plusieurs de leurs bons joueurs. Avec un club au grand complet, les Alouettes auraient sûrement fait meilleure figure contre les Lions de Vancouver et les Roughriders de Saskatchewan. La saison régulière pour les Alouettes dans le circuit Big Four débutera mardi prochain au stade Molson. Jusqu'ici, l'instructeur Doug Walker n'envisage pas cette joute inaugurale avec trop d'optimisme.

Il ne sait pas encore s'il sera en mesure d'avoir recours aux services de Hal Patterson, Tom Hugo, Bill Hudson, Joel Wells et Bill Albright qui figurent sur la liste des patients du club. Il n'est pas impossible que tous ses joueurs soient en mesure de jouer contre les Tiger-Cats d'Hamilton mardi dernier, mais chose certaine quelques-uns d'entre eux ne seront pas au meilleur de leur condition physique pour fournir leur plein rendement au jeu. Doug Walker a congédié quatre joueurs après la joute de mardi dernier, soit deux Américains et des Canadiens. Le pilote des Alouettes ne semble pas trop inquiet au sujet des joueurs américains qu'il alignera au cours de la prochaine course au championnat dans le Big Four. Il a du choix parmi les athlètes natifs d'outre-frontière.

Le petit Dick Hunter est virtuellement assuré de demeurer avec le club local. Il ne pèse que 180 livres, mais il est très rapide, en plus d'être excessivement combatif. Il peut exceller à l'offensive et sur la défensive. Dans les joutes hors concours, Dick Hunter a très bien joué. Walker n'avait des éloges à faire à l'endroit de cet athlète. Embry Robinson est un autre joueur qui a impressionné l'instructeur Doug Walker. Le quart-arrière Dick Purnell, sans être une grande étoile défensive, est assez habile pour effectuer sagement des passes à ses receveurs. Il devrait demeurer avec les Alouettes, du moins jusqu'au 15 octobre prochain, soit la date limite pour obliger les clubs du Big Four à remettre aux autorités du circuit la liste des douze importés des États-Unis.

Selon Doug Walker, ce sont les joueurs canadiens qui décideront du sort des Alouettes cette saison. Walker admet avoir perdu cette année plusieurs bons joueurs de football natifs du Canada. Les Alouettes alignent actuellement de nouveaux joueurs canadiens. Si ces derniers peuvent prouver qu'ils sont de calibre pour figurer avantageusement dans le Big Four, les Alouettes auront leur mot à dire dans la course au championnat. C'est du moins l'opinion de Doug Walker. Reste à savoir cependant si ces nouveaux joueurs canadiens s'amélioreront assez rapidement pour aider vraiment la cause des Alouettes. C'est une question de \$64, qui jusqu'ici tranche plus ou moins les ménages du vétérinaire instructeur des Alouettes.

Contre les Roughriders de la Saskatchewan mardi dernier, le jeune Noir, Ivan Livingstone a souvent été la cible du quart-arrière Sam Etcheverry. Il a saisi habilement quelques passes. Selon Doug Walker, Ivan Livingstone est un jeune athlète qui est très rapide, possédant un courage indomptable pour vaincre l'adversaire. Il devrait s'avérer une précieuse acquisition pour les Alouettes s'il peut saisir les passes de son quart-arrière. Tex Coulter, l'ancien solide bloqueur des Alouettes, n'a pas encore manqué une joute hors concours des Alouettes cette saison. Malgré la défaite des hommes de Walker aux mains des Roughriders de Saskatchewan, Coulter n'avait que des éloges à faire à l'endroit du quart-arrière Sam Etcheverry. "Donnez-lui le moins de protection et Etcheverry demeurera le pilier des Alouettes. C'est un as dans les attaques aériennes, de pour suivre Coulter au sujet de l'athlète d'Albuquerque, Nouveau-Mexique.

Coulter est également d'avis que les Alouettes, sans la présence au jeu de Tom Hugo et Hal Patterson, forment une équipe bien ordinaire. Coulter affirme que les hommes de Walker représentent une bonne équipe à l'attaque, mais que leur ligne défensive pourrait être renforcée et que Walker pourrait améliorer son système de défense contre les passes de l'adversaire. C'est d'ailleurs l'opinion de plusieurs amateurs de football. Les Alouettes tiendront de sérieux exercices d'ici mardi prochain à l'occasion de la visite des Tiger-Cats d'Hamilton, détenteurs de la coupe Grey. Si vraiment les joutes hors concours ont une certaine signification à l'heure d'une nouvelle course au championnat, il faut donc en conclure que les Roughriders d'Ottawa seront difficiles à vaincre cette saison. Ils ont gagné chacune de leurs trois joutes hors concours contre les équipes de l'Ouest canadien.

Walker n'est pas prêt à dire que ses Alouettes gagneront le championnat cette saison. Mais dit-il: "Si les blessés ne se font pas trop nombreux et si les joueurs canadiens peuvent fournir au jeu le rendement que j'attends d'eux, mon club aura sûrement son mot à dire dans la lutte". Pour une autre saison, Sam Etcheverry favorisera les attaques aériennes. Toutefois, le champ arrière des Alouettes semble supérieur à celui de l'an dernier et les attaques terrestres tentées par les Alouettes devraient rapporter de meilleures dividendes. Pat Abbruzzi devrait être encore le pivot du club local pour percer la défense ennemie.

Les olympiques des scouts de Mtl

Voici les résultats des différentes épreuves disputées mardi dernier aux olympiques des scouts catholiques de Montréal:

SAUT EN LONGUEUR
Catégorie intermédiaire (49" à 53")

Filles: Monique Clermont C. Immaculée-Conception 13'5"; garçons: Al Williams T. de jeux de Verdun 13'2".

3. Course à relais 440 verges, catégorie sénior (53" et plus), filles: C.S.A. St-Lambert; garçons: Francs-amis (Im. 47.9s.).

CLASSEMENT DES ATHLETES FINAL

Catégorie junior

Filles: Paulette Baillargeon, C. Immaculée-Conception 30; garçons: René Lavertue, t. de jeux de Mtl. dist. 1, 28.

Catégorie intermédiaire

Filles: Monique Clermont C. Immaculée-Conception 34; garçons: Vicky Feller, Cadets de Farnham, 44.

Catégorie sénior

Filles: Nicole Murray, Francs-amis, 48; garçons: André Jolicoeur F.A., 38.

3. Saut à la perche, catégorie sénior (53" et plus), filles: Nicole Murray, Francs-amis, (27'9"); garçons: Grant MacKinnon, C.S.A. St-Lambert (29'3").

Position des équipes:

1. Cadets de Farnham 141
2. Centre Immaculé-Con. 134
3. C.S.A. St-Lambert 115
4. Francs-Amis 113
5. Terrains de jeux de Mtl, District No 1 105
6. Terrains de jeux de Mtl, District No 3 68
7. Terrains de jeux de Mtl, District No 6 54
8. Terrains de jeux de Mtl, District No 2 54



TRES HABILE — A un nombre de conducteurs de chevaux qui connaissent beaucoup de succès à la piste du parc Richelieu, mentionnons Mlle PHYLLIS ENGLISH de la Californie.



GAGNANTS DE MEDAILLES — Les olympiques 1958 des scouts catholiques de Montréal ont connu un autre succès mardi dernier. La photo du haut nous montre M. Nap. Meunier, échevin de Ville St-Michel remettant les médailles à un groupe de finalistes de l'épreuve de course à relais d'une distance de 440 verges. C'est l'équipe de C.S.A. St-Lambert qui a remporté la victoire. Sur la photo du bas, M. Meunier remet des médailles aux membres de l'équipe masculine qui a remporté les honneurs de la course à relais d'une distance de 440 verges. De gauche à droite, Ernie de Bellefeuille, Pierre Charlebois, Jean-Guy Malo, Bisal Stevens — tous des cadets de Farnham.

Les Alouettes obtiennent le garde Al Krebs des Tiger-Cats d'Hamilton

Les Alouettes ont annoncé hier l'acquisition d'un nouveau joueur de ligne canadien. Il s'agit du garde Al Krebs, natif d'Edmonton, qui a été obtenu des Tiger-Cats de Hamilton contre l'arrière Dick Brown, dont la spécialité à Montréal était de retourner les bottes.

Brown, qui est à l'emploi d'une compagnie d'acier à Hamilton, n'a pas pu obtenir de congé pour venir jouer à Montréal cette année. Les Cats se sont enfin décidés à céder un garde aux Alouettes quand Steve Oness

chuk, leur retourneur de bottes régulier, a été blessé.

Krebs, un colosse de 6 pieds, pesant 225 livres, est un ancien des Dutchmen de Kitchener de la Q.R.F.U. Il passa plus tard aux Eskimos d'Edmonton avant d'être échangé aux Tiger-Cats, avec qui il s'est aligné l'an dernier.

Harvey Johnson, le dépisteur de talent des Alouettes, a quitté Montréal à destination des camps d'entraînement des clubs de la Ligue Nationale des États-Unis. Il se documentera sur les

qualités des différents joueurs qui pourraient être "coupés" par les clubs professionnels américains, car les Alouettes inviteront probablement, comme ils le font depuis longtemps, plusieurs joueurs relâchés par les "pros" du sud de la frontière. C'est ainsi qu'ils firent l'acquisition après qu'il fut libéré par les du formidable Alex Webster, Redskins de Washington en 1953.

Les Alouettes continuent à de Westmont en vue de la par pratiquer tous les jours au stade d'ouverture du Big Four contre les Tiger-Cats de Hamilton, mardi soir, au stade Molson à 5 heures 30. Un changement à cependant été apporté à la routine, en ce sens, que le club s'entraîne maintenant à huis-clos, loin des yeux de leurs partisans.

Doug Walker et ses assistants commenceront probablement à mettre à l'épreuve de nouvelles tactiques qu'ils utiliseront durant la saison prochaine.

LES CHAMPIONNATS JUNIORS CANADIENS

Yvon Leblanc, Dubie et Keith Carpenter triomphent à Ottawa

Trois surprises enregistrées dans la classe masculine juvénile — Elimination de Louis Jobin de Québec

OTTAWA. — Trois surprises dans la classe masculine juvénile ont marqué les quarts de finale du tournoi de tennis omnium pour les championnats juniors canadiens, hier, à Ottawa.

George Seewagen de Bayside, N.Y., battu Ron Seifert de South Bend, Indiana, par 6-0 et 6-2. Clay Hamelin, de Buffalo, a eu raison de Michael Carroll, d'Ottawa, par 6-4 et 6-1. Bobby

Piers, de Truro, N.E., est le seul Canadien en lice en semi-finale chez les juvéniles. Il a battu Paul Kent, de Sault Ste-Marie, Ont., par 6-1 et 6-3.

Keith Carpenter, de Montréal, a battu David Woodworth, de Halifax, par 13-11 et 7-5, pour atteindre la semi-finale des simples masculins chez les juniors.

Gerald Dubie, de Hamtramack, et Yvon Leblanc, de Marieville, qui rejoint Carpenter en semi-finale, Dubie a battu Harry

Fauquier de Toronto, par 6-4 et 6-4, et Leblanc l'a emporté par 6-1 et 7-5 sur Edouard Baker, d'Halifax.

Deux canadiennes et deux américaines sont passées en semi-finale chez les juniors. Judy Traviss, de Toronto, a éliminé Vicki Berner, de Vancouver, par 6-1 et 6-2, et Barbara Seewagen, de Bayside, N.Y., a remporté une victoire de 6-2, 1-6 et 6-2 sur Dela Freedhoff, de Toronto.

Julie Heldman, de Hamtramack, a défait Louise Jobin, de Québec, par 6-2 et 6-3 et Judy Borland, de Winnipeg, a triomphé de Pam Davis, de Halifax, par 6-1 et 6-3.

Six rencontres en simples semi-finale.

Mme Knode gagne

MANCHESTER-MASS. — Six joueuses, dont quatre favorites, ont triomphé hier pour ainsi s'assurer le droit de participer dans les matches quarts-de-finale du tournoi de tennis féminin par invitation du club Essex County.

Mme Dorothy Knode a battu Kay Hubbell 6-3; 6-2, tandis que Christine Truman a eu raison de Mary Richards 6-1; 6-1.

Jeanne Arth et Mary Ann Mitchell, Mimi Arnold et Gwyneth Thomas ont également été victorieuses.

A LA PISTE DU PARC RICHELIEU

Le stake de \$6,480. pour les poulains de trois ans suscite beaucoup d'intérêt

Le classique est divisée en deux épreuves
Duke Herbert est un grand favori

La ville sportive de St-Hyacinthe est à l'honneur ce soir au parc Richelieu alors que se disputera le stake de \$6,480 pour poulains de trois ans appartenant à des Canadiens. Quinze rapides jeunes ambleurs ont répondu à l'appel et ont été divisés en deux épreuves. Selon le handicapper Bill Slack, qui a accordé une cote matinale de 9 contre 5 au puissant Duke Herbert dans la première division, des temps de 2:04 à 2:05 devraient être enregistrés par les jeunes coursiers victorieux.

Les inscrits au parc Richelieu

1ère course, D AMBLE, \$500.

1. Chaudhary Gayety
2. The Shadow
3. Herbie Direct
4. Pan Frost
5. Rip Ekington
6. His Ekington
7. Bobby Spencer
8. Hooper Pick
Aussi: Maudie McGrattan

P. Caldwell
J. McIntyre
P. Robillard
L. Bourgon
O. Zirnle
W. Mason
M. Gingras
E. Bradette
E. Prineau

2ème course, D TROT, \$500.

1. Junior Nible
2. Margie Pelley
3. Darnley Prince
4. The Golden Riddell
5. Miss Charlotte D.
6. Remus Azoff L.
7. Metis Hanover

N. Bardier
M. M. Williams
R. Caldwell
J. Letourneau
E. Smith
R. Bouthillier
R. Rivard
O. Zirnle

3ème course, D AMBLE, \$500.

1. First Remus Jr
2. Knight's Boy
3. Honora's Wonder
4. Loria Brewer
5. Hammond
6. Megantic
7. Davey Crockett
8. Metis Scott
Aussi: Mighty Red

J. Quenel
R. Turcotte
M. Gingras
R. Rivard
J. Hammond
H. Pilon
J. Joloin
M. Prineau
K. Waples

4ème course, C TROT, \$500.

1. Julia's Boy
2. Earnest McEwen
3. Darn Sweet
4. Theresa Princech
5. Prince Royal
6. Ann Main
7. Galloway
8. V. Macdonald
Aussi: Watchin's Lady

H. Laroche
N. Bardier
W. Habbick
R. Grandmaitre
E. Bradette
H. Ingles
B. Côté
V. Macdonald
M. P. English

5ème course, C AMBLE, \$1,000.

1. L. S. Spencer
2. Eleanor Hal W.
3. William A.
4. Brenda Hal
5. Eddie Rea
6. Evelyn Brooke
7. Del McTavish
8. Kim Herbert
Aussi: Frisco Ekington

L. Pelletier
N. Temple
K. Waples
J. Quenel
J. Gordon
W. Habbick
Del McTavish
J. Charbonneau
N. Bardier

6ème course, B AMBLE, \$1,400.

1. Private Ike
2. Quick Way
3. The Web
4. Great Hanover
5. Bangaway
6. The Pelletier
7. P. C. Rose
8. So Cheerful
Aussi: Danny B. Baker

J. Sylvia
A. Galentine
De McTavish
J. Joloin
R. Taylor
L. Pelletier
A. Hanna
A. Boucher
J. Kealey

7ème course, B TROT, \$1,200.

1. Waylark
2. Irish Mick
3. The Web
4. Great Hanover
5. Bangaway
6. The Pelletier
7. P. C. Rose
8. So Cheerful
Aussi: Danny B. Baker

C. Waters
M. H. Huntress
R. Hamilton
R. Ponton
R. Turcotte
L. Pelletier
J. Larente
E. Bradette

8ème course, 3 ans AMBLE, \$6,480.

1. Duke Herbert
2. Mighty Dudley
3. Joy Johnson
4. Success Henry
5. Indian Prince
6. J. McIntyre
7. Way Vamp

Stake, St. Hyacinthe (1ère div.)
A. Larente
K. Waples
B. Hughes
A. Côté
L. Pelletier
W. Habbick
J. McIntyre
C. Waters

9ème course, 3 ans AMBLE, \$6,480.

1. Duke Herbert
2. Mighty Dudley
3. Joy Johnson
4. Success Henry
5. Indian Prince
6. J. McIntyre
7. Way Vamp

Stake, St. Hyacinthe (2ème div.)
J. Larente
L. Dionne
R. White
K. Waples
W. Habbick
M. L. Heureux
H. Pilon

10ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

11ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

12ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

13ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

14ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

15ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

16ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

17ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

18ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

19ème course, C AMBLE, \$800.

1. Roy's Photograph
2. Maki's Boy
3. Hot Pot
4. Del Counsel
5. Graham Dillard
6. Furry
7. Gay Wave
8. William Direct
Aussi: Apache PAA

A. Grodin
R. Palmer
De McTavish
H. Rogers
K. Waples
A. Hanna
N. Boldie
P. Robillard
R. Caldwell

Dans la deuxième division, un autre ambieur de la lignée des Herbert, D. J. Herbert, a été installé favori à 5 contre 2, contre ses principaux rivaux Even's Jet, Copper Norris, Gratton Diplomat et Flicka's Ensign.

Les nombreux sportifs de St-Hyacinthe qui se déplaceront pour assister aux deux épreuves du stake surveilleront avec intérêt la performance de Success Henry dans la première division. Ce poulain sera conduit par un conducteur maskoutain en la personne du populaire Léo Pelletier qui voudra sans doute se surpasser pour faire honneur à sa ville d'origine.

Le secrétaire des courses, Georges Giguère, annonce qu'une prime de \$1,000 sera mise au jeu, samedi soir, à l'occasion de la deuxième tranche du trot métropolitain de \$15,600. Ce montant ira au conducteur du coursier qui réussira à abaisser le record canadien du trot, soit de 2:01.3. Une somme additionnelle de \$1,000, sera présentée à ce conducteur s'il réussit à faire le mille magique de 2 minutes. Un léger changement s'est produit dans le classement des conducteurs. Waples conserve la première position avec 416, mais Jacques Larente a glissé jusqu'au quatrième rang avec 394. C'est maintenant Ned Galtine, pilote du rapide Veronique Elkington (2:02 dimanche) qui est en deuxième place avec 416. Benoit Côté, le jeune conducteur des Ecuries Montréal, est troisième avec 399.

Bob Miller cède au club Miami

PHILADELPHIE (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont cédé Bob Miller aux Marlins de Miami. Il a été transféré à la Ligue Internationale, et il a été remplacé par le jeune John C. Anderson du même club.

Miller, âgé de 31 ans, a été utilisé en relève par les Phillies, cette saison. Il a gagné une partie et en a perdu une.

Gary Player se résume

CHICAGO — Gary Player, l'excellent golfeur de l'Afrique du Sud, a décidé de ne pas participer à l'Openium de St-Paul cette semaine, parce qu'il est épuisé. Player songe également à contremander une visite au Canada, afin de subir un examen médical à Chicago. Player doit se rendre aux Îles Hawaï pour une semaine de repos et poursuivre ensuite sa route jusqu'en Australie afin de participer à l'Openium australien à compter du 26 août. Gary Player est d'avis qu'il a gagné \$1,000 par semaine en moyenne depuis le mois d'avril en prenant part aux plus importants tournois du circuit américain.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

New-York — Voici les lanceurs probables pour aujourd'hui dans les Ligues Majeures:
LIGUE AMÉRICAINNE
Kansas City à Chicago-Daley (3-1) vs Shaw (4-2)
Detroit à Cleveland — Root (8-9) vs Molish (12-8)
New-York à Boston — Larsen (8-5) vs Staler (7-3)
(Seules joutes au calendrier.)
Milwaukee à Cincinnati (soir) — Willey (7-3) vs Haddix (6-3) vs Newcombe (2-10)
Chicago à Los Angeles — Briggs (4-2) vs Drysdale (6-11)
St-Louis à San Francisco — Murrell (4-3) vs Antonelli (12-10)
(Seules joutes au calendrier.)

Les automobilistes ont PERDU encore une fois à Sherbrooke!

Il y a quelques mois, les compagnies ont réussi à faire monter le prix de la gasoline jaune à 44c à Sherbrooke en étouffant la compétition.

Nouvelle tentative pour BAISSER les prix

Voilà que nous tenons bon à Shawinigan, les Messieurs CHAMBERLAND de Sherbrooke balaissent de nouveau les prix espérant que cette fois les automobilistes de Sherbrooke les supporteront comme nous sommes supportés par ceux de Shawinigan.

Encore une fois les automobilistes ont négligé de supporter M.M. Chamberland.

Depuis la semaine dernière, les automobilistes de Sherbrooke doivent payer jusqu'à 44c pour la gasoline jaune.

Automobilistes de Shawinigan et de la région, si vous ne voulez pas risquer de payer 44c comme à Sherbrooke, n'oubliez pas ce que vous devez faire.

De 11 à 18c d'AUGMENTATION à WINDSOR, Ont.

Il y a quelques temps, les compagnies ont repris le contrôle et les automobilistes paient la gasoline jaune de 11 à 18c plus cher qu'à Windsor, Ont.

FOUCHER Inc.

J.-A. FOUCHER, Président

Gasoline 31 9/10 ROUGE 40 9/10
JAUNE 31 9/10 ROUGE 40 9/10

En face de l'Aluminium No 2
SHAWINIGAN Tél. L.E. 7-7285

CE SOIR A 8 h. 15 Dimanche 2h. p.m.
ADMISSION \$1.00 ENFANTS NON ADMIS
C'est un départ!
PARC RICHELIEU

NOUVELLES RELIGIEUSES

La fête de l'Assomption sera célébrée avec éclat par l'Eglise canadienne

OTTAWA, (CCC) — La fête de l'Assomption, le 15 août, revêt cette année dans l'Eglise canadienne, un éclat tout particulier, en raison de l'appel spécial fait récemment par Sa Sainteté Pie XII qui a réclamé en cette grande fête mariale des prières pour la paix et du centenaire de Lourdes qui aura ainsi de pieux échos au Canada. Cette fête est marquée d'hommages à la Très Sainte Vierge en divers sanctuaires et lieux de pèlerinages, particulièrement à Notre-Dame-du-Cap, à Sherbrooke, de même que le dimanche 17 août, au sanctuaire de Rigaud, à l'occasion du couronnement liturgique de la Vierge de Rigaud et à St-Jean de Québec, lors d'une journée mariale.

Une solennité toute spéciale marquera les manifestations religieuses de la fête de l'Assomption au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, le 15 août, à l'occasion du centenaire des apparitions de Lourdes. Les gardiens du sanctuaire veulent en faire la célébration canadienne des fêtes qui commémorent cette année à Lourdes les événements de 1858.

Les fêtes mariales revêtiront un caractère national à cause de la présence de LL. E.E. les cardinaux P.-E. Léger et J. McGuigan, du délégué apostolique, Son Exc. Mgr G. Panico, du primat de l'Eglise canadienne, Son Exc. Mgr M. Roy, et de nombreux autres dignitaires ecclésiastiques. Les autorités civiles seront également très bien représentées.

Ces cérémonies sont précédées par une novaine qui se termine le jour de la fête le 15 août. De nombreux évêques ont chanté des messes pontificales au cours de la novaine, radiodiffusées par plusieurs postes de la province de Québec.

Le sanctuaire de Notre-Dame du Cap est essentiellement lui aussi la cité du rosaire. C'est Notre-Dame-du-Rosaire, à l'instar de Notre-Dame-de-Lourdes. Le message de la Madone canadienne, c'est la prolongation du message de la belle Dame blanche de Massabielle.

Le centenaire de Lourdes sera célébré à Sherbrooke, le 14 août par une procession aux flambeaux. "Une procession à la grotte de Lourdes! C'est une grande prière, une formule dictée par la Sainte Vierge et partagée par l'Eglise depuis des siècles."

Un pèlerinage se fait à pied. Pour obtenir une grande faveur des gens promettent d'aller en pèlerinage à pied à un sanctuaire de leur choix. Des centaines de personnes marchent plus de cent milles, pour assister, le 13 de chaque mois, aux célébrations de Fatima. Il faut avoir souffert pour entreprendre un tel voyage. La fête de l'Assomption sera pour tous le jour de la sainteté universelle.

Le chapelet dans une main et un cierge dans l'autre, les fidèles iront se placer sous le regard de Marie, à l'endroit même où il y a 30 ans, Mère Marie-Léonie préparait de ses mains une grotte de Lourdes, souligne le "Messager de St-Michel, organe diocésain de Sherbrooke."

A l'occasion de l'année centenaire des apparitions de la Vierge à sainte Bernadette Soubirous il y aura une journée mariale à la Villa Ste-Bernadette à Saint-Jean de Québec, le 17 août. Une retraite mariale de trois jours, du 14 au 17 août, est organisée pour les dames et les demoiselles.

C'est par une messe à 9 h. a.m. que commencera cette journée mariale. Le célébrant sera le R.P. Donat Verina, c.s.r., prédicateur de la retraite. Les fidèles entendront quelques allocutions sur la Vierge au cours de

Journées de prières et d'études de 114 supérieures de 15 congrégations

ST-BONIFACE — A la Maison-Mère des Soeurs Oblates du S.-C. et de M.-L., à St-Boniface, du 1er au quatre août, 114 supérieures de 15 congrégations religieuses ont participé à des journées de prières et d'études sous la direction du R. P. N. N. Morissette, o.m.i., directeur du Pastoralat St-Pie X à Ottawa et conféréncier remplaçant le R. P. André Guay, o.m.i., secrétaire permanent de la Conférence religieuse canadienne et nommé tout récemment vice-recteur de l'université d'Ottawa. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, directeur des religieuses du diocèse de St-Boniface, a assisté à toutes les conférences de ces journées.

Les communautés suivantes étaient représentées: Soeurs Grises de Montréal, Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Notre-Dame-des-Missions, de St-Joseph de St-Hyacinthe, Filles de la Croix, Petites Missionnaires de St-Joseph, Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de la Présentation de Marie, Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.L. Chanoinesses des Cinq Plaies, Soeurs de Notre-Dame d'Auvergne, de Notre-Dame Auxiliatrice, de Jésus et Marie de Sillery, Soeurs Grises de St-Hyacinthe et Soeurs de la Mission.

Décès de deux religieuses, soeurs

Ces jours derniers, à la Maison-Mère des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, ont eu lieu les funérailles de Rev. Mère St-Pierre Claver (née Lucienne Gagnon), sacristine à Pointe-Claire, décédée subitement, et de Rev. Mère St-Clet (née Marie-Rose Gagnon), sacristine à la Maison-Mère, décédée après une courte maladie.

Elles laissent dans le deuil, leurs frères Gabriel, Pierre, François et Alexandre; leurs soeurs Mme Marc Gagnon (Rachel), Mme C. Léo Lalonde (Clé-

mentine), Mme Alfred Charest (Eglantine). La famille J. Arthur Gagnon remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de ce double deuil.

Les Acadiens

A l'occasion de la Fête Nationale des Acadiens, La Société l'Assomption (succursale de Montréal) annonce la célébration d'une messe solennelle, dimanche prochain, à 11 h. a.m., au boeage de la Chapelle de la Reparatrice, Pointe-aux-Trembles, le sermon de circonstance par le R. P. Paul-Emile Pelletier, O.M.I., aumônier national de la J.O.C.

La famille

ROME — La condition fondamentale à la reconstruction du monde en partant de la base est "de renforcer la famille, si souvent décrite comme la cellule de base de la société", a déclaré le pape Pie XII dans un discours rendu public aujourd'hui.

Parlant dimanche à un groupe de familles espagnoles, le souverain pontife les a exhortées à faire de leurs foyers "de véritables centres de sainteté... où les lois de Dieu sont scrupuleusement observées".

La guerre

CITE DU VATICAN — Le journal du Vatican, l'Osservatore Romano, a déclaré hier qu'une guerre mondiale n'apporterait que le genre de paix qui "régne dans le silence d'un cimetière".

Le journal, dans un éditorial de première page, commentait le discours prononcé dimanche par le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev, à une centrale électrique de Kuibyshev. Le leader soviétique a déclaré que s'il y a une guerre le monde communiste fera de

LOURDES ET NOTRE-DAME-DU-CAP

Deux triomphes canadiens du message de Lourdes

par Roméo JUNEAU, o.m.i.

Quel beau triomphe, pour le message de l'Immaculée Vierge Marie, confié à Bernadette, lorsque la statue de Notre-Dame de Lourdes, la Reine du Très Saint Rosaire de la France, portant un chapelet autour de son bras fut couronnée, le 3 juillet 1876, par le nonce Méglia, légat du pape Pie IX, devant 100,000 personnes!

Chez Notre-Dame-du-Cap, le message de Lourdes a connu de semblables jours de triomphe.

D'abord, le 12 octobre 1904. Ce jour-là, la Madone fut couronnée solennellement, au nom de saint Pie X, Reine du Canada, sous le vocable de Notre-Dame du Cap, par S. Exc. Mgr F.-X. Cloutier, évêque du lieu, en présence de S. Exc. Mgr Sbarretti, délégué apostolique au pays; en présence de sept des huit archevêques du Canada, ceux d'Halifax, de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de Kingston, de St-Boniface (Man.) et de Vancouver; en présence de tous les évêques du Québec à l'exception d'un seul, et devant un évêque américain, Mgr J.-S. Michaud, de Burlington. Donc représentation quasi complète de l'épiscopat canadien. Le clergé lui aussi était nombreux et la foule immense. Toute la nation canadienne émue et reconnaissante jubilait d'une sainte allégresse.

"Vous pourriez donner indifféremment le titre de Notre-Dame du Cap ou de Notre-Dame du Très Saint Rosaire. Nous trouvons les deux vocables dans les archives. J'ai vu à peu près tous nos sanctuaires oblats de France. A part Montmartre et Pontmain, je n'en ai pas vu où il y ait plus de mouvement et de piété qu'ici..." Voilà ce qu'avait écrit le R.P. Emile Jonquet, o.m.i., au R.P. Joseph Leinius, o.m.i., procureur des Oblats auprès du Saint-Siège.

"La couronne au front, Notre-Dame du Cap va conquérir tous les cœurs. Intende, prospère, procède et regna, et à partir de ce jour, il faudra être aveugle ou dépouillé de sens pour ne pas reconnaître que le pèlerinage du Cap est le pèlerinage national du Canada. O Vierge du Cap, nous vous avons connue dans notre humilité, nous vous verrons dans la gloire! Nous vous verrons la couronne au front avancer pour conquérir tout le pays, intègre, prospère et regna, et l'amener tout entier à vos pieds!" Ces paroles furent prononcées par le R.P. Colomban, provincial des Franciscains au soir du dernier jour du triduum préparatoire à la fête.

"La couronne est bénite, raconte le R.P. Jonquet, et, pendant que le canon gronde, que les cloches sonnent à toute voix, le prélat dépose sur le front de Notre-Dame du Cap le si-



M. Marc-Henri CÔTÉ

Secrétariat à Ottawa

MONTREAL — La Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, dont le siège social est à Montréal, a décidé au cours d'une réunion de son bureau de direction, au club Canadien, de Montréal, ces jours derniers, d'établir son secrétariat à Ottawa, à 90 avenue Parent, dans l'édifice qui abrite les bureaux et services de la conférence catholique canadienne.

Le nouveau secrétaire de la Fédération est M. Marc-Henri Côté, rédacteur en chef au service d'information de la conférence catholique canadienne. Il succède au R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général de Fides, à Montréal, qui demeure directeur de la Fédération.

La Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques a été formée le 7 février 1956, lors d'une réunion à Montréal. Elle se propose de grouper toutes les publications qui s'efforcent de promouvoir les intérêts catholiques en conformité avec les directives de la Fédération internationale des éditeurs de journaux catholiques.

Le comité de direction qui a été élu le 12 avril dernier, pour les deux prochaines années, est formé de MM. Aurèle Gratton, administrateur général du "Droit", d'Ottawa, président; Dr Louis-Philippe Roy, directeur de "L'Action Catholique", de Québec, vice-président; MM. Lionel Bertrand, directeur de "La Voix des Mille-Îles"; Gérard Fillon, directeur du "Devoir", et le R.P. Albert Plante, s.j., directeur de "Relations", sont les autres directeurs de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques.

son mieux "pour éliminer les agresseurs impérialistes afin d'établir une paix durable sur la terre."

L'Union Nationale pratique le népotisme

Le "family compact" est dénoncé

NEW-CARLISLE. — Poursuivant une tournée d'une dizaine de jours dans le Bas du fleuve et en Gaspésie, le chef du parti libéral provincial a tenu des assemblées mardi soir à New-Carlisle et dimanche après-midi à Gaspésie.

Mardi soir, M. Lesage a prononcé un "Transgaspésien" de gement par la participation. Gaspésie, où le fils du ministre des ministres de l'Union Nationale Camille Pouliot reçoit des conations de l'affaire de la Corporation de gaz naturel du son père; et a accusé le gouvernement de népotisme sur une haute

échelle en enrichissant les parents de ministres et les protégés de l'Union nationale au moyen de contrats accordés sans soumissions publiques.

Me Lesage a signalé les taux trop élevés payés par la population du versant sud de la Gaspésie pour le pouvoir électrique et a accusé l'Union nationale de négliger la Gaspésie en ne favorisant pas l'établissement d'industries locales dans la région.

Le chef du parti libéral a de nouveau demandé l'institution d'une enquête royale sur les affaires de la Corporation de gaz naturel et de l'Hydro-Québec, dans lesquelles des ministres de l'Union nationale sont accusés d'être impliqués et a ré-

clamé la tenue d'élections générales dans la province.

M. Lesage s'est engagé, aussitôt que le parti libéral sera au pouvoir, à faire bénéficier la Gaspésie de même que toutes les régions rurales du Québec, de taux d'électricité compétitifs, au moyen de subsides correctifs. De tels octrois statutaires s'appliqueraient également à l'industrie locale de façon à faciliter la décentralisation de l'industrie et de procurer du travail régulier à la population de nos campagnes.

L'Union nationale qui a capitalisé sur la vague de prospérité qui existait sous un gouvernement libéral à Ottawa doit maintenant encaisser la responsabilité de la crise de chômage

qui existe à travers la province.

Traitant d'agriculture le chef du parti libéral provincial a déclaré qu'un gouvernement libéral accordera des octrois substantiels pour l'établissement des fils de cultivateurs sur des terres de même que pour l'achat d'engrais chimiques. M. Lesage a promis de procéder à la refonte de la loi du Crédit agricole afin qu'elle corresponde d'avantage aux besoins actuels de la classe agricole. Il facilitera le développement des coopératives agricoles et travaillera en étroite coopération avec l'Union catholique des cultivateurs. Il a signalé également le besoin de développer

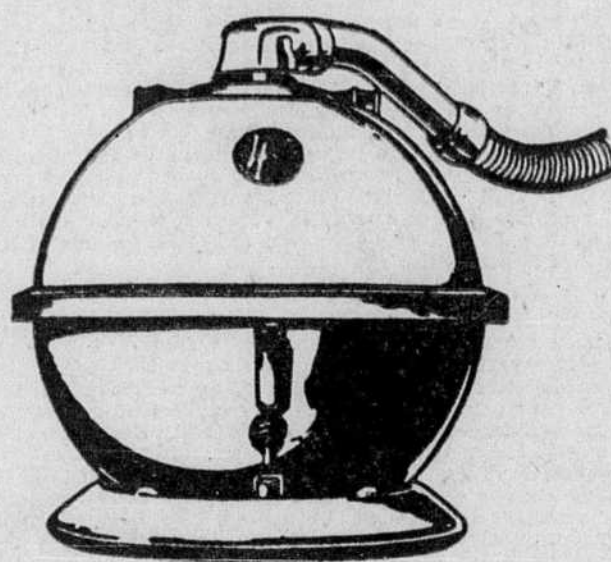
(Suite à la page 5)

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. FERMES LE SAMEDI DURANT AOUT

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin - PL. 5151 - local 300

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne

Hoover
BALAYEUSES
ET
POLISSEURS
DE
QUALITE



Balayeuse "Constellation"

MODELE 826 — Elle marche sur l'air, vous suivra partout sans tirer ou tirer. Le boyau s'étend en deux sens pour vous permettre de nettoyer partout. Le sac se change en un clin d'oeil.

Prix ordinaire 97.50

69.59

COMPLET AVEC LES ACCESSOIRES

Une économie de 27.55

La nouvelle "Hoover"
CITATION

munie du nouveau tuyau à double extension



Vous permettra d'atteindre à travers la plus vaste pièce, même au sommet des escaliers. Elle bat tout en balayant et en nettoyant, ramassant des poussières que d'autres balayeuses manqueraient. Avec elle, les tapis restent frais et limpides pendant des années. — LA MEILLEURE BALAYEUSE — sur le plancher — ou ailleurs. Pourquoi ne pas voir une démonstration au plus tôt?

EXCLUSIVITES "HOOVER"

- Seule l'Hoover possède la fabuleuse "Double Extension". Vous nettoyez toute une pièce sans déplacer l'appareil.
- Nouvelle présentation en nouvelles couleurs "Forecast", une chaude combinaison de Bois de Santal et de Mûrier.
- Nouvelle enveloppe à poussières en VINYL ne peut se ternir ni contracter des odeurs. Se nettoie avec un linge humide. Ouvrez la glissière et vous enlevez le sac à poussières sans toucher la saleté.
- La CITATION HOOVER vous procure le nettoyage ACTIF. Elle bat tout en balayant et tout en nettoyant! DELOGE TOUTE LA SALETTE!

Prix ordinaire 159.75

Une économie de \$60.

99.75

COMPLET AVEC LES ACCESSOIRES

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (776)

Nouveau polisseur "Hoover"

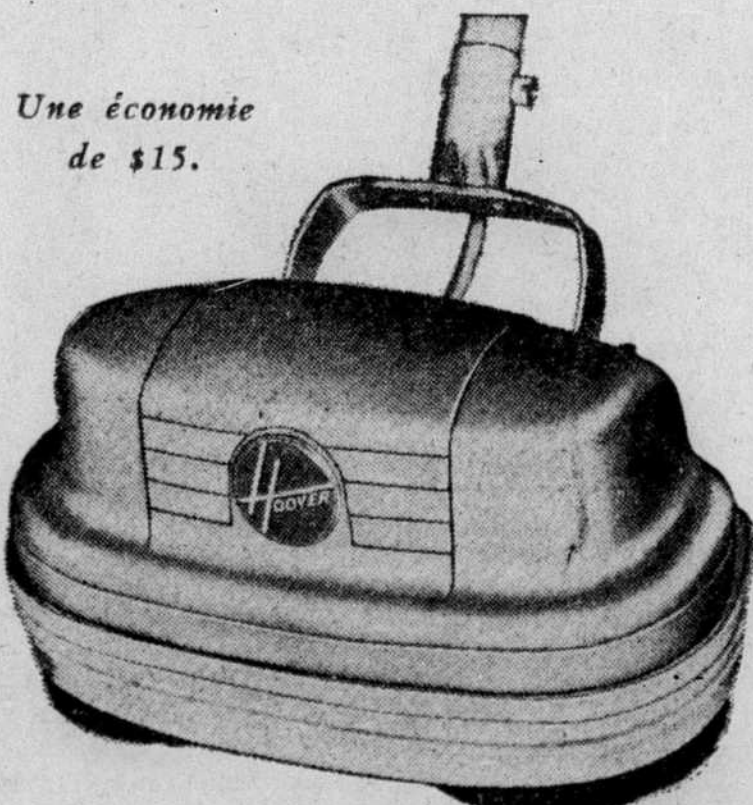
MODELE 5452 — Léger et puissant il fera reluire vos planchers. Il nettoie, cire et polit tout à la fois. Le manche MAGIQUE le met en marche ou l'arrête. Le capot en retrait vous permet de cirer et polir sous les meubles bas, même dans les retraits des armoires de cuisine. Complet avec tampons à polir.

Prix ordinaire 64.95

49.95

(et votre polisseur usagé)

Une économie de \$15.



Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président — 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — PLATEAU 5151

(Suite à la page 5)